

.b356633X (F)

doc
CA1
EA457
2001872
FRE



*INSTITUT CANADIEN DU SERVICE EXTÉRIEUR
CENTRE D'APPRENTISSAGE INTERCULTUREL
ANTHOLOGIE*

Le Burkina Faso : une introduction

Anthologie préparée à la demande de: Mebs Velji, MAECI



*INSTITUT CANADIEN DU SERVICE EXTÉRIEUR
CENTRE D'APPRENTISSAGE INTERCULTUREL
ANTHOLOGIE*

Le Burkina Faso : une introduction

Anthologie préparée à la demande de: Mebs Velji, MAECI

LE BURKINA FASO:
UNE INTRODUCTION

62923947







Dept. of Foreign Affairs
Min. des Affaires étrangères

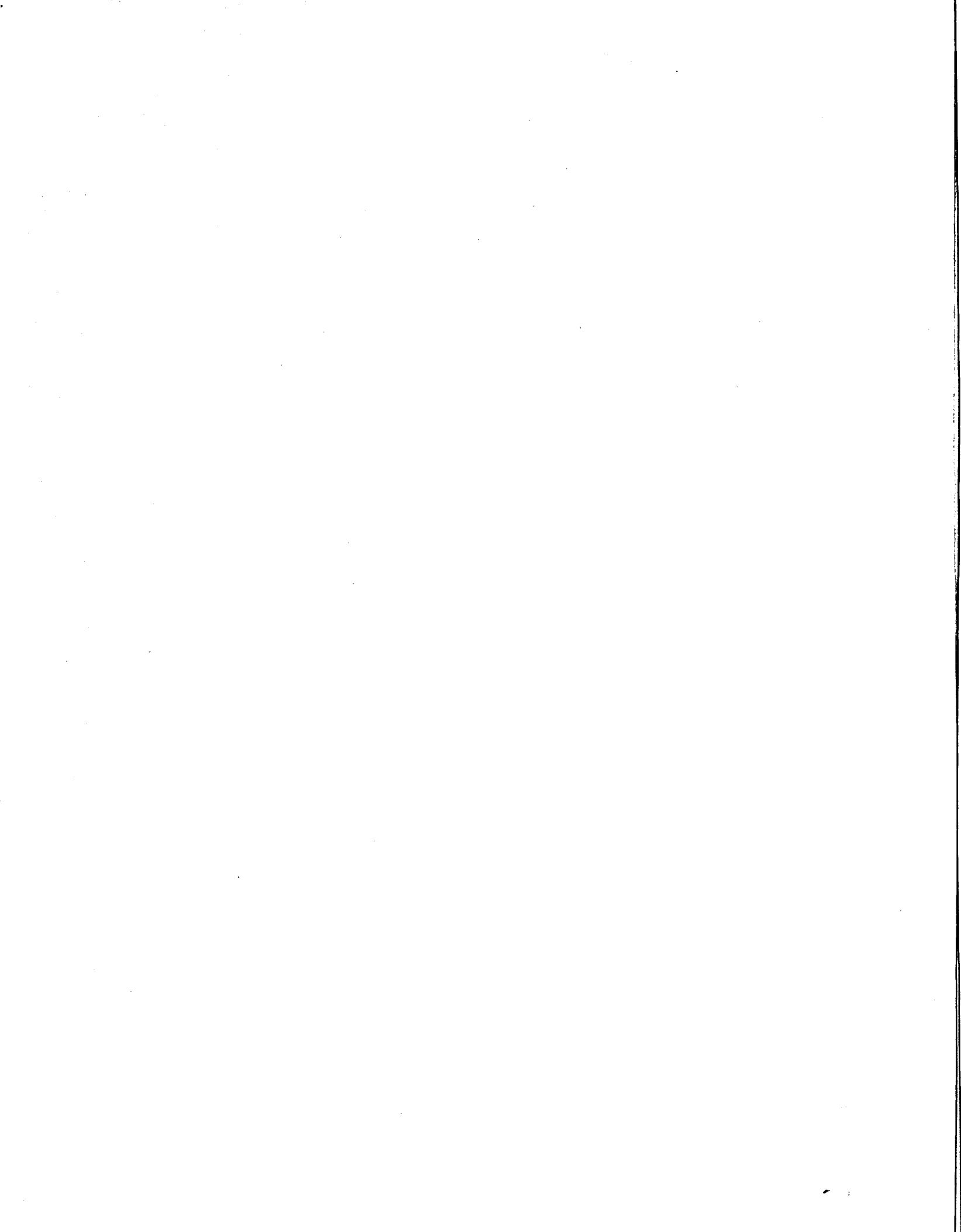
FEB 14 2002

Return to Departmental Library -
Retourner à la bibliothèque du Ministère

Institut canadien du service extérieur
Centre d'apprentissage interculturel
15, rue Bisson
Salle 224
Hull (Québec)
CANADA
J8Y 5M2
(819) 997-5409 (télécopieur)

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	III
MÉTHODOLOGIE.....	V
RESSOURCES.....	VII
RÉFÉRENCES	XI
 COMPENDIUM 	1
VUE D'ENSEMBLE	3
CARTES	17
FAITS ET CHIFFRES	19
ÉVÉNEMENTS RÉCENTS.....	27
RENSEIGNEMENTS UTILES POUR LES VOYAGEURS.....	31
 INTRODUCTION AU PAYS 	41
HISTOIRE	43
GÉOGRAPHIE	51
POPULATION ET CULTURE	53
GOUVERNEMENT	57
ÉCONOMIE	61
RELATIONS AVEC LE CANADA.....	67
LECTURES COMPLÉMENTAIRES	77
 DOSSIER MÉDIAS 	79
INDEX.....	103



AVANT-PROPOS

Dans notre monde de plus en plus internationalisé, un nombre croissant de Canadiens participent à des activités internationales et entrent de plus en plus en contact avec d'autres cultures. Les tâches à accomplir quand on doit négocier, passer des contrats, gérer, faire des représentations et enseigner sont déjà énormes quand on est chez soi. Or, le défi devient encore plus redoutable quand on se trouve dans le contexte interculturel d'un pays étranger. Voilà pourquoi les experts s'entendent pour dire que la clé de la réussite à l'étranger réside en grande partie dans une bonne préparation aux relations interculturelles.

Au Centre d'apprentissage interculturel (CAI), notre démarche de préparation des conseillers à leurs activités internationales relève d'une approche globale. Le CAI a pour mission d'aider les professionnels canadiens de tous les paliers de gouvernement, des organisations non gouvernementales, du secteur privé et des universités à acquérir les compétences interculturelles essentielles à la réussite de leur travail. C'est en consultation avec vous que le Centre détermine vos besoins et élabore des solutions susceptibles de rendre votre expérience de travail et de vie plus fructueuse et plus agréable. Le Centre emploie tout un éventail de sessions pour concrétiser ces solutions (évaluations, formation pré-départ, sessions liées aux projets, formation et orientation sur le terrain et formation interculturelle).

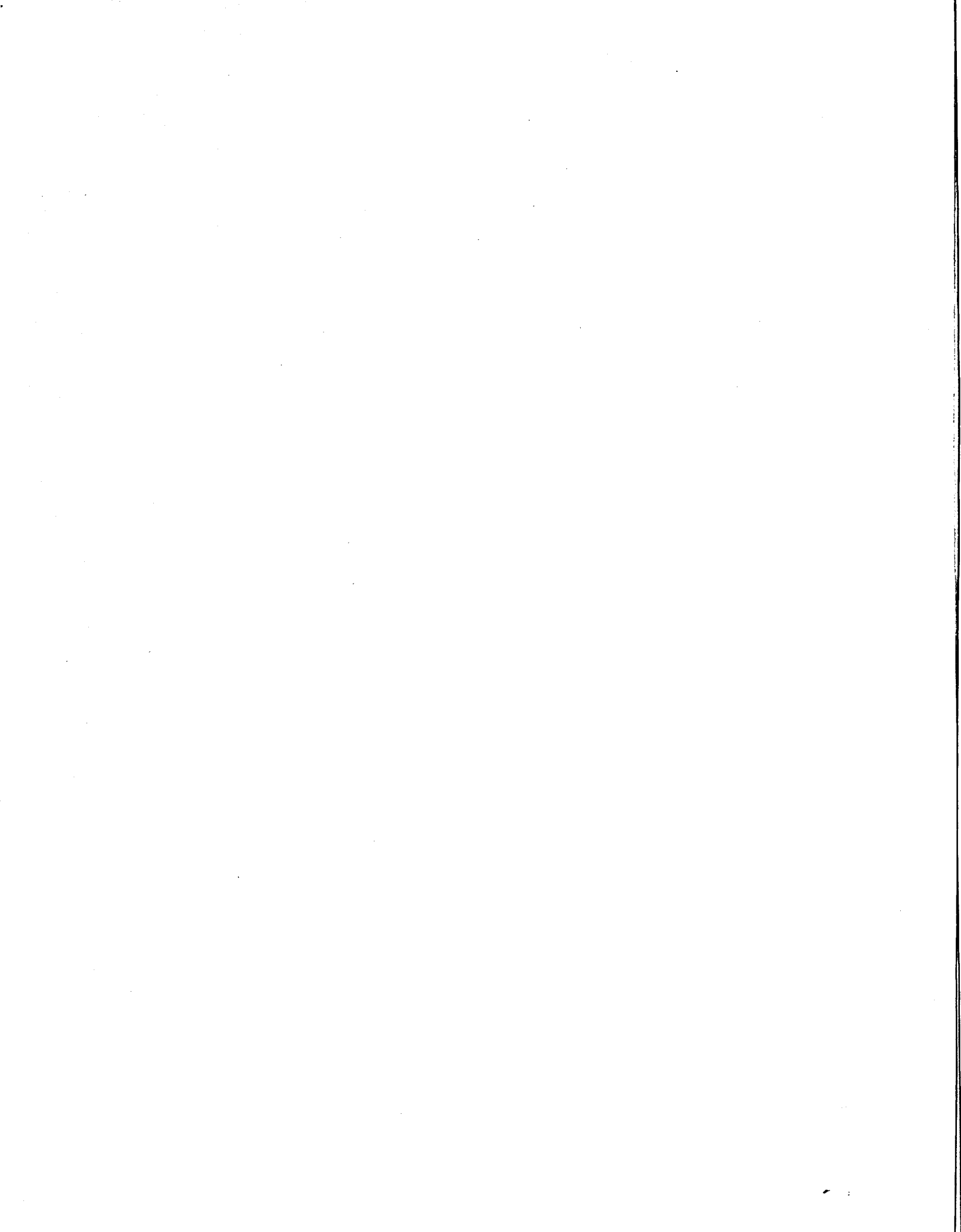
La présente anthologie est un des éléments essentiels des services de formation assistée offerts par le Centre. Elle se veut une initiation aux réalités d'un pays donné. Pour certains lecteurs, elle ne fera que compléter les informations qu'ils possèdent déjà. Par contre, pour les participants aux sessions de formation pré-départ organisées par le Centre, l'anthologie est une lecture indispensable sur le contexte social, politique, économique, environnemental et culturel du pays en question. L'anthologie a été conçue pour compléter les cours et pour permettre aux participants de tirer le maximum de la matière présentée en classe. Elle est le fruit d'un dépouillement poussé des sources les mieux informées de la part de notre personnel de recherche documentaire et électronique, qui la révise périodiquement pour l'actualiser et en assurer l'exactitude.

Au CAI, nous voulons vous fournir ce qu'il y a de mieux en matière de services d'information. Nous vous invitons donc à nous faire parvenir vos commentaires ou vos suggestions par télécopieur au MediaLab au (819) 997-5409.*

Pour éviter d'alourdir ce texte en répétant partout les formes masculines et féminines, on emploie le plus souvent le masculin seul, à moins que le sujet ou l'objet de la phrase soit féminin.

Cette compilation a été préparée à la demande d'un participant à un des programmes du Centre d'apprentissage interculturel de l'Institut canadien du service extérieur. Elle est destinée à l'usage du participant et ne doit pas être distribuée. Les informations qui s'y trouvent sont imputables exclusivement aux auteurs et (ou) aux éditeurs des documents cités et ne reflètent pas nécessairement le point de vue du Gouvernement du Canada.

ii



METHODOLOGIE

Ayant compilé plus de 25 000 anthologies sur 150 pays, le Centre d'apprentissage interculturel de l'Institut canadien du service extérieur a acquis une expérience considérable dans le domaine des services de recherche.

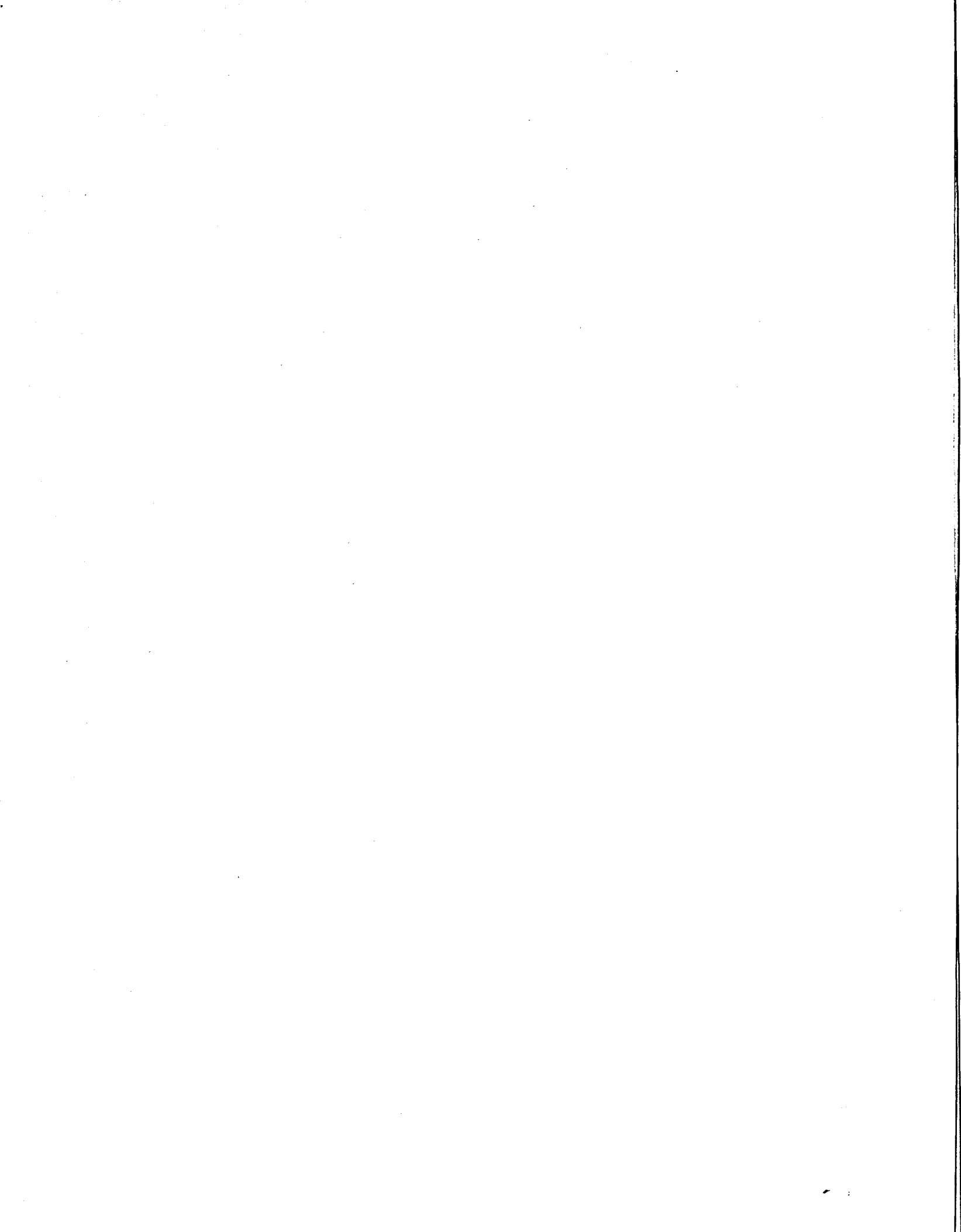
L'objectif de ces services est d'enrichir votre expérience d'apprentissage au CAI. Ils visent plus particulièrement :

- 1) à fournir de l'information sur un pays donné;
- 2) à vous préparer à votre expérience d'apprentissage; et
- 3) à vous encourager à poursuivre vos recherches à titre personnel.

L'anthologie que vous tenez entre les mains renferme des informations sur le contexte social, politique, économique, environnemental et culturel du pays qui vous intéresse. Il s'agit d'un recueil de documents pertinents tirés de publications internationales respectées telles qu'*L'État du monde*, *Le Monde Diplomatique* et *Larousse multimédia encyclopédique* et de sources électroniques telles que *l'Encyclopaedia Universalis* auxquelles le Centre est abonné. Nous nous servons également d'Internet pour apporter à l'anthologie un complément d'informations courantes glanées dans des revues, des périodiques et d'autres sources électroniques. Vous trouverez dans la section *Courtesy* des documents tirés de ces sources, présentés en ordre chronologique inverse. Ces articles ont été sélectionnés de manière à vous exposer à d'autres perspectives culturelles, à faire ressortir des questions d'importance sociale et culturelle ou à souligner une présence canadienne dans le pays en question qui n'a pas été mentionnée ailleurs dans l'anthologie.

L'anthologie est un outil d'initiation à un pays, mais elle permet aussi au lecteur de poursuivre son apprentissage. Elle met en contexte et facilite l'apprentissage que les participants font en salle de classe au Centre. C'est par le biais des anthologies que les participants acquièrent les connaissances qui leur permettent de profiter pleinement des sessions interactives du Centre, où ils peuvent acquérir les compétences qui les rendront plus efficaces dans leur travail en milieu international.

Bien que nous cherchions à inclure les informations les plus pertinentes dans nos anthologies, nous vous recommandons fortement de poursuivre vos recherches personnelles. Ainsi, vous trouverez des pages *Ressources* et *Références* qui vous aideront à exploiter toutes sortes de sources d'information disponibles. Les nombreuses sources nouvelles, dont celles offertes sur Internet, ouvrent les portes à des informations culturelles en provenance du pays d'accueil, sous forme de nouvelles et d'articles locaux, qu'on pouvait difficilement obtenir auparavant. Quand nous incluons de tels articles dans l'anthologie, nous en indiquons l'adresse Internet et nous les énumérons à la page des *Références*. Lorsqu'elles existent, des adresses de pages d'accueil ou de journaux en langues autres que l'anglais sont également indiquées pour faciliter vos recherches.



RESSOURCES

En compilant ses anthologies, le Centre d'apprentissage interculturel de l'Institut canadien du service extérieur se sert des disques compacts, services d'information électroniques et documents imprimés énumérés dans la liste qui suit.

Pour préserver l'intégrité des contributions, nous avons minimisé les interventions rédactionnelles. Il est donc possible que notre souci d'inclure le plus grand nombre de perspectives culturelles et théoriques possibles ait entraîné quelques redondances. Nous n'avons pas cherché non plus à corriger d'éventuelles contradictions entre les sources citées, et toute erreur ou omission doit être attribuée aux sources originales.

Actualité Québec, CEDROM Technologies Inc.

AFP DOC sur CD-ROM, Chadwick-Healy France S.A.

Annuaire du Canada 1997, Groupe Communication Canada, Gouvernement du Canada

Atlas du Monde, 1992-1993, The Software Toolworks Inc.

Atlas mondial, Microsoft Encarta 97, Microsoft Corp.

Canadian News Disc, (SNI) inc, Southam Electronic Publishing

Cartopedia - The Ultimate World Reference Atlas, Dorling Kindersley

CD Globe, Broderbund Software Inc, Edusoft Version française, 1995

Compu-Serve, Magazine Database

Countries of the World, 1991 Bureau Development Inc.

Dictionnaire Hachette multimédia encyclopédique 1997, Hachette, 1997

Encyclopédie Microsoft Encarta 97, Microsoft Corp.

Encyclopedia Britannica, Britannica Online, Encyclopedia Britannica Inc.

Encyclopaedia Universalis, France S.A., 1995

EXEGY: The Source for Current World Information, ABC-CLIO

Front Page News (plus Business), 1991 Buckmaster Publishing

Global Explorer, 1993 DeLORME MAPPING

Great Cities of the World: Vol. 1 - InterOptica's Multimedia Travel Guide, 1991 InterOptica Publishing Inc.

Grolier Multimedia Encyclopedia, Grolier Interactive Inc.

International Business & Economic Atlas, V. 1.0, 1990-1992, The Software Toolworks Inc.

International Travel Guide, 1994, Éditions INTAIR TRANSIT

INTERPRESS SERVICE, New York (en passant par le babillard électronique de l'ACDI)

Jeune Afrique Économie, janvier 1995

Larousse Multimédia Encyclopédique, Larousse, 1995

L'État du monde, Éditions la Découverte, CEDROM-SNI

Le Monde sur CD-ROM, Le Monde SARL & Research Publications International

Le Monde diplomatique sur CD-ROM, CEDROM-SNI

Magazine Rack, Information Access Co., 1990

Microsoft Bookshelf 1987 - 1992, Microsoft Corp.

Mindscape World Atlas and Almanac, Mindscape Inc., 1995

OMRI Daily Digest, Open Media Research Institute, 1995

PC Globe 5.0, PC Globe Inc., 1991

PC Globe MAPS 'N'FACTS, Broderbund Software Inc., 1993

Périodisc La Presse, CEDROM Technologies Inc.

SIRS Researcher, Social Issues Resources Series Inc.

The Academic American Encyclopedia (Electronic Version), Grolier Publishing Inc., 1992

The Canadian Encyclopedia on CD-ROM, InContext Corp.

The Economist on CD-ROM, The Economist Newspaper Ltd.

The Globe and Mail & Financial Times on CD-ROM, Globe Information Services

The TIMES World Map and Database., TIMES Books, Harper Collins Publishers, 1994

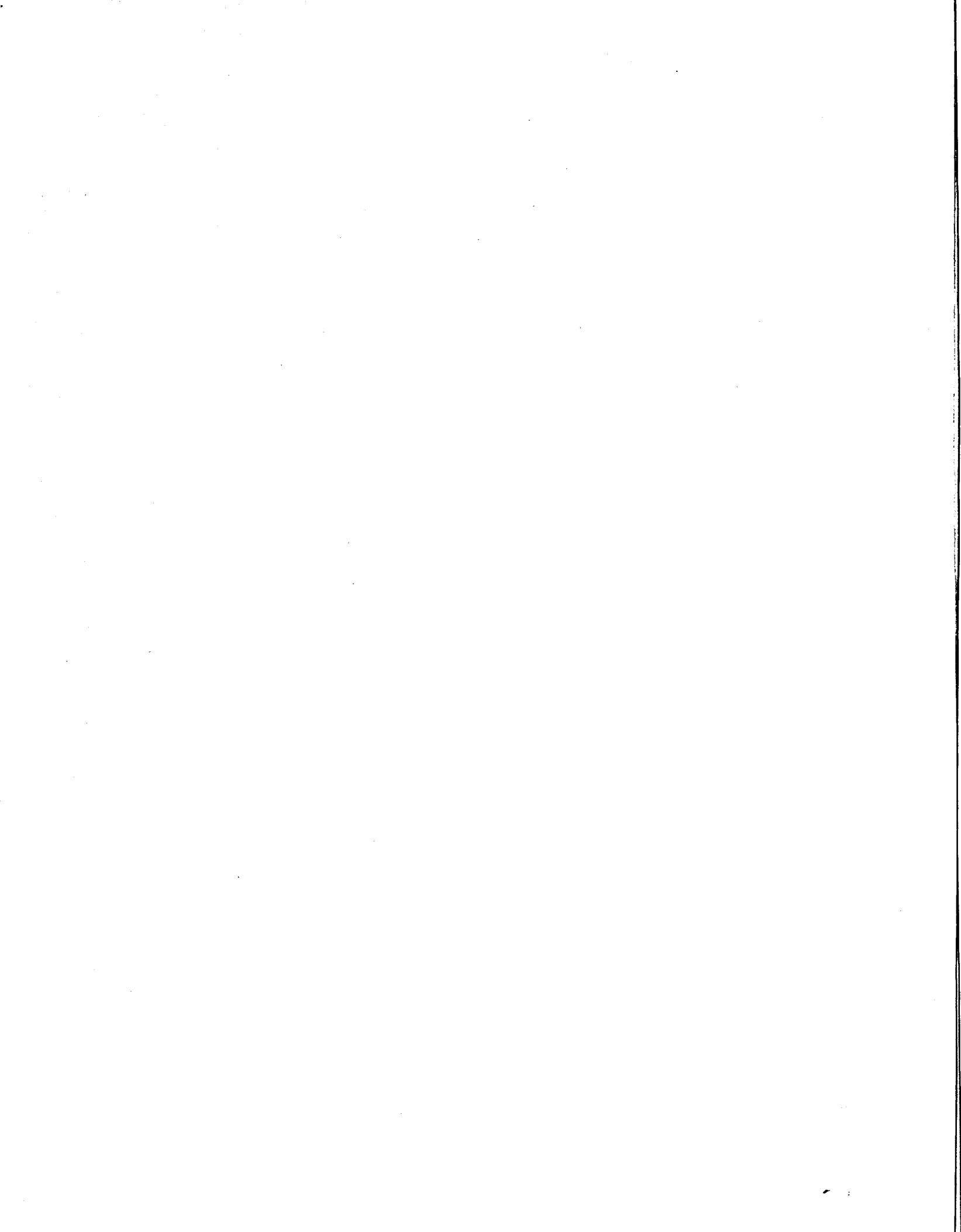
The World Almanac and Book of Facts, Metatec Discovery Systems, 1991

TIME MAGAZINE Multimedia Almanac, Time Inc., Softkey Multimedia Inc., 1995

World Atlas MPC V. 4.01, The Software Toolworks Inc., 1993

World Guide 1995, Interactive Media Group

World Wide Web sur l'Internet



RÉFÉRENCES

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de copier toute partie du présent recueil, sous quelque forme ou de quelque manière que ce soit, sans l'autorisation écrite des maisons d'édition respectives. Les erreurs ou omissions éventuelles sont attribuables aux sources originales.

Les sources qui ont servi à la création de ce document sont les suivantes:

Actualité Québec, *CEDROM Technologies Inc.*

Atlas mondial Microsoft Encarta 97, Microsoft Corp.

Atlas du Monde, 1992-1993, The Software Toolworks Inc.

CD Globe, Broderbund Software Inc, Edusoft Version française, 1995

Dictionnaire Hachette multimédia encyclopédique 1997, Hachette, 1997

Encyclopédie Microsoft Encarta 97, Microsoft Corp.

Encyclopaedia Universalis, France S.A., 1995

Larousse Multimédia Encyclopédique, Larousse, 1995

L'État du monde, Éditions la Découverte, CEDROM-SNI

Le Monde sur CD-ROM, Le Monde SARL & Research Publications International

Le Monde diplomatique sur CD-ROM, CEDROM-SNI

PC Globe MAPS 'N'FACTS, Broderbund Software Inc., 1993

Pour toute information supplémentaire disponible sur Internet, le lecteur peut se rendre aux adresses WWW suivantes:

Société Radio-Canada
<http://www.radio-canada.com>

Agence canadienne de développement international (ACDI)
<http://acdi-cida.gc.ca/>

The Center for Disease Control
<http://www.cdc.gov>

Ministère des Affaires étrangères et du commerce international
<http://dfait-maeci.gc.ca/>

Le Devoir
<http://www.ledevoir.com>

Le Soleil
<http://www.lesoleil.com>

Le Droit
<http://www.ledroit.com>

Le Monde
<http://www.lemonde.fr>

Le Monde diplomatique
<http://www.ina.fr/CP/MondeDiplo>

Agence de coopération culturelle et technique (ACCT)
<http://www.francophonie.org>

Universités francophones d'Amérique du Nord
<http://felix.refer.qc.ca/AMERIQUE-CONTACT>

Industrie Canada
<http://www.ic.gc.ca/>

Guide du routard
<http://www.club-internet.fr/routard>

Guides de tourisme Michelin
<http://www.michelin-travel.com>

Nations Unies
<http://www.un.org>

Banque mondiale
<http://www.worldbank.org/html/Welcome.html>

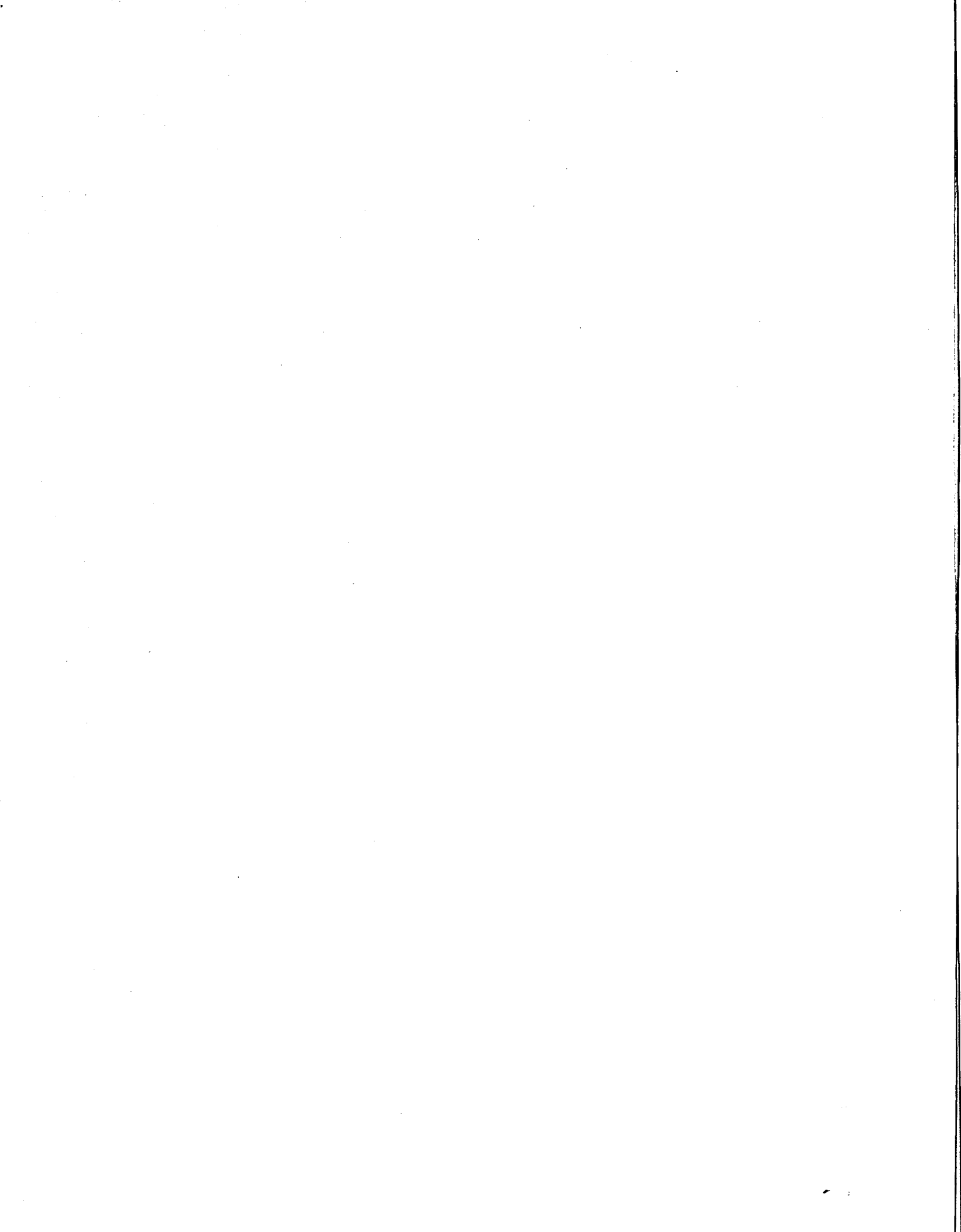
Fonds monétaire international
<http://www.imf.org/>

Organisation mondiale de la santé
<http://www.who.ch/>

Études sur divers pays disponibles à la Bibliothèque du Congrès des États-Unis
(Library of Congress Country Studies)
<http://lcweb2.loc.gov/frd/csquery.html>

Thèmes

VUE D'ENSEMBLE	3
Géographie, population et économie	3
Histoire	4
La difficile démocratisation des systèmes politiques africains.....	5
Le souffle démocratique.....	7
Ouagadougou	16
Bobo-Dioulasso.....	16
CARTES	17
FAITS ET CHIFFRES	19
Agriculture	19
Histoire.....	19
Éducation.....	20
Énergie	21
Environnement	21
Géographie.....	21
Gouvernement	22
Population.....	23
Santé.....	24
Tourisme.....	24
Villes principales.....	25
ÉVÉNEMENTS RÉCENTS.....	27
<i>Événements récents en 1997.....</i>	27
<i>Résumé des événements en 1996</i>	28
<i>Résumé des événements en 1995</i>	29
RENSEIGNEMENTS UTILES POUR LES VOYAGEURS.....	31
<i>Contacts au Canada et au Burkina Faso</i>	31
<i>Information sur la santé à l'intention des voyageurs.....</i>	32
Conseils généraux à l'intention des voyageurs	32
Avant de partir	32
Recommandations en matière d'immunisation.....	32
Paludisme	33
Médicaments personnels.....	33
Assurance santé-voyage	34
Pendant le voyage.....	34
Au retour	35
<i>Renseignements consulaires aux voyageurs – Ministère des Affaires étrangères</i>	36
<i>Table de conversion des devises</i>	40



VUE D'ENSEMBLE

"Burkina Faso," Encyclopédie® Microsoft® Encarta 97. © 1993-1996 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

Burkina Faso, pays d'Afrique occidentale, enclavé entre le Mali, au nord et à l'ouest, le Niger, à l'est, le Bénin, le Togo, le Ghana et la Côte-d'Ivoire, au sud. L'ancienne Haute-Volta, qui couvre une superficie de 274 200 km², a pris en 1984 le nom de Burkina Faso, signifiant «le pays des hommes intègres», alors qu'était instauré un régime militaire socialisant. Le Burkina Faso a accédé à la démocratie en 1991. Sa capitale est Ouagadougou.

Zyzomys: Copyright Act/Hachette 1992

Burkina Faso (République démocratique et populaire du) (anc. Haute-Volta): État intérieur d'Afrique occid.; 274 200 km²; environ 7 900 000 hab.; cap. Ouagadougou. Langue off.: français. Monnaie: franc C.F.A. Princ. groupes ethniques: Mossis (48 %), Peuls, Lobis, Bobos, Sénoufos, Gourounsis. Relig.: animisme (majoritaire), islam et christianisme. - L'art des peuples voltaïques est princ. représenté par la production de masques des Bobos, des Kourumbas, des Lobis et des Mossis.

Géographie, population et économie

Pénéplaine cristalline monotone au sol pauvre, le Burkina Faso se partage entre un milieu tropical de savane et de forêt sèche au S. et un milieu sahélien de steppe au N. La population, rurale à plus de 90 %, est en croissance rapide et la main-d'oeuvre s'expatrie massivement pour travailler dans les pays voisins. Les ressources économiques sont faibles (cultures vivrières, coton, arachide, élevage bovin extensif) et le seul débouché extérieur est la voie ferrée Ouagadougou-Abidjan. Très pauvre, le Burkina Faso appartient aux pays les moins avancés et dépend largement de l'aide internationale.

Larousse Multimédia Encyclopédique, Larousse S.A. France, 1997

Le Burkina est un État enclavé : Abidjan, en Côte d'Ivoire, débouché maritime atteint par le rail, est à plus de 1 100 km de la capitale. Situé dans une zone au climat tropical aride dans le Nord, sans ressources minières notables (un peu de phosphates, de manganèse), c'est un des pays les plus pauvres du monde.

La population et les activités

La population, formée pour moitié environ de Mossi, est essentiellement rurale. Elle se consacre principalement aux cultures vivrières (mils et sorghos surtout) ; l'élevage (par les Peul dans le Nord) souffre de la sécheresse affectant la zone sahélienne. Le coton, loin devant l'arachide et la canne à sucre, constitue le principal produit d'exportation et alimente une industrie limitée à l'agroalimentaire et localisée à Ouagadougou et surtout à Bobo-Dioulasso, les seules véritables villes. La balance commerciale est très lourdement déficitaire malgré les envois des émigrés. Ceux-ci sont nombreux, du fait d'une pression

démographique soutenue. L'assainissement de la gestion du pays (la dette absorbant plus du tiers des recettes) était indispensable pour obtenir l'aide de la Banque mondiale et du F. M. I., qui s'est notamment concrétisée par des opérations de développement rural et hydraulique.

Histoire

Larousse Multimédia Encyclopédique, Larousse S.A. France, 1997

Le pays est peuplé en majorité par les Mossi, qui fondent à partir du XII^e siècle plusieurs royaumes.

1896 : les Français occupent Ouagadougou.

1919 : la future Haute-Volta est intégrée à l'Afrique-Occidentale française.

1932 : la colonie de Haute-Volta disparaît momentanément. Elle est répartie entre le Soudan, la Côte d'Ivoire et le Niger.

1947 : la Haute-Volta est reconstituée.

1960 : elle acquiert sa complète indépendance sous la présidence de M. Yaméogo.

1966-1983 : la Haute-Volta est secouée par divers coups d'État militaires, dont celui de Thomas Sankara en 1983.

1984 : la Haute-Volta devient le Burkina.

1987 : Thomas Sankara est renversé par le capitaine Blaise Compaoré.

1991 : le parti unique abandonne le marxisme-léninisme ; le multipartisme est instauré.

Zyzomys: Copyright Act/Hachette 1992

Conquise par les Français (1895- 1898), détachée du Haut-Sénégal-Niger en 1919, la Haute-Volta fut divisée en 1932 entre les colonies voisines et reconstituée en 1947. Elle accéda à l'indép. en 1960. En 1966, l'armée renversa le président M. Yameogo. Le colonel Sangoulé Lamizana lui succéda et prit tous les pouvoirs en 1974 puis fut renversé (nov. 1980). Après deux autres coups d'État, le capitaine Thomas Sankara accéda au pouvoir (aout 1983); il gouverna, appuyé par les Comités de défense de la révolution, d'obédience marxiste, jusqu'à sa liquidation par son second, le capitaine Blaise Compaoré, en oct. 1987, qui fit exécuter (sept. 1989) les autres chefs du coup d'État de 1983. En 1991, les militaires au pouvoir abandonnèrent les principes marxistes-léninistes pour se rallier à ceux de l'économie de marché; une nouvelle constitution, approuvée par référendum, prévoit l'instauration du multipartisme; une amnistie politique générale a été décrétée. Aux présidentielles de décembre, B. Compaoré a été élu président de la république (75 % d'abstention). (V. Actualité récente.)

©J. du Bois de Gaudusson et M. Izard, article «Burkina Faso», 1997, Encyclopaedia Universalis

Ancien territoire de l'Afrique-Occidentale française, la république de Haute-Volta a accédé à l'indépendance en 1960 ; elle est devenue, depuis le 4 août 1984, le Burkina Faso (« la patrie des hommes intègres »). Situé au sud de la boucle du Niger, ce pays sahélo-soudanien n'a pas

de débouché sur l'océan Atlantique, dont il est éloigné de plusieurs centaines de kilomètres ; ses voisins sont le Mali, la Côte-d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin et le Niger.

Défavorisé par des conditions naturelles ingrates, presque totalement démuné de ressources minières immédiatement exploitables et habité par une population parmi les plus denses d'Afrique (estimée à 8,8 millions d'habitants pour une superficie de 274 000 km²), le Burkina Faso est un des pays les plus pauvres du monde ; son P.N.B. par habitant, en baisse, est de 320 dollars (rapport de la Banque mondiale 1991).

La population est divisée en une soixantaine d'ethnies d'inégale importance, qui se partagent entre deux groupes linguistiques : gur, ou voltaïque, et mandé. Les principaux ensembles ethniques sont : les Moose, ou Mossi (47 p. 100 de la population), les Gourmantché, les Bisa, les populations dites gourounsi, les Samo, les Marka, ou Dafing, les Bwa, les Bobo, les Dagari, les Lobi et une fraction des Sénoufo ; Peuls et Touaregs occupent la partie septentrionale du pays.

Si les religions traditionnelles (animisme) sont largement majoritaires, l'islam, depuis longtemps religion des commerçants, étend son influence sur plusieurs régions, notamment chez les Moose ; par les cadres administratifs et politiques qu'elle fournit, la minorité chrétienne exerce une influence prépondérante sur les affaires publiques.

Comme celle de nombreux États du Tiers Monde, la vie politique de la Haute-Volta puis du Burkina Faso connaît une instabilité chronique, faisant se succéder des régimes aux traits fort contrastés : dictature civile de Maurice Yaméogo, républiques pluralistes et démocratiques sous la présidence du général Lamizana, révolution radicale des militaires présidée par le capitaine Sankara jusqu'à sa mort violente en 1987, présidence du capitaine Blaise Compaoré s'orientant vers un régime constitutionnel et pluraliste. D'une grande diversité, ces régimes politiques n'en sont pas moins marqués par un certain nombre de points communs : tous sans exception ont dû se mesurer ou composer avec des centrales syndicales combattives et des chefferies traditionnelles toujours vivantes ; à l'exception de la Ire République, les militaires ont joué un rôle certes très variable, mais toujours réel ; enfin, les responsables gouvernementaux, civils ou militaires, ont constamment manifesté une propension à cultiver leurs divisions internes jusqu'à parfois donner l'image d'un jeu politique éloigné des préoccupations concrètes des populations de plus en plus tentées par un fort abstentionnisme électoral.

La difficile démocratisation des systèmes politiques africains

©R. Otayek, article «*La difficile démocratisation des systèmes politiques africains*», 1989, Encyclopaedia Universalis

À l'instar des pays de l'ex-bloc communiste, l'Afrique est entrée, depuis la fin des années quatre-vingt, dans un processus de restauration ou, plus précisément, d'instauration de la démocratie. À l'exception de quelques irréductibles, indifférents au vent du changement, tous les États subsahariens se sont engagés l'un après l'autre dans des politiques de libéralisation marquées notamment par le rétablissement du multipartisme et la tenue d'élections libres.

Partout ou presque, le parti unique a été démantelé ou est en voie d'effacement et les Africains réapproprient une parole confisquée depuis plus de trente ans. « Conférences nationales », mouvements de rues et élections concurrentielles traduisent le réveil de sociétés civiles jusque-là tenues au silence ou, dans la meilleure des hypothèses, tolérées. Bien qu'il faille se réjouir sans réserve de ce bouillonnement, il est néanmoins prématuré d'en tirer la conclusion que l'Afrique est sortie de la crise dans laquelle elle se débat depuis la fin des années soixante-dix. En effet, le chemin vers la démocratie est long et difficile, et le développement, sans lequel celle-ci ne saurait s'épanouir, reste encore largement un mirage.

Trente ans d'autoritarisme

Cette démocratisation est d'autant plus problématique que le principe démocratique n'a germé que récemment sur le continent africain. Certes, les sociétés africaines anciennes fonctionnaient fréquemment selon un mode de régulation politique privilégiant le dialogue (la « palabre »). Toutefois, derrière le consensus s'ordonnaient des systèmes complexes d'inégalité et de domination: le pouvoir des chefs était limité mais réel, et, surtout, la soumission des femmes aux hommes et des cadets aux aînés ne se discutait pas. On ne saurait donc qualifier ces sociétés de démocratiques.

En réalité, l'Afrique n'a expérimenté la démocratie que durant le court intermède séparant, dans les années cinquante, les premières élections libres, organisées sous l'égide de l'administration coloniale européenne, de l'accession des colonies à l'indépendance. L'État postcolonial mis en place à partir du début des années soixante a été doté des principaux attributs de l'État démocratique occidental: Constitution libérale, Parlement, séparation des pouvoirs, etc. Gage supplémentaire, pensait-on, de réussite de cette « greffe », sa gestion a été confiée à des élites occidentalises acquises aux idéaux démocratiques.

Très éphémère a été cependant la vie de cet État. En quelques années, du Sahara aux côtes orientales du continent, qu'ils fussent d'orientation capitaliste ou « socialiste », francophones ou anglophones, dirigés par des civils ou des militaires, tous les pays africains se constituèrent en régimes de parti unique, caractérisés par un degré plus ou moins accentué d'autoritarisme; partout, aussi, la centralisation et le jacobinisme prévalurent et les formules fédérales, à l'exception du Nigeria, firent long feu ainsi que l'illustre le cas camerounais. Seuls le Botswana (Afrique australe) et, à un degré moindre, le Sénégal échappèrent à la fatalité du monopartisme et se singularisèrent par la permanence d'un jeu démocratique certes imparfait mais qui avait au moins le mérite d'exister.

Le système de parti unique s'imposa d'autant plus aisément qu'il ne manquait pas de justification. Sur le plan scientifique d'abord, un courant important de la science politique et juridique américaine et française entreprit de le légitimer au nom de la nécessité de la construction de la nation et de la promotion du développement. Très ethnocentrées car partant de l'étude des sociétés occidentales, niant implicitement l'historicité propre des sociétés africaines, les thèses de ce courant restèrent figées jusqu'à la fin des années quatre-vingt, moment qui vit les régimes monopartites être emportés par le vent du multipartisme. Sur le plan idéologique ensuite, le parti unique fut conforté par le triomphe du

modèle léniniste en Europe de l'Est après la Seconde Guerre mondiale. Certes, les partis uniques africains n'en étaient pas des copies exactes: ils en différaient même beaucoup tant par l'idéologie que par la capacité de mobilisation. Mais ils s'en rapprochaient du point de vue de l'organisation, fondée dans les deux cas sur une forte hiérarchisation et un centralisme poussé à l'extrême. Il fut enfin inlassablement légitimé par référence à la (prétendue) conception africaine du pouvoir, un pouvoir structuré autour d'un chef unique (« il ne peut y avoir deux caïmans mâles dans le même marigot ») dictant sa loi à une société unanimiste. Déclarée « invention coloniale » inadaptée aux réalités sociales autochtones, la démocratie disparut ainsi rapidement du paysage politique africain.

S'il est le produit des projets hégémoniques des groupes sociaux qui héritèrent de l'État aux indépendances, l'échec de la démocratie s'explique également par des facteurs sociologiques: analphabétisme des populations, impréparation des élites à l'exercice du pouvoir, faible différenciation des institutions léguées par le colonisateur, etc.

Cet échec renvoie enfin, et de façon décisive, aux modalités par lesquelles s'expriment en Afrique les luttes pour le pouvoir. Là, comme ailleurs, leur enjeu principal est l'accès à l'État et à ses richesses. Mais, alors que dans les démocraties occidentales ces luttes se règlent pacifiquement, en Afrique, compte tenu de la fragilité des institutions politiques, elles prennent un caractère extrêmement conflictuel. De cette compétition exacerbée découlent les symptômes constitutifs de la crise de l'État en Afrique: patrimonialisme, clientélisme politique, ethnicisation des conflits, autant de facteurs générateurs de violence, donc peu propices à l'épanouissement de la démocratie.

À sa place, c'est donc, au contraire, l'autoritarisme qui s'installe (personnalisation du pouvoir sous le couvert de Constitutions présidentielles, étatisation de l'économie, suppression des libertés fondamentales, déni des droits de l'homme, généralisation de la corruption, du népotisme et de l'arbitraire, etc.), dégénéralant parfois en tyrannie sanglante (Macias Nguema en Guinée-Équatoriale, Jean Bedel Bokassa en République centrafricaine ou encore Idi Amin Dada en Ouganda). Lorsqu'il y avait élections, elles étaient semi-compétitives dans le meilleur des cas: les électeurs désignaient leurs représentants parmi plusieurs candidats tous issus du parti unique. Surveillées, ces élections n'étaient cependant pas totalement dénuées d'utilité du point de vue du pouvoir, d'abord, qui, ce faisant, se légitimait aux yeux de la communauté internationale et renouait le contact avec la population; pour celle-ci, ensuite, qui en profitait pour exprimer des revendications dans les limites tracées par le parti et choisir, parmi les candidats en lice, celui qui lui paraissait le plus apte à médiatiser ses relations avec le pouvoir central. Mais, en aucun cas, les élections semi-compétitives ne constituaient un instrument d'alternance politique.

Le souffle démocratique

C'est donc cet ordre que la revendication démocratique a entrepris d'ébranler.

Le « vent d'Est »

Celle-ci s'articule autour de trois dynamiques principales. La première est la conséquence de ce que l'on a appelé le « vent d'Est ». En effet, l'Afrique n'a pas tardé à ressentir l'onde de choc des bouleversements qui ont emporté les régimes communistes d'Europe centrale et orientale. Comme les autres, les Africains ont été édifiés par la relative facilité avec laquelle les peuples de cette région ont mis fin au totalitarisme, cependant que leurs dirigeants découvraient avec un effroi certain les images de l'exécution du couple Ceausescu en Roumanie. De ce point de vue, l'implosion du bloc socialiste a donc eu une incontestable valeur d'exemple.

Les retombées de ce séisme ont été idéologiques ensuite. La conséquence majeure de la décomposition des partis communistes de l'Est européen a été de délégitimer le système de parti unique: en effet, comment le justifier désormais alors que la faillite du modèle original était consommée ?

Le dernier résultat de ces changements a enfin été d'ordre géostratégique. L'effacement de la puissance soviétique combiné avec les effets de la perestroïka gorbatchévienne s'est traduit par un désengagement soviétique en Afrique, la fin des régimes « marxistes-léninistes » subsahariens (l'Éthiopie notamment) et l'apaisement de conflits régionaux (comme ceux d'Afrique australe) que la rivalité Est-Ouest contribuait à entretenir et à exacerber. Dans ce contexte, les régimes autoritaires qui monnayaient le soutien occidental contre leur militantisme antisoviétique perdaient une grande partie de leur raison d'être et, surtout, de leur capacité de résistance aux pressions internes et externes en faveur de leur libéralisation.

Au titre des pressions externes, on ne saurait d'ailleurs passer sous silence celles de l'Europe et, plus particulièrement, de la France. Ces pressions s'ébauchèrent timidement dès 1984 avec la signature de la troisième Convention de Lomé faisant mention de l'attachement des pays signataires au respect de la dignité humaine et insistant sur le fait que tout individu a droit au respect de la loi; ces principes furent réaffirmés en 1989 par la Convention de Lomé IV. Bien que leur mise en pratique demeurât problématique, ces dispositions reflétaient la prise de conscience par les Européens du retard des pays en développement, notamment ceux d'Afrique, en matière de droits de l'homme.

En ce qui concerne la France plus spécifiquement, un pas important fut franchi en juin 1990, au seizième sommet franco-africain de La Baule. Devant ses pairs du continent noir, François Mitterrand lançait un appel en faveur de la démocratisation des régimes africains, laissant entendre qu'il ne saurait y avoir de démocratie sans développement, ni de développement sans démocratie. Incidemment, la prise de position du président français témoignait du fait que l'Afrique restait son domaine réservé. En effet, avant lui, d'autres responsables politiques français, dont le ministre de la coopération, s'étaient prononcés en faveur de la libéralisation des régimes africains, mais sans grand résultat, de même qu'était resté lettre morte le « rapport Hessel » qui, rédigé à la demande de Michel Rocard, alors Premier ministre, portait un regard très critique sur la coopération française.

Quoi qu'il en soit, pour la première fois dans l'histoire des relations franco-africaines, la France poussait ouvertement ses protégés africains à se démocratiser, tout en manifestant sa volonté de lier désormais plus ou moins directement son aide en particulier l'octroi de nouvelles facilités pour le remboursement de la dette africaine ou son annulation pure et simple - aux efforts allant dans ce sens. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les chefs d'État présents à La Baule n'ont pas adhéré de gaieté de cœur aux propos de François Mitterrand, les plus réservés étant Moussa Traoré (Mali) et Hissène Habré (Tchad), aujourd'hui évincés du pouvoir, ainsi que Gnassingbé Eyadéma (Togo), dont les pouvoirs, autrefois immenses, ont été rognés par l'opposition réunie en une conférence nationale en 1991.

La banqueroute économique et financière

La deuxième série de facteurs ayant ébranlé les autoritarismes africains est d'ordre économique et financier. La situation globale de l'Afrique à la fin des années quatre-vingt était dramatique, et elle le reste. Sensible depuis le milieu de la décennie précédente, la crise a atteint son paroxysme, signant même la faillite des rares havres de relative prospérité (Côte-d'Ivoire, Nigeria, Cameroun) bâtis sur la rente agricole ou minière. Tous les indicateurs économiques et sociaux sont en régression: l'agriculture stagne alors que la population ne cesse de croître; l'industrie recule; les cours des matières premières s'effondrent alors que les exportations chutent dramatiquement, la part de l'Afrique dans le commerce international ayant diminué de 50 p. 100 entre 1970 et 1985 (la perte des parts du marché est de l'ordre de 13 p. 100 pour le café, 35 p. 100 pour le cacao et 29 p. 100 pour le coton, produits dont l'Afrique est l'un des gros producteurs mondiaux); les services sociaux (écoles, santé) sont à l'abandon; les entreprises publiques, innombrables, sont en faillite après avoir accumulé les déficits. Au total, l'Afrique accuse une dette extérieure de 764 milliards de francs en 1990; au regard de son produit intérieur brut (P.I.B.), c'est la région du monde la plus endettée.

Ce bilan catastrophique, imputable aussi bien à la dégradation de l'environnement international qu'aux politiques menées par les dirigeants africains, est à l'origine de l'intervention des institutions de Bretton Woods (Fonds monétaire international et Banque mondiale) dans les économies africaines. Celle-ci prend la forme de plans d'ajustement structurel (P.A.S.), ensemble de réformes et de mesures de régulation conjoncturelles dont l'objectif est double: restauration des grands équilibres financiers à court terme, création des conditions d'une croissance durable à long terme. Le premier P.A.S. fut lancé en Afrique en 1979; dix ans plus tard, trente et un pays africains y étaient assujettis.

La réalisation des plans d'ajustement a des conséquences importantes sur les régimes africains. Conséquences directes d'abord, dans la mesure où le F.M.I. et la Banque mondiale subordonnent l'octroi de leur aide financière (les « facilités d'ajustement ») à l'adoption de mesures internes de libéralisation, de désengagement de l'État et de respect des droits de l'homme. Conséquences indirectes ensuite. En effet, les P.A.S. impliquent notamment une réduction drastique du train de vie de l'État, du fait de la diminution des effectifs de la fonction publique et des baisses de salaires pouvant aller, comme en Côte-d'Ivoire, jusqu'à 40 p. 100 ! Ils commandent donc une rigueur de gestion peu compatible avec les pratiques clientélistes et patrimoniales qui sont consubstantielles aux autoritarismes africains. Ne

disposant plus de ressources à distribuer, ceux-ci perdent leurs bases sociales et, devenus plus fragiles, résistent moins bien à la contestation qu'alimente l'aggravation des conditions de vie. De ce point de vue, les sociétés africaines ont démontré qu'elles sont loin de la passivité qu'on leur prête souvent à tort. Sans atteindre l'ampleur qu'elles ont eue dans les anciennes démocraties populaires, les manifestations de rue, bien réelles, ont témoigné d'une profonde volonté de changement et révélé un potentiel de mobilisation souvent insoupçonné: à Bamako, Lomé, Abidjan, la population est descendue dans la rue réclamer la démocratie, n'hésitant pas, comme en Europe de l'Est, à braver les chars.

La crise politique

La crise politique est donc le troisième facteur de déstabilisation des régimes autoritaires africains. La pression accrue des institutions de Breton Woods survient dans un contexte de profondes mutations socio-politiques. C'est peut-être une banalité, qu'il n'est pas inutile toutefois de rappeler: l'Afrique des années quatre-vingt-dix n'est plus celle des indépendances. La population africaine est jeune et se caractérise par la montée de nouvelles générations de diplômés dont l'horizon paraît irrémédiablement bouché. En effet, compte tenu de la raréfaction des ressources et des mesures d'austérité préconisées dans le cadre des plans d'ajustement structurel, l'État, autrefois premier employeur, n'embauche plus, quand il ne licencie pas. Ces diplômés vont donc grossir les cohortes de chômeurs qui encombrant les centres urbains; dans le meilleur des cas, ils assurent leur survie en exerçant l'un des ces innombrables et ingénieux emplois du secteur dit « informel » (c'est-à-dire, selon la définition classique, non moderne ou non structuré de l'économie). Le mal-vivre de la jeunesse est d'autant plus profond que les sociétés africaines demeurent gérontocratiques à un point tel que les conflits de générations sont parmi les plus aigus qu'elles aient à résoudre. La domination des aînés à tous les niveaux d'organisation sociale bloque l'accès des jeunes aux positions de pouvoir qu'ils sont en mesure de revendiquer en vertu de leurs diplômes et de leurs compétences. S'affranchir de cette tutelle suppose une remise en cause des relations d'autorité qui, de la famille à l'appareil d'État, en passant par le village et le clan, organisent cette domination.

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que les universités soient partout à la pointe du combat pour la démocratie. Inquiets pour leur avenir, les étudiants sont les mieux à même d'articuler les revendications catégorielles et économiques sur celles des libertés. Tel a été le cas en Côte-d'Ivoire et, plus encore, au Zaïre, où le massacre de plus de cent trente personnes en mai 1990 au campus de Lubumbashi a montré que les étudiants étaient prêts à payer de leur sang leur engagement en faveur de la démocratie.

Aussi important a été en outre le rôle joué par des personnalités à la stature internationale, tels, au Bénin (ex-Dahomey), Nicéphore Soglo, ancien administrateur de la Banque mondiale, élu président de la République en 1990, ou, au Togo, Edem Kodjo, ex-secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.). Auréolés de leur prestige, encouragés par les évolutions à l'Est, ces hommes ont agrégé autour d'eux les opposants: exilés politiques, transfuges du parti unique, fonctionnaires paupérisés, étudiants frustrés...

Autre témoignage du réveil des sociétés civiles africaines, la prise de parole des Églises, qu'elles soient catholique ou protestante. Comme en Europe de l'Est, le clergé chrétien s'est associé à la croisade pour la démocratie. Le fait mérite d'être souligné car, en s'engageant ainsi, les Églises rompaient avec des années de silence, voire de compromissions avec les pouvoirs autoritaires. Cette prise de conscience s'est incarnée notamment dans les « lettres des évêques » qui ont fleuri un peu partout et constitué un encouragement à la lutte pour le respect des droits de l'homme. Jouissant d'une autorité morale forte, l'Église catholique en particulier hérita fréquemment d'une position d'arbitre entre le pouvoir et l'opposition: c'est ainsi qu'au Bénin le cardinal de Souza fut désigné comme président de la conférence nationale qui organisa la transition démocratique; ce fut également le cas au Congo avec Mgr Kombo et au Gabon avec Mgr Mvé.

Citons enfin le rôle actif joué un peu partout par les associations d'avocats. Craints, pourchassés, assassinés parfois, les hommes de loi ont décisivement contribué à faire reculer l'arbitraire et à imposer la nécessaire restauration de l'État de droit.

L'ébranlement des régimes autoritaires en Afrique renvoie donc à une pluralité de facteurs combinant l'interne et l'externe, l'économique, le social et le politique. C'est donc bien d'une crise structurelle qu'ils souffraient et, au regard de ce qu'a été trente ans durant le règne du parti unique, la transition démocratique signe bien la fin d'une époque et le début d'une autre.

Scénarios pour une transition démocratique

Par-delà les spécificités locales, le passage à la démocratie s'est effectué selon trois scénarios principaux. Le premier est celui de la conférence nationale: pressé par la rue et les bailleurs de fonds internationaux, affaibli et isolé, le chef de l'État est mis en demeure d'accepter la convocation d'une conférence de toutes les forces politiques et sociales nationales (partis, syndicats, associations, Églises, groupements socioprofessionnels...). Assurée de sa légitimité, celle-ci, à l'issue de débats toujours passionnés, prononce l'arrêt de mort du régime précédent, dissout ses institutions, met en place des organes démocratiques provisoires et fixe un calendrier électoral qui permette à la population de choisir ses nouveaux dirigeants.

La transition par le biais de la conférence nationale a eu le Bénin comme pionnier et modèle. Elle s'y amorça le 7 décembre 1989. Acculé par l'ampleur de la crise politique et économique (dont le moindre des symptômes n'était pas la suspension pendant plusieurs mois du versement des salaires dans la fonction publique), le président Kérékou, au pouvoir depuis 1972, renonçait alors officiellement au marxisme-léninisme et, constatant la déliquescence du parti unique, décidait de convoquer une conférence nationale des forces vives de la nation pour débattre de l'avenir du pays. Conduite avec doigté par Mgr de Souza, la conférence, non sans résistances de la part de Mathieu Kérékou, élaborait un programme de transition pacifique vers la démocratie, promulgua le multipartisme et jeta les fondements d'une nouvelle Constitution. Le processus fut parachevé en mars 1991 avec l'élection présidentielle, qui vit la victoire de Nicéphore Soglo sur le président sortant.

Au Gabon, sans aller aussi loin qu'au Bénin, la conférence nationale (27 mars-19 avr. 1990) amorça la rénovation du système politique. Comme dans le cas béninois, elle dut surmonter les réticences du chef de l'État et, passant outre ses projets d'une période de transition de cinq ans avant l'instauration du multipartisme, imposer un projet de démocratie pluraliste. Il faut cependant relever que le président Bongo, à la différence de son homologue béninois, a réussi malgré tout à se maintenir au pouvoir, au prix, il est vrai, de l'abandon de certaines de ses prérogatives. C'est que, en dépit d'une contestation de grande ampleur, la conjoncture, au Gabon, se présentait sous de meilleurs auspices qu'au Bénin, où une situation de banqueroute financière se greffait au malaise politique. Cette donnée explique sans doute en partie la victoire, réelle bien que de justesse, de l'ancien parti unique aux élections législatives gabonaises de septembre et octobre 1990.

Au Congo, enfin, engagé plus tardivement dans un processus analogue, la conférence nationale mit fin, comme au Bénin, à un système de parti unique d'orientation marxiste-léniniste. Un acte fondamental a réorganisé totalement les institutions étatiques, rognant notamment les pouvoirs du chef de l'État au bénéfice du Premier ministre désormais responsable devant un Conseil supérieur de la république. Une période de transition d'un an a été prévue pour l'élaboration d'une nouvelle Constitution et l'organisation d'élections municipales et locales, législatives et présidentielle.

À quelques nuances près, le schéma de la conférence nationale a connu un large succès. Des pays (Togo et Niger notamment) s'y sont engagés selon un rythme et des modalités spécifiques.

Le deuxième scénario de démocratisation est celui de la transition organisée par le pouvoir lui-même, soit qu'il appelle spontanément la tenue d'une conférence nationale qu'il espère ainsi contrôler, soit, plus fréquemment, qu'il consente à de larges concessions sous l'effet conjugué de la crise économique et des manifestations populaires. Exemple fut, de ce point de vue, le cas de la Côte-d'Ivoire. Rituellement loué pour sa stabilité politique et sa relative prospérité économique, ce pays a connu en 1990 une période d'intense agitation sociale qui, fait notable, n'a pas épargné la personne même du chef de l'État, Félix Houphouët-Boigny. Dans ce contexte, et plutôt que de subir les événements, le régime a entrepris de se réformer de l'intérieur en se convertissant au pluralisme et en organisant des élections présidentielles puis législatives libres. À l'issue de la première, Félix Houphouët-Boigny fut réélu président de la République face au candidat de l'opposition, Laurent Gbagbo, leader du Front populaire ivoirien; les législatives, quant à elles, confirmèrent la bonne tenue du parti présidentiel, le Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (P.D.C.I.) qui remporta cent soixante-trois des cent soixante-quinze sièges à pourvoir. Bien qu'il ne faille pas prendre les résultats de ces élections au pied de la lettre (l'opposition ivoirienne a fait état de fraudes massives en faveur des candidats officiels), celles-ci n'en témoignent pas moins de la capacité du régime ivoirien à s'adapter aux évolutions.

Ce processus de libéralisation contrôlée est le schéma vers lequel s'orientèrent de nombreux régimes africains, qu'ils soient de nature civile (Cameroun, Zaïre) ou militaire (Nigeria, Burkina Faso). Il est toujours le même, à quelques nuances près: montée des oppositions, instauration du multipartisme et organisation d'élections libres à plus ou moins brève

échéance. Il faut noter, cependant, la singularité du Nigeria dont le régime militaire a bien élaboré un programme de dévolution du pouvoir aux civils, mais dans le cadre d'un système bipartite. Il convient également de remarquer que ce scénario semble présenter moins de risques que le précédent pour le pouvoir en place. En effet - l'exemple ivoirien le démontre -, face à l'atomisation de l'opposition en une multitude de partis et pour peu qu'il ait à sa tête un chef jouissant d'une légitimité historique (même entamée, comme c'était le cas pour Houphouët-Boigny), il peut se sortir à son avantage de l'épreuve des urnes et de parti unique devenir parti dominant en préservant l'essentiel de ses positions.

Le troisième et dernier scénario, enfin, est celui de ce que l'on pourrait appeler la libéralisation non contrôlée: le parti au pouvoir organise des élections libres à l'issue desquelles, vaincu, il abandonne le pouvoir à l'opposition. Il s'agit en somme d'un schéma classique, « à l'occidentale » d'alternance démocratique par la voie des urnes.

Assez exceptionnel en Afrique, ce processus s'est déroulé à deux reprises en 1991, d'une part aux îles du Cap-Vert, d'autre part à Sao Tomé et Príncipe. Dans les deux cas, le parti unique essoufflé, contesté, affrontant une grave crise socio-économique, instaura le multipartisme et organisa dans la foulée des élections dont il sortit défait. À première vue, ce cas de figure donne à penser que le parti unique décide de se saborder. En fait, il n'en est rien. Tant le Partido africano da independencia au Cap-Vert (P.A.I.C.V.) que le Movimento de libertacao à Sao Tome et Principe (M.L.S.T.P.) croyaient remporter les élections. Il est vrai que par rapport à bien d'autres, ces deux régimes faisaient preuve d'un autoritarisme modéré et se signalaient par un usage moins massif de la corruption. Mais cela n'a pas suffi. La population voulait le changement et l'a obtenu. Au Cap-Vert, le P.A.I.C.V. s'est effacé devant le Movimento para a democracia (M.P.D.) dont le candidat, Antonio Mascarenhas Monteiro, a succédé à Aristides Pereira, chef de l'État depuis l'accession de cette ancienne colonie portugaise à l'indépendance en 1975. À Sao Tomé et Príncipe, le M.L.S.T.P. a été écrasé par le Partido da convergencia democratica-gripo de reflexao (P.C.D.-G.R.).

Exceptionnelle en Afrique, répétons-le, l'alternance politique par la voie électorale ne règle pas, comme par enchantement, les problèmes qui se posent au Cap-Vert et à Sao Tomé et Príncipe; mais, par son caractère pacifique, elle devrait convaincre les plus réticents que les Africains ont la capacité d'assumer la démocratie.

Démocratie et développement

En effet, le postulat, aux connotations racistes plus ou moins latentes, selon lequel la démocratie serait un luxe pour l'Afrique à la vie dure. Un ancien Premier ministre de la France, en visite en Côte-d'Ivoire, prenait même le risque de le répéter à la veille des manifestations qui allaient contraindre le président Houphouët-Boigny à décréter le multipartisme. À l'appui de cette thèse on invoque régulièrement la crainte du tribalisme et l'on cite les violences qui, en Côte-d'Ivoire, au Gabon, au Zaïre et ailleurs, ont ponctué la marche vers la démocratie. C'est oublier un peu vite que les événements du début des années quatre-vingt-dix en Afrique sont une remise en cause radicale des équilibres socio-politiques issus de la colonisation. Toutes proportions gardées, cette évolution est comparable à celle de l'Europe de l'Est. C'est oublier aussi que la démocratie ne s'est pas construite sans heurts

en Europe où les révolutions sanglantes, fascismes, totalitarismes et guerres (y compris civiles) en jalonnèrent le cheminement. Il ne faut donc pas s'étonner des soubresauts que connaît aujourd'hui l'Afrique. Mais cela ne signifie pas qu'il faille s'abstenir de s'interroger lucidement sur les problèmes qui contrarient sa marche vers la démocratie.

Le premier tient paradoxalement au bouillonnement politique qui affecte toutes les sociétés africaines. Partout, poussé par le vent de liberté, surgit un nombre vertigineux de partis politiques: plus de soixante-dix au Gabon (pour une population ne dépassant pas le million d'individus) et quelque soixante au Congo ont participé aux conférences nationales organisées dans ces pays; dix-neuf en Côte-d'Ivoire, plusieurs dizaines au Burkina Faso... Certes, il est normal que les populations veuillent s'exprimer après trente ans de silence imposé. Mais il n'en reste pas moins que ce foisonnement pose un problème, ainsi que le prouve le réveil des nationalismes en Europe de l'Est. L'État autoritaire n'a pas résolu la question du tribalisme et de l'ethnicité; au contraire, il en a vécu. Par conséquent, il serait particulièrement malvenu de rêver à un quelconque retour en arrière, au nom de la lutte contre les particularismes. L'État démocratique en Afrique doit cependant faire la preuve de sa capacité de concilier ordre et liberté. La démocratie ne saurait se concevoir sans le pluralisme social et politique, mais celui-ci doit être sainement géré. C'est sans doute le défi le plus redoutable lancé à la démocratie dans les sociétés plurielles et infiniment complexes que sont les sociétés africaines: favoriser les libertés sans frayer la voie à l'anarchie et organiser l'expression des opinions individuelles et collectives sans céder à la tentation autoritaire.

Il convient de souligner à cet égard, que, si la démocratie ne va pas sans le multipartisme, à l'inverse, l'instauration du multipartisme ne signifie pas automatiquement celle de la démocratie. Celle-ci exige en effet l'existence d'une « culture démocratique » qui serve de référence à l'ensemble de la société: élites, partis, groupes d'intérêt et de pression... Or il faut bien reconnaître que l'Afrique manque encore cruellement de cette culture démocratique, tout simplement parce que la démocratie n'y a quasi jamais existé.

De ce point de vue, il n'est plus illégitime de s'interroger sur la sincérité de la « conversion » à la démocratie de régimes dont toutes les pratiques jusqu'à la fin des années quatre-vingt en étaient la négation. La question mérite d'autant plus d'être posée que bon nombre de ces régimes ont su tirer profit de la revendication démocratique pour se réformer de l'intérieur, abolir les aspects les plus insupportables de leur domination, mais sans céder sur l'essentiel, c'est-à-dire l'accès aux richesses de ceux qui sont aux commandes: tel est notamment le cas en Côte-d'Ivoire, au Gabon et au Zaïre. On peut penser, dès lors, que la démocratisation « par le haut », même si elle représente un progrès indéniable par rapport à la période antérieure, a un caractère instrumental pour des régimes condamnés à changer ou à disparaître.

Cette stratégie de survie a d'autant plus de chances de succès que, face aux pouvoirs en place, les oppositions paraissent bien désarmées. Divisées en de multiples partis et fractions, jouissant rarement d'une implantation nationale, elles disposent en outre de peu de moyens et n'ont qu'un accès limité aux médias officiels contrôlés par les partis au pouvoir.

L'hégémonisme persistant des anciens partis uniques pose donc le délicat problème de l'organisation de la société civile. En Afrique, les régimes autoritaires se sont partout imposés à la société par le recours plus ou moins marqué à la violence, qu'elle soit physique ou symbolique. Partout, à des degrés divers, le parti-État a prétendu fondre la société dans son moule, quand il n'a pas cherché à la détruire purement et simplement. La vague démocratique de la fin des années quatre-vingt prouve l'inanité de ces projets ainsi que l'exceptionnelle vitalité de la société civile en Afrique. Mais il n'en reste pas moins que celle-ci doit se dégager une fois pour toutes de l'orbite de l'État et consolider son autonomie institutionnelle qui est l'une des conditions de la démocratie.

Dans le même ordre d'idée, il faut aussi insister sur la nécessaire liberté d'entreprendre. Pendant trente ans, le dogme dirigiste a triomphé en Afrique. Libéraux (comme en Côte-d'Ivoire ou au Kenya) ou « socialistes » (comme en Guinée, au Congo ou en Éthiopie), tous les régimes africains se signalaient par un interventionnisme massif dans le domaine économique, et l'État était partout le premier producteur et le principal pourvoyeur d'emplois. Parallèlement à la démocratie politique, il faudra donc que s'instaure une démocratie économique et que soit favorisée l'initiative privée.

S'il est une condition de la démocratie, le désengagement de l'État doit cependant être pensé à la lumière des réalités africaines. On peut se demander, en particulier, si le libéralisme sauvage préconisé parfois est adapté à des économies fragiles, malades, désorganisées. Dans ce contexte, l'État ne doit-il pas jouer un rôle de régulation et d'encadrement pour limiter les excès inhérents aux politiques outrancièrement libérales?

De ce point de vue, les plans d'ajustement structurel élaborés sous l'égide des institutions de Bretton Woods suscitent davantage de questions qu'ils ne fournissent de réponses. En effet, prônant la privatisation de l'économie les P.A.S. reposent en grande partie sur la réduction des dépenses publiques. Or celle-ci ne manque pas d'affecter des domaines fondamentaux comme l'éducation et la santé, accroissant les difficultés des populations. Heureusement, le F.M.I. et la Banque mondiale se sont rendu compte de la rigueur de leurs interventions et ont entrepris d'en atténuer les effets sociaux les plus négatifs par des mesures d'accompagnement. Cette évolution est importante au regard des problèmes que rencontre l'instauration de la démocratie en Afrique. D'une part, les Africains en attendent non seulement des réformes politiques, mais également un mieux-être social et économique; ils ne comprendraient donc pas que son avènement coïncidât avec l'aggravation de leurs conditions de vie. En d'autres termes, la démocratie doit convaincre de sa supériorité sur les autoritarismes paternalistes auxquels elle s'est substituée. D'autre part, l'austérité économique est plus acceptable lorsqu'elle vient d'un pouvoir démocratique et légitime que lorsqu'elle est imposée par un pouvoir tyrannique. En réduisant les coûts sociaux de l'ajustement, le F.M.I. obéit donc à une logique d'efficacité politique: il ménage les régimes démocratiques qui ne résisteraient pas à des tensions sociales trop aigües et, ce faisant, accroît les chances de mise en œuvre des P.A.S.

L'autre grand débat que soulèvent les politiques d'ajustement a trait au protectionnisme. Les thérapies du F.M.I. recommandent, en effet, systématiquement l'ouverture des frontières et le libre échange total. Dans le cas où ces mesures seraient appliquées, on peut se demander

si, dans l'état de déliquescence dans lequel elles se trouvent, les économies africaines résisteraient à la concurrence européenne ou asiatique. Il y a là un réel problème du point de vue de la démocratie dès lors que l'on admet que celle-ci est indissociable du développement.

Ouagadougou

"Ouagadougou," Encyclopédie® Microsoft® Encarta 97. © 1993-1996 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

Ouagadougou, ville du centre du Burkina Faso, capitale du pays, située sur un plateau, au cœur d'une région agricole. Ouagadougou est le centre commercial et administratif du pays, relié par voie ferrée à Abidjan (Côte-d'Ivoire), sur l'océan Atlantique, et par route à Niamey (Niger). Les industries locales sont spécialisées dans l'égrenage du coton, le tissage des étoffes et des tapis, les produits alimentaires (abattoirs, entrepôts frigorifiques). On peut y admirer une cathédrale, une mosquée et le palais du Moro Naba, chef des Mossis. La ville possède une université.

Fondée au XV^e siècle par Oubri, le petit-fils d'Ouédraogo, ancêtre des Mossis, Ouagadougou fut le centre d'un puissant État mossi. En 1897, les explorateurs français Paul Voulet et Charles Chanoine firent la conquête de la ville et signèrent avec le *naba* (le roi), un traité de protectorat. En 1960, à l'indépendance de la Haute-Volta, Ouagadougou devint la capitale du pays, renommée Burkina Faso (pays des hommes intègres) en 1983. Population (estimation 1990) : 450 000 habitants.

Bobo-Dioulasso

"Bobo-Dioulasso," Encyclopédie® Microsoft® Encarta 97. © 1993-1996 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

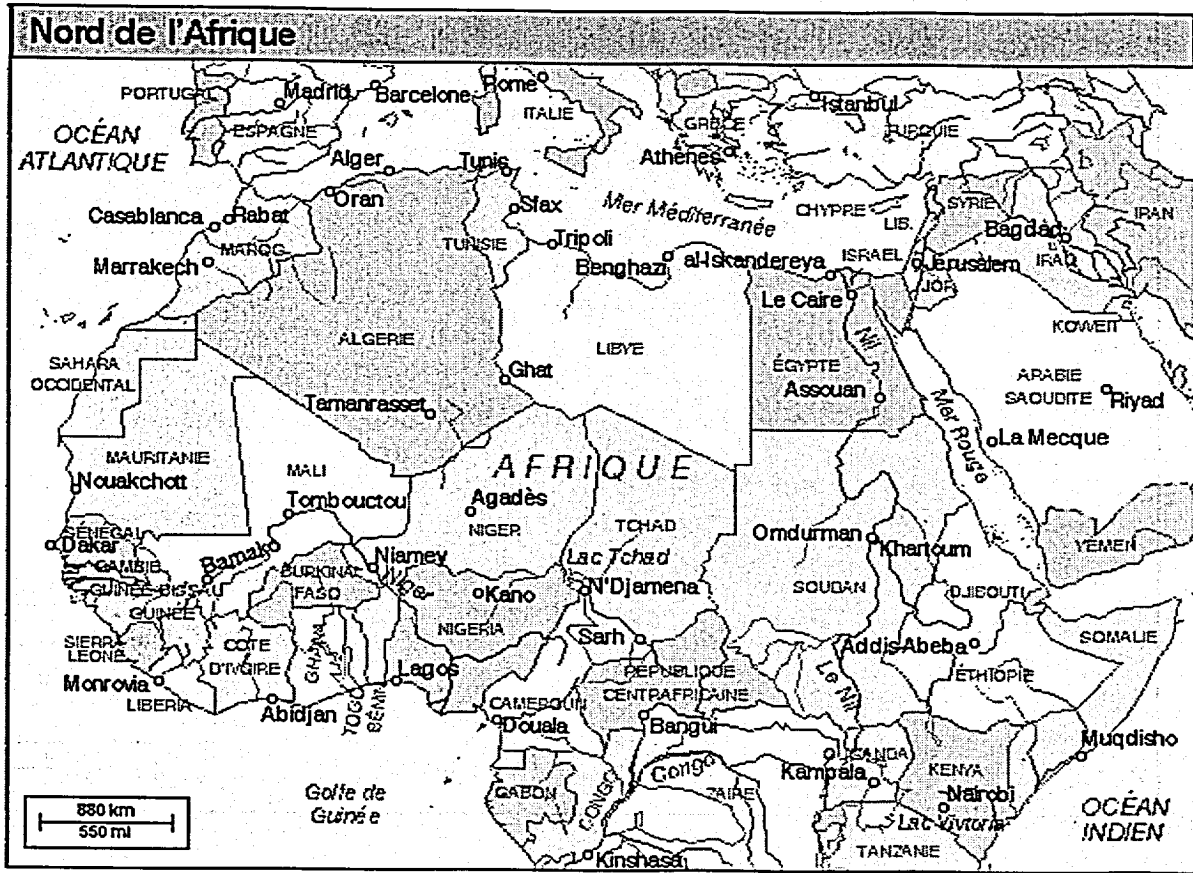
Bobo-Dioulasso, ville de l'ouest du Burkina Faso et centre administratif de la province de Houet. Située sur un plateau au bord de la voie ferrée traversant le pays de la Côte-d'Ivoire au Niger, Bobo-Dioulasso est un centre de commerce pour les produits agricoles de la région (cacahouètes, graines de sésame, sisal, bétail). Ses principales productions sont, entre autres, le fil de coton, les produits métallurgiques, l'huile végétale, le savon, la chaux et les briques.

Bobo-Dioulasso compte plusieurs mosquées et plusieurs instituts de recherche, dont le Centre d'études économiques et sociales d'Afrique de l'Ouest (1960) et des établissements traitant d'épidémiologie, de géologie et d'agriculture.

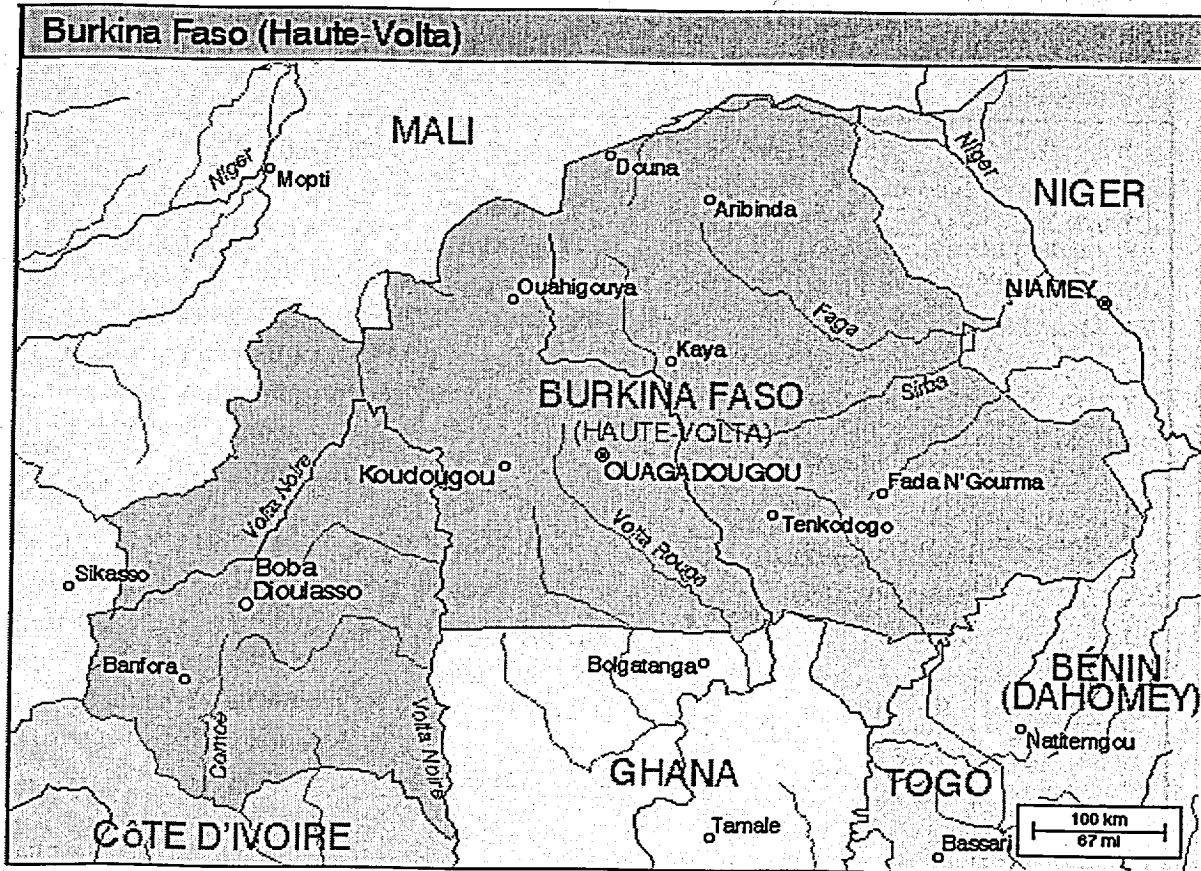
Fondée par les Dioulas au XV^e siècle, Bobo-Dioulasso reçut une première visite des Français en 1888 et passa sous leur contrôle en 1897. Population (1990) : environ 235 000 habitants.

CARTES

PC Globe MAPS 'N'FACTS, 1993 Broderbund Software, Inc.



PC Globe MAPS 'N'FACTS, 1993 Broderbund Software, Inc.



FAITS ET CHIFFRES

CD Globe, Broderbund Software Inc, Edusoft Version française, 1995

Agriculture

Produits agricoles (année 1992) : Quantité (en milliers de tonnes)

Avoine	n.d.
Blé	n.d.
Café	n.d.
Coton	172
Mais	341
Orge	n.d.
Pommes-de-terre	n.d.
Riz	47
Sucre	340

Elevage (année 1992) : Quantité (en milliers)

Bovins	4.095
Moutons	530
Chevaux	22
Porcs	5.350
Chèvres	6.860
Volaille	n.d.

Produits de la pêche (en tonnes de poissons) (année n.d.) :
5.500

Autres produits :

Sorgho (1292000 tonnes). Sésame (8000 tonnes). Millet (784000 tonnes). Arach (143000 tonnes). Anes (427000 têtes).

Histoire

La région fut colonisée par les tribus Mossies du 11ème au 13ème siècle. Leurs royaumes furent ensuite absorbés par les empires du Mali et l'empire Songhaï.

1896 - Début d'un contrôle officieux de la France sur la région.

1919 - Création d'une colonie française séparée: la Haute-Volta.

1932 - Abolition de la colonie de la Haute-Volta, la majeure partie du territoire est rattachée à la Côte d'Ivoire, colonie française.

1947 - Reconstitution de la Haute-Volta comme colonie séparée.

1958 - La Haute-Volta devient une République autonome au sein de la Communauté française.

1960 - L'Indépendance est acquise.

1966 - Coup d'état militaire. Le Lieutenant Colonel Sangoule Lamizana prend le pouvoir.

1980 - Un coup d'état militaire renverse le régime de Lamizana.

1983 - Coup d'état militaire du capitaine Sankara. Début d'une expérience révolutionnaire.

1984 - La Haute Volta prend le nom de Burkina Faso.

1987 - Un nouveau coup d'état militaire établit le gouvernement actuel.

Le capitaine Blaise Compaore prend le titre de président. Le capitaine Sankara est tué.

1991 - Adoption d'une Constitution par référendum. Elections présidentielles. Blaise Compaoré est élu.

1992 - Elections législatives. Le parti du président Compaoré obtient la majorité des voix.

1992 - Plan de privatisation des entreprises d'état.

1994 - Dévaluation du franc CFA.

1994 - Roch Kaboré est nommé Premier Ministre.

Éducation

	Taux de scolarisation		Nombre de filles pour 100 garçons
	..total	..des filles	
Primaire	31	24	63
Secondaire	8	5	51
Supérieur	1	n.d.	n.d.
Taux d'alphabétisation :			18,0%
Taux d'alphabétisation des femmes :			9,0%

(n.d. signifie que les données ne sont pas disponibles)
Consultez l'Aide pour plus d'information sur les données.

Énergie

ELECTRICITE

Capacité électrique (1991)	59.000 en kW
Production (1991)	157.000.000 kW-heures
Consommation (1991)	157.000.000 kW-heures
Consommation par habitant	15 kW-heures

HOUILLE

Réserves (derniers chiffres)	n.d. tonnes métriques
Production (1991)	n.d. tonnes métriques
Consommation (1991)	n.d. tonnes métriques
Consommation par habitant	n.d. tonnes métriques

GAZ NATUREL

Réserves (1993)	n.d. mètres cubes
Production (1992)	n.d. mètres cubes
Consommation (1991)	n.d. mètres cubes
Consommation par habitant	n.d. mètres cubes

PETROLE BRUT

Réserves (1993)	n.d. barils
Production (1992)	n.d. barils
Consommation (1991)	n.d. barils
Consommation par habitant	n.d. barils

(n.d. signifie que les données ne sont pas disponibles)
 Consulter la section Aide pour toutes définitions et explications.

Environnement

Atteintes à l'environnement et risques naturels

Sécheresses et désertification récentes touchent gravement les activités agricoles marginales, la distribution de la population, l'économie; surpâturage; déboisement.

Parcs nationaux et aires protégées

Nombre : 12 Superficie : 26,6 km² % de la sup. totale : 9,7

Zones forestières

Superficie totale en milliers de km ²	44
Déboisement annuel (1981-90) en milliers de km ²	0,3
Déboisement annuel (1981-90) en % de la sup. totale	0,7

Accès à l'eau potable

% de la population ayant accès à l'eau potable : 67,3

n.d. signifie que les données ne sont pas disponibles
 Consultez l'Aide pour plus d'information sur les données.

Géographie

Superficie de comparaison :

Un peu moins de la moitié de la superficie de la France

Frontières terrestres :

Bénin 306 km, Ghana 548 km, Côte d'Ivoire 584 km, Mali 1.000 km, Niger 628 km, Togo 126 km.

Litiges :

Le conflit à propos de la frontière internationale entre le Burkina Faso et le Mali a été soumis à la Cour Internationale de Justice (CIJ) en octobre 1983. La CIJ a rendu sa décision en décembre 1986 et celle-ci a été acceptée par les deux parties. Le Burkina Faso et le Mali procèdent actuellement à leur démarcation frontalière dans laquelle est inclus le point de jonction frontalier avec le Niger.

Climat :

Tropical. Hivers chauds et secs. Etés brûlants et humides.

Relief :

Pays plat se transformant en plaines découpées et vallonnées. Des collines dans l'ouest et le sud-est.

Utilisation des terres :

	% de superficie totale	hectares par personne
Terres cultivables	10,0	7,0
Récoltes permanentes	n.d.	n.d.
Prés et pâtures	37,0	25,0
Forêts et bois	26,0	18,0
Autres	27,0	19,0

Ressources naturelles:

Manganèse, calcaire, marbre. Petits gisements d'or, antimoine, cuivre, nickel, bauxite, plomb, phosphates, zinc, argent.

Gouvernement

Dirigeants :

President : Capitaine Blaise Compaore, depuis octobre 1987. Nouveau mandat en décembre 1991. Fin du mandat en 1998.

Premier ministre : Marc Christian Kaboré, depuis mars 1994.

Pouvoir législatif :

Assemblée des Députés du Peuple (107 membres). Prochaines élections en 1997.

Suffrage :

Type : aucun

Age minimum : --

Autres conditions : --

Hymne national :

Hymne national burkinabe

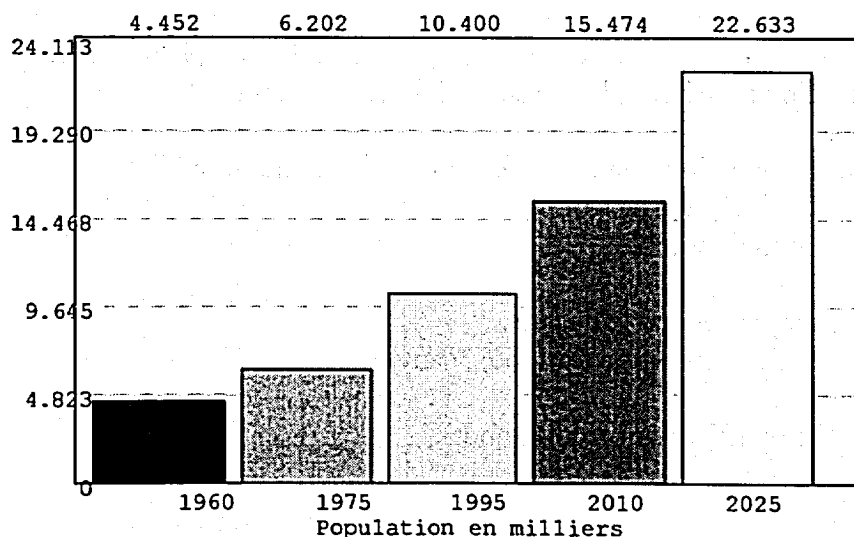
Vie politique :

L'ancienne Haute-Volta a été rebaptisée Burkina Faso en août 1984, pour célébrer le coup d'état militaire "démocratique et populaire" réalisé l'année précédente par Thomas Sankara. Le pays est dirigé depuis octobre 1987, par Blaise Compaoré, qui élimina Sankara pour entamer un processus de démocratisation. Le Président a depuis restauré l'autorité de sa chefferie et de son ethnie. En mars 1994, Roch Kaboré a été nommé Premier Ministre.

Les élections municipales de 1995 ont confirmé le rôle prépondérant de l'Organisation pour la démocratie populaire-Mouvement du travail, qui est soutenu par des syndicats actifs. Le Président burkinabé a joué un rôle très actif dans le règlement des conflits régionaux au cours des années 1994 et 1995.

Principaux partis politiques :

Org. pour la démocratie populaire/Mouvement travailliste (ODP/MT), Alliance pour la démocratie et la fédération (ADF), Convention nationale des patriotes progressistes (CNPP/PSD), Rassemblement démocratique africain (RDA)

Population

Population :	10.400.000	Densité de la population :	37,98/km ²
Taux d'accroissement annuel :	2,8%	Taux de dépendance :	91 %
Population urbaine :	21,0%	Migration nette :	-1,9 p. mille

Santé

Personnel et Services	nombre	habitants par
Hôpitaux :	66	157.576
Lits d'hôpital :	6.661	1.561
Médecins :	280	37.143
Dentistes :	17	611.765
Pharmaciens :	104	100.000
Personnel infirmier :	1.993	5.218
Sage-femmes :	292	35.616

Natalité et mortalité	1970	1994
Taux de natalité (pour mille)	48	47
Taux de mortalité (pour mille)	25	19
Indicateur de fécondité (enfants/femme)	6,4	6,9
Taux de mortalité infantile (pour mille)	178	94
Espérance de vie		
Hommes	39	44
Femmes	42	46
Accès aux soins de santé (78),0%		
Vaccination contre la rougeole (% d'enfants de moins d'un an)		
Vaccination DPT (% d'enfants de moins d'un an)		37,0%

(n.d. signifie que les données ne sont pas disponibles)
 Consulter la section Aide pour toutes définitions et explications.

Tourisme

Langue : Le français est la langue officielle. On y parle aussi le moré, le dioula, le gourmantché, le foulfoude, le bobo, le dagaari, le lobi et le bwamu.

***Visa :** obligatoire.

Climat : désertique tropical. Vêtements d'été. Lainages légers nov-fév.

Monnaie : Franc CFA (100,00 = 1 FF)

Heures bancaires : non disponible

Jours fériés :

Nouvel an, 1er jour ouvrable de janv.

Anniversaire de la Révolution de 1966, 3 janv.

Pâques, variable

Fête de la Nation (Fête nationale), 4 août

Toussaint, 1er nov.

Noël, 25 déc.

Fin du Ramadan, variable

Nouvel an islamique, variable

Naissance du Prophète, variable

Arrivées annuelles de touristes : 46.000

Recettes annuelles du tourisme (US\$) : \$9.000.000

Préfixe(s) radio-amateur : XT

Code Téléx (AT&T) : 985

*Santé: vaccination contre la fièvre jaune obligatoire. Eau du robinet non potable. Vaccins contre l'hépatite, la typhoïde, et le choléra ainsi que traitement anti-paludéen recommandés. Baignade dangereuse dans les lacs et les rivières.
Courant électrique : 220/380 volts; 50 Hz

Informations sur le tourisme :

Faso Tours
Bp 1318, Ouagadougou
tél. 30-66-71, telex 5377

*Les réglementations concernant ...

Veillez consulter votre agence de voyage ou votre consulat local.

Curiosités :

Parc National D'arly:
Réserve africaine d'animaux sauvages.

Bobo-Dioulasso:
Patrie des Bobos. Vieille ville avec un marché et une mosquée. A proximité, des animaux sauvages à Boromo et Sakaly, la forêt Dinderesso.

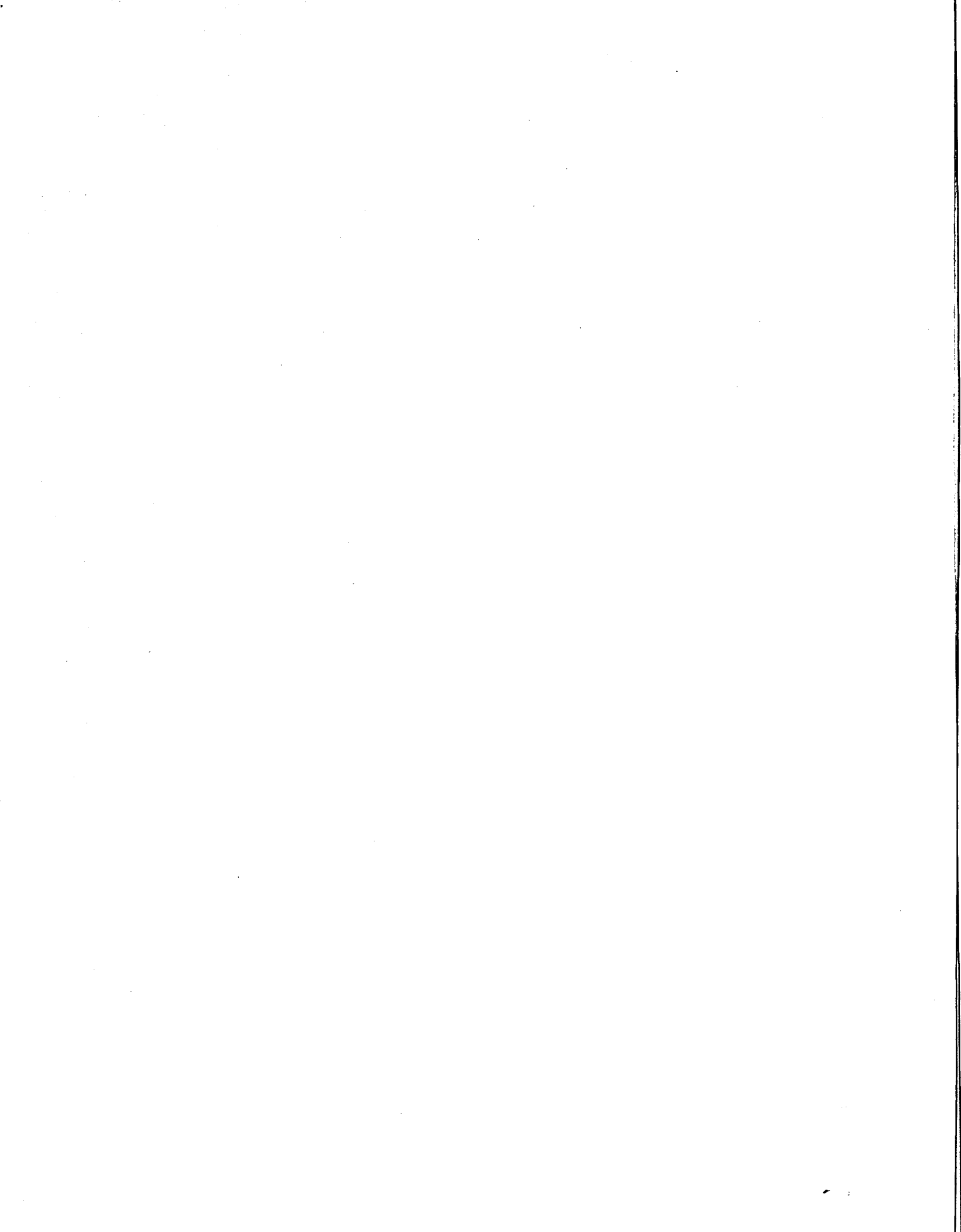
Ouagadougou:
Capitale, patrie des Mossis. Une cathédrale, l'ancien palais impérial Moro Naba, marchés, musées (art, ethnologie). A proximité, la réserve d'éléphants de Po, le lac aux crocodiles de Sabou, au nord-est du pays, le Sahel, zone qui borde le sud du Sahara, patrie des Touaregs.

Ouahigouya:
Centre du dernier royaume Mossi. Palais royal avec cérémonies historiques. Des villages traditionnels à proximité.

"W" National Park:
Remarquable réserve d'animaux sauvages africains partagée avec le Bénin et le Niger.

Villes principales

Ville	population	ind. télé.	fus. hor.	lat/long
Ouagadougou	442.000	226-	GMT+0.0	12,00N1,00W
BoboDioulasso	231.000	226-	GMT+0.0	11,00N4,00W
Koudougou	52.000	226-	GMT+0.0	12,00N2,00W
Ouahigouya	39.000	226-	GMT+0.0	13,00N2,00W
Banfora	35.000	226-	GMT+0.0	10,00N4,00W
Kaya	26.000	226-	GMT+0.0	13,00N1,00W



ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS EN 1997

L'État du monde, Éditions la Découverte, CEDROM-SNi

Hôte en décembre 1996 du 19^e sommet franco-africain, le pays a confirmé sa volonté d'affirmer son influence diplomatique; sa capitale, Ouagadougou, siège de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), ayant déjà accueilli les premiers conseils des ministres de l'organisation. Fidèle à ses pairs, le président et capitaine Blaise Compaoré a chaleureusement salué le retour au pouvoir, au Bénin, du général Mathieu Kérékou, au terme des élections de mars 1996, et a reçu le colonel - promu général - Ibrahim Maïnassara Baré, après la réussite de son coup d'État au Niger en janvier 1996. Mais, depuis la disparition du président Félix Houphouët-Boigny (1993), le rêve de leadership régional de B. Compaoré porte ombrage à son allié, le général Étienne Gnassingbé Eyadéma, à la tête du Togo depuis bientôt trente ans. Cela est d'autant plus sensible que les relations se sont normalisées entre le Burkina Faso et le Ghana de Jerry Rawlings, encore suspect aux yeux du dictateur togolais.

Les évolutions politiques à l'intérieur du pays ont préfiguré les échéances électorales de 1997 (législatives) et de 1998 (présidentielle) que le chef de l'État entendait maîtriser dans un climat parfois lourd, à l'image de la condamnation à six mois de prison, pour offense à son endroit, d'un ancien ministre de Thomas Sankara (prédécesseur de B. Compaoré assassiné en 1987) en août 1995. La mise à l'écart, le 7 février 1996, du Premier ministre Roch Kaboré, soupçonné de s'intéresser à la magistrature suprême, a suivi la transformation, le 5 février, du Parti-État, l'Organisation pour la démocratie populaire-Mouvement du travail (ODP-MT) en Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), dirigé par Arsène Bongnessan Yé, président de l'Assemblée des députés du peuple et de l'Union parlementaire africaine. Face au CDP, qui se réclame de la socialdémocratie après avoir tâté de la révolution et du libéralisme, le Parti pour la démocratie et le progrès (PDP), membre de l'Internationale socialiste et première force d'opposition, dirigée par Joseph Ki Zerbo, a reçu le renfort, en février 1996, de l'Union de la gauche démocratique d'Étienne Traoré, animant à partir d'avril, le Front démocratique burkinabé, réunissant le PDP, les Verts et un groupe d'anciens sankaristes.

Une campagne agricole très moyenne en 1995-1996, une baisse de moitié, entre 1990 et 1995, de la production d'or (au deuxième rang des exportations, derrière le coton) n'ont pas trop affecté l'économie qui a absorbé le choc de la dévaluation du franc CFA en 1994, et dont le déficit budgétaire et la charge de la dette ont été respectivement réduits de 41 % et 25 % entre 1995 et 1996. Réunis à Genève, en octobre 1995, les bailleurs de fonds ont renouvelé leur confiance au pays, malgré la lenteur des privatisations, souvent à l'origine de grèves.

RÉSUMÉ DES ÉVÉNEMENTS EN 1996

L'État du monde, *Éditions la Découverte, CEDROM-SNi*

Les élections municipales du 12 février 1995 ont achevé le cycle des consultations électorales définies par les institutions de la IV^e République dont l'avènement, en 1991, a mis fin à douze ans de régime d'exception. Ces scrutins locaux, concernant moins de 600 000 électeurs inscrits, ont donné la majorité absolue dans 26 communes sur 33 à l'Organisation pour la démocratie populaire - Mouvement du travail (ODP-MT), dirigée par le président de l'Assemblée des députés du peuple Arsène Bongnessan Yé. Le Parti pour la démocratie et le progrès (PDP) du professeur Joseph Ki-Zerbo, membre de l'Internationale socialiste, a confirmé sa place de première force d'opposition (11% des conseils municipaux), à bonne distance cependant de la toute-puissante ODP-MT. Cette dernière a toutefois été agitée par quelques dissensions lors du choix des maires.

Le président Blaise Compaoré a continué de jouer un rôle diplomatique actif dans la sous-région. Il a accueilli, de septembre 1994 à avril 1995, les négociations, couronnées de succès, entre le gouvernement et les mouvements touarègues du Niger. De leur côté, les Touarègues du Mali n'ont cessé d'affluer, à partir de juin 1994: dans la région de Dori, ils étaient, au printemps 1995, quelque 50 000 à bénéficier d'une aide internationale modeste. Les autorités ghanéennes et nigérianes ont régulièrement consulté le président burkinabé dans le cadre de la recherche d'une solution à la crise du Libéria; B. Compaoré ayant, en effet, longtemps armé l'une des trois principales forces belligérantes, le Front national patriotique du Libéria de Charles Taylor.

Reçu à l'Académie des sciences d'outre-mer, intervenu à l'UNESCO en février 1995, remarqué au "sommet" de Copenhague contre la pauvreté en mars, B. Compaoré, en recevant en 1996 le prochain "sommet" franco-africain, comptait bien faire oublier les tragiques soubresauts de la "révolution démocratique et populaire" qu'il avait initiée en 1983 avec son prédécesseur, Thomas Sankara, assassiné quatre ans plus tard. De plus en plus présent dans son palais présidentiel de Ziniaré, son village d'origine au coeur du plateau mossi, il a restauré l'autorité de la chefferie de son ethnie d'origine, majoritaire dans le pays.

Converti au libéralisme et devenu bon élève du FMI, après avoir été le champion de l'économie étatisée, le Burkina Faso a apuré certains arriérés de sa dette et mieux recouvert les recettes publiques. En 1994-1995, le climat économique a toutefois été morose, marqué par l'aggravation du déficit commercial (206 milliards de francs CFA, contre 192 milliards en 1993) et l'absence de relance après la dévaluation du franc CFA, le 12 janvier 1994. Malgré une inflation maîtrisée à 29,3% en 1994 et un essor des exportations (coton, bétail, or), la deuxième vague de privatisations, dénoncée par l'opposition parlementaire, et le coût social de la dévaluation ont, en mai 1995, mis en éveil les syndicats, divisés mais actifs en milieu urbain.

RÉSUMÉ DES ÉVÉNEMENTS EN 1995

L'État du monde, *Éditions la Découverte, CEDROM-SNi*

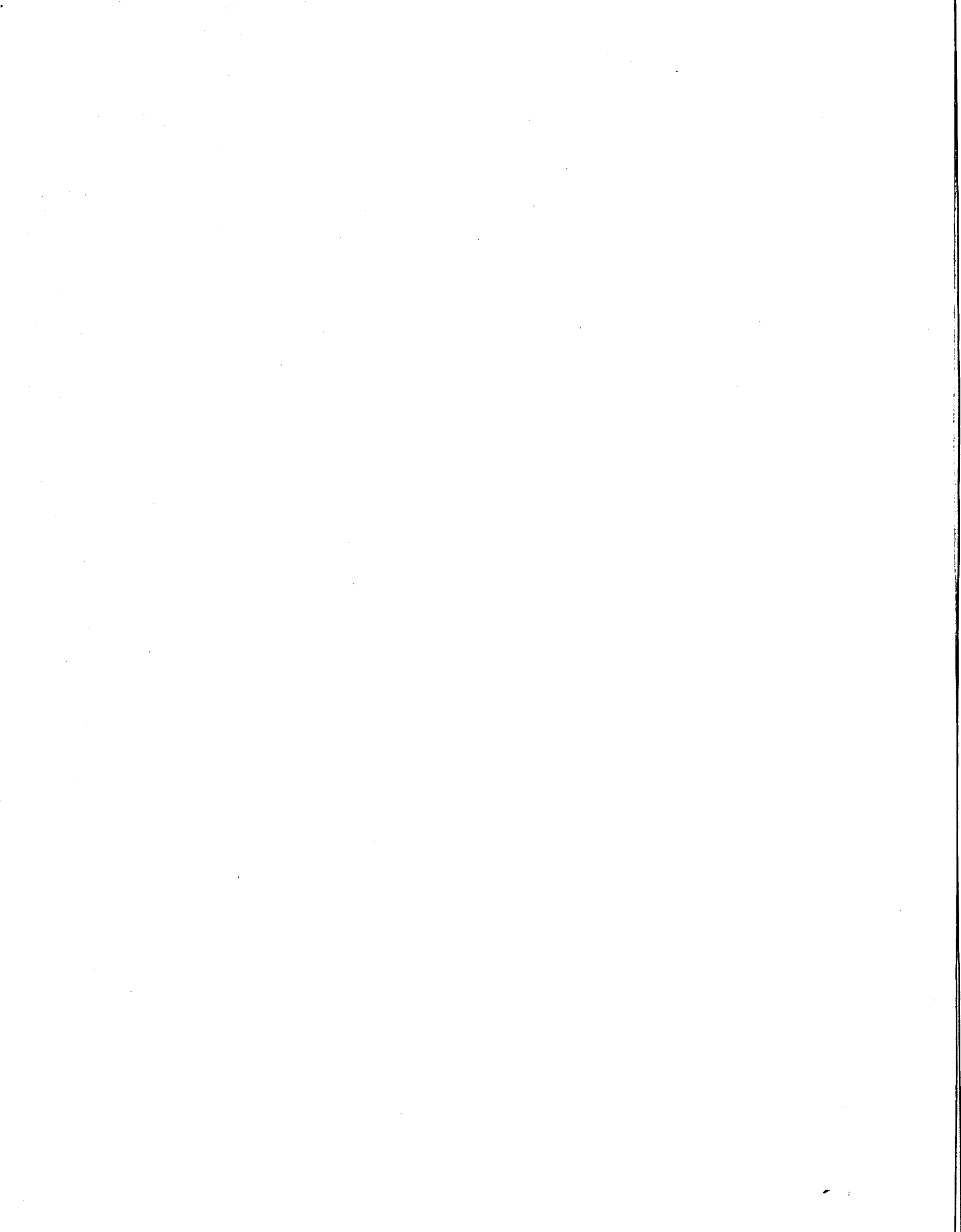
Installé depuis 1992 dans les institutions de sa IV^e République ayant mis fin à douze ans de régime d'exception, le Burkina Faso, marqué depuis 1983 par les tragiques soubresauts de la "révolution démocratique et populaire" initiée par Thomas Sankara, a seulement connu un changement de gouvernement en mars 1994. Le Premier ministre démissionnaire, l'économiste Youssouf Ouédraogo, qui appliquait avec rigueur les recommandations du FMI, a été remplacé par Roch Kaboré, un proche du président Blaise Compaoré. Tout en maintenant le cap du gouvernement précédent, le nouveau Premier ministre s'est déclaré attentif aux revendications du monde syndical et étudiant, traditionnellement actif et qui s'est montré très critique sur le plan des privatisations engagées et les conséquences de la dévaluation du franc CFA intervenue en janvier 1994.

Dirigée par le président de l'Assemblée des députés du peuple, Arsène Bongnessan Yé, l'Organisation pour la démocratie populaire-Mouvement du travail (ODP-MT), convertie au libéralisme et détenant la majorité absolue au Parlement (78 sièges sur 107), a apprécié la nomination d'un de ses barons à la primature. Animant l'opposition parlementaire, le Parti pour la démocratie et le progrès (PDP) du professeur Joseph Ki-Zerbo, créé en 1993 et membre de l'Internationale socialiste, a tenu son congrès constitutif en avril 1994, dans l'attente des élections locales.

Le Parlement a voté en 1994 un budget dont le déficit (10% du PIB) était plus lié à la contraction des recettes et le service de la dette qu'à une explosion des dépenses.

Le pays pouvait cependant compter, notamment grâce à l'accord signé en mars avec le FMI pour la période 1994-1996, sur l'appui massif des bailleurs de fonds (240 milliards de francs CFA dès 1994), au premier rang desquels la France. Le solde de la balance commerciale est resté négatif malgré une hausse prévue de 14% des exportations agricoles. Devançant l'élevage, la filière coton (35% des exportations) a été déficitaire et une hausse de 40% des prix payés aux producteurs a été consentie après la dévaluation. Aux recettes de l'or devraient s'ajouter celles du manganèse de Tambao, devant être prochainement exploité avec le concours du Canada.

A partir des relations privilégiées du président Compaoré avec le dirigeant libérien Charles Taylor et le dictateur togolais Étienne Gnassingbé Eyadéma, l'action diplomatique dans la sous-région a été poursuivie et étendue en ce qui concerne la question touarègue. En normalisant, en février 1994, les relations avec Taïwan, rompues en 1973, B. Compaoré a provoqué les foudres de Pékin, où il avait été le premier chef d'État à se rendre après les massacres de Tian An Men en 1989.



RENSEIGNEMENTS UTILES POUR LES VOYAGEURS

CONTACTS AU CANADA ET AU BURKINA FASO

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI): <http://www.dfait-maeci.gc.ca/>

Ambassade du Canada au Burkina Faso
Ambassade du Canada
C.P. 548
Ouagadougou 01
Burkina Faso

Téléphone : (011-226) 31 18 94
Télécopieur : (011-226)31 19 00

Ambassade du Burkina Faso au Canada
48, chemin Range
Ottawa, ON
K1N 8J4
Tél.: (613)238-4796 Fax: (613)238-3812 Télèx: 0534413

INFORMATION SUR LA SANTÉ À L'INTENTION DES VOYAGEURS

http://www.hwc.ca/hpb/lcdc/osh/travel/gentra_f.html

Si vous voyagez à l'étranger, il se peut que vous vous rendiez dans des pays où certaines conditions naturelles ou artificielles, très différentes de ce qu'on trouve au Canada, mettent en péril votre santé et votre sécurité. Ainsi, les normes d'hygiène peuvent être différentes; l'eau et les aliments peuvent être contaminés. En outre, dans certaines régions du monde, le climat et le milieu sont propices à la propagation d'agents pathogènes qui n'existent pas au Canada.

Connaître les dangers possibles et prendre les précautions voulues peut faire toute la différence entre un voyage agréable, sans difficultés, ou une expérience malheureuse, voire désastreuse. C'est à vous de faire le nécessaire pour protéger votre santé et assurer votre sécurité et ce, tant avant le départ que durant le voyage.

Le ministère des Affaires étrangères et du commerce international fournit des renseignements sur certains aspects de la santé et de la sécurité dont il faut se souvenir en voyage : pour joindre son service d'information téléphonique, composer le 1-800-267-6788; il est aussi possible d'obtenir de l'information par télécopieur au 1-800-575-2500.

Les informations présentées ci-après sont des conseils généraux à l'intention des voyageurs qui se rendent à l'étranger. Pour avoir des précisions sur votre cas personnel, consultez un médecin ou une clinique santé-voyages. On peut se procurer la liste des cliniques santé-voyages au Canada à la Société canadienne de Santé internationale.

Conseils généraux à l'intention des voyageurs

Avant de partir

Si vous projetez un voyage à l'étranger, consultez un médecin ou une clinique santé-voyages au moins 6 ou 8 semaines avant votre départ afin que les vaccins requis pour votre protection aient le temps d'agir. Cette précaution est d'autant plus importante pour les personnes qui prévoient se rendre en région tropicale ou dans un pays en développement.

D'après votre état de santé, vos antécédents d'immunisation et votre itinéraire de voyage, le professionnel de la santé sera en mesure d'évaluer l'immunisation ou les traitements prophylactiques à prévoir dans votre cas.

Recommandations en matière d'immunisation

- ✦ Vérifiez si les vaccins de routine que vous avez déjà reçus vous protègent encore (diphtérie, coqueluche, tétanos, polio, rougeole, oreillons et rubéole). Si vous devez normalement recevoir un vaccin antigrippe au Canada, la vaccination doit se poursuivre durant votre voyage.

- ✦ L'immunisation contre la fièvre typhoïde et l'hépatite A est conseillée aux personnes prévoyant se rendre dans des pays où les conditions sanitaires laissent à désirer.
- ✦ Pour les voyages en région isolée où il y a des risques particuliers, on peut recommander l'immunisation contre la méningite, l'encéphalite japonaise, l'encéphalite européenne à tiques, l'hépatite B et la rage.
- ✦ Le vaccin contre la fièvre jaune est obligatoire pour entrer dans certains pays d'Afrique centrale et d'Amérique du Sud. Les voyageurs qui s'y rendent doivent présenter un certificat international de vaccination attestant qu'ils ont été vaccinés contre la fièvre jaune. De plus, dans 102 autres pays, le certificat de vaccination est exigé de tous les voyageurs qui ont fait escale dans un pays où la fièvre jaune est endémique (non de ceux qui arrivent directement du Canada). Pour en savoir plus sur les exigences des pays où le vaccin contre la fièvre jaune est requis.

Paludisme

Si vous allez dans un pays ou dans une région du monde où le paludisme est endémique, vous devez vous procurer une quantité suffisante de médicaments antipaludéens pour commencer à en prendre au moins une semaine avant votre départ et poursuivre le traitement pendant toute la durée de votre séjour dans la région impaludée et 4 semaines après l'avoir quittée.

Le type de médicament à prendre dépend de la souche de paludisme qui est endémique dans le pays ou la région où vous allez et de l'existence d'une résistance aux médicaments.

À titre préventif, les voyageurs peuvent prendre des mesures personnelles pour réduire le risque de piqûres de moustiques, en plus de suivre le traitement médicamenteux antipaludéen approprié. Les personnes projetant de se rendre dans une région impaludée devraient consulter un médecin ou une clinique santé-voyages pour savoir quelles précautions prendre contre le paludisme durant leur voyage.

Médicaments personnels

Si vous devez prendre des médicaments pour des raisons médicales, assurez-vous d'en avoir une provision suffisante pour tout le voyage. Utilisez des contenants clairement identifiés et apportez une copie de l'ordonnance du médecin. Divisez les médicaments essentiels en deux portions et placez-les dans des valises ou des sacs de voyage différents, de façon à ne pas être pris au dépourvu si vos bagages étaient en retard, égarés ou volés.

Si le médecin vous conseille d'apporter des seringues stériles pour les urgences, il est bon d'y adjoindre un certificat médical pour mettre au courant le personnel médical qualifié qui devra intervenir.

L'emploi de seringues stériles élimine le risque de transmission du sida, de l'hépatite B ou d'autres maladies transmissibles par les seringues contaminées. Toutefois, dans un bon nombre de pays où le trafic illégal de la drogue est un problème, un voyageur qui possède

des seringues et ne peut donner d'explication satisfaisante ni produire un certificat médical risquant d'avoir de sérieuses difficultés avec les autorités policières.

Assurance santé-voyage

De plus en plus, les provinces limitent l'admissibilité à leur régime d'assurance-maladie ou imposent certaines restrictions en cas de voyage à l'étranger. Il est bon de prendre une assurance santé-voyage privée couvrant tous les frais non remboursés par le régime d'assurance-maladie de votre province. Tomber malade en voyage à l'étranger peut entraîner des frais de plusieurs milliers de dollars.

Pendant le voyage

- ✦ Si vous allez dans une région impaludée, prenez vos antipaludéens sans faute, sinon la protection sera réduite.
- ✦ Pour prévenir la dengue et le paludisme, évitez les piqûres de moustiques : utilisez des produits insectifuges pour éloigner les insectes durant la journée et plus particulièrement le soir et la nuit. Dormez dans une pièce climatisée ou dont les ouvertures sont munies de bons moustiquaires, ou encore dans un lit protégé par une moustiquaire, de préférence imbibée d'insecticide. Autant que possible, après le coucher du soleil, portez des pantalons et des chemises ou blouses à manches longues.
- ✦ Dans les pays chauds, mettez régulièrement un écran solaire (Facteur de protection solaire de 15 ou plus), surtout si vous prenez des médicaments (comme la tétracycline) qui rendent votre peau plus sensible aux rayons solaires.

La diarrhée des voyageurs, ou «tourista», est habituellement causée par les variations de pureté de l'eau consommée au cours du voyage. Dans certains pays, l'eau contient des organismes qui provoquent la diarrhée chez les personnes qui n'y sont pas habituées. Comme l'eau de certaines villes canadiennes est traitée, ce qui élimine les organismes qu'elle peut contenir, les voyageurs du Canada séjournant dans des pays moins développés peuvent avoir la diarrhée lorsqu'ils consomment de l'eau d'origine locale ou des aliments préparés avec cette eau.

- ✦ Pour prévenir la diarrhée des voyageurs, ne consommez que de l'eau purifiée, des boissons en bouteille commerciales et des produits laitiers pasteurisés. Les glaçons, les salades, les aliments réchauffés, les coquillages crus et les aliments vendus dans la rue sont à éviter. Mangez des fruits que vous pelez vous-même.

Certaines précautions permettent de se protéger contre d'autres maladies transmissibles.

- ✦ Ne vous baignez en eau douce que s'il est certain que l'eau n'est pas contaminée par l'agent de la bilharziose (ou schistosomiase), un parasite qui traverse la peau intacte pour infecter les intestins ou la vessie et qu'on retrouve aux Antilles, en Amérique du Sud, en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Est.

- ✦ Pour vous prémunir contre les maladies transmissibles sexuellement comme la gonorrhée, la syphilis, l'hépatite B et le sida, employez un condom lorsque vous avez des rapports sexuels avec des étrangers en voyage.
- ✦ Le sida et l'hépatite B sont plus ou moins répandus selon le pays. Pour vous protéger de l'infection, n'utilisez pas de seringues qui ont déjà servi à quelqu'un d'autre pour la consommation de drogue. Rappelez-vous aussi que, non seulement les drogues injectables mettent votre santé en danger, mais elles peuvent aussi vous attirer de sérieuses difficultés avec les autorités policières.

En voyage, il faut toujours être vigilant. Dans les pays moins développés, les conditions économiques contribuent à une forte criminalité qui vise souvent les touristes.

- ✦ N'allez pas seul(e) dans des lieux isolés, dans des ruelles ou sur les plages, car vous risquez d'être attaqué(e) ou de vous faire dévaliser. Ne gardez pas d'objets précieux sur vous : laissez-les à la maison ou déposez-les dans un coffret de sûreté à l'hôtel. Ne mettez pas vos chèques de voyage, votre argent, votre passeport et votre billet d'avion dans un sac facile à voler. La ceinture- kangourou est fortement recommandée pour ces articles essentiels.
- ✦ Ne vous déplacez pas par des moyens de transport surpeuplés ou à motocyclette, surtout la nuit hors des centres urbains. Si vous vous déplacez en véhicule motorisé, loué ou non, assurez-vous qu'il est muni de ceintures de sécurité et utilisez-les.

Au retour

- ✦ Poursuivez le traitement antipaludéen jusqu'à la fin, comme on vous l'a prescrit.
- ✦ Si vous êtes allé(e) dans un pays impaludé et que vous avez un accès de fièvre au cours de l'année qui suit votre retour (surtout à l'intérieur des deux premiers mois) consultez votre médecin immédiatement et rappelez-lui que :
 - ✦ vous avez séjourné dans un pays impaludé;
 - ✦ les antipaludéens ne sont pas une protection absolue contre le paludisme;
 - ✦ il faut exclure le diagnostic de paludisme en effectuant un ou plusieurs frottis sanguins (gouttes minces et épaisses).

En voyage, pour rester en bonne santé, il suffit d'un peu de bon sens : il faut faire attention aux insectes, surveiller ce qu'on mange et ce qu'on boit et prendre quelques précautions pour assurer sa sécurité. Quelques changements d'habitudes vous permettront de faire une expérience intéressante, sans danger et enrichissante. Bon voyage!

RENSEIGNEMENTS CONSULAIRES AUX VOYAGEURS – MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI): <http://www.dfait-maeci.gc.ca/>

2/2/1999

La Direction générale des Affaires consulaires du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) publie les rapports suivants: a) les Renseignements consulaires aux voyageurs (RCV), portant sur les pays en particulier; b) les Avertissements consulaires aux voyageurs (ACV), portant sur les pays où il est risqué de voyager; et c) le bulletin de voyage hebdomadaire (BV), jetant la lumière sur des situations particulièrement dangereuses. Pour vous assurer de posséder les renseignements les plus récents avant de partir pour l'étranger, vous pouvez contacter le MAECI en composant le 1 800 267-6788 ou le (613) 944-6788; en consultant l'Internet : <http://www.dfait-maeci.gc.ca>; en appelant le service FAXLink au 1 800 575-2500 ou au (613) 944-2500; ou encore, vous pouvez vous adresser à la mission canadienne la plus proche. Si, après avoir lu ces renseignements, vous décidez d'annuler un voyage déjà organisé, vous pourriez devoir régler certains frais. C'est pourquoi nous vous recommandons de consulter votre agent de voyage ou votre compagnie d'assurance avant d'annuler un déplacement. La décision de vous rendre dans un pays donné incombe à vous seul.

Situation générale

Le Burkina Faso (capitale : Ouagadougou) est situé en Afrique occidentale. Anciennement connu sous le nom de Haute-Volta, le Burkina Faso est bordé à l'ouest et au nord par le Mali, à l'est par le Niger, au sud-est par le Bénin et au sud par le Togo, le Ghana et la Côte-d'Ivoire. On y trouve peu d'installations touristiques. La langue officielle est la français; cependant la majeure partie de la population parle des langues locales. La saison des pluies s'étend de juin à octobre, période pendant laquelle il y a de brèves et violentes tornades.

Récemment, Ouagadougou et d'autres villes importantes ont été le théâtre de violentes manifestations, mises sur pied par des organisations syndicales et politiques dans le but de forcer la tenue d'une enquête sur la mort de Norbert Zongo, journaliste de l'opposition, en décembre 1998. Au cours de ces manifestations, des bâtiments ont été pillés, des véhicules brûlés, et certains manifestants ont été blessés par les forces de l'ordre. Étant donné que d'autres éruptions de violence sont possibles, on recommande aux voyageurs d'éviter les foules et de faire preuve de prudence.

Quoiqu'en général, la situation sur le plan de la sécurité se soit améliorée, les conflits qui opposent les Touareg du Mali à ceux du Niger se sont étendus au nord du Burkina Faso. Par ailleurs, on note une augmentation marquée des crimes commis sur la voie publique, notamment agressions et vols de sacs, en particulier à Ouagadougou. Les délits mineurs demeurent courants partout au pays. Les voyageurs doivent faire preuve de prudence et de discernement dans les zones rurales, surtout après la tombée de la nuit.

De nombreux camions sillonnent le pays pendant la nuit, ce qui ajoute aux risques de la conduite nocturne. Les routes non bitumées peuvent se dégrader rapidement pendant la saison des pluies, de juillet à octobre. Nous recommandons aux voyageurs qui envisagent d'entreprendre des déplacements sur ces routes de se renseigner au préalable auprès des autorités locales.

Il faut détenir un permis pour prendre des photos, peu importe lesquelles. On peut se procurer un permis, avec la liste des photographies interdites (celles des installations militaires et gouvernementales, par exemple), auprès du ministère des Transports et du Tourisme, à Ouagadougou.

La devise du Burkina Faso est le franc CFA. Les cartes de crédit ne sont acceptées que dans les hôtels et dans certaines banques, mais on peut changer les chèques de voyage dans toutes les banques locales.

Vous devriez :

- a) pour tout voyage à l'étranger, y compris aux États-Unis, emporter votre passeport canadien, qui doit être valide pendant au moins six mois après la date prévue de votre retour;
- b) conserver sur vous une photocopie de la page d'identification de votre passeport;
- c) conserver séparément votre passeport, vos billets d'avion et votre argent, en cas de perte ou de vol;
- d) garder vos objets de valeur et votre passeport dans un endroit sûr et n'avoir sur vous que l'argent nécessaire aux dépenses prévues;
- e) confier une copie de votre itinéraire et une preuve de votre citoyenneté à un membre de votre famille ou à un ami, en cas d'urgence;
- f) transporter les documents notariés, signés par les deux parents, autorisant un enfant de moins de 18 ans à voyager seul, avec un adulte ou avec un de ses parents, auquel cas les documents officiels relatifs à la garde pourraient aussi être requis;
- g) être vigilant en conduisant, car l'état des chaussées de même que le code de la route peuvent être différents de ceux que nous connaissons au Canada;
- h) ne vous rendre dans des lieux inconnus que si vous êtes accompagné d'un guide et éviter les endroits isolés.

Vous devez respecter les lois du pays que vous visitez. Les délits graves, souvent en rapport avec des drogues illicites, peuvent entraîner un emprisonnement. Les peines de prison sont purgées sur place.

Nous recommandons aux Canadiens qui sont au Burkina Faso plus de trois mois de s'inscrire auprès de l'ambassade du Canada, rue Agostino Néto, Ouagadougou, Burkina Faso (indicatif du pays et indicatif régional : 226/ tél. : 31-18-94/ téléc. : 31-19-00/ adresse postale : B.P. 548, Ouagadougou 01, Burkina Faso/ courriel : ambacanada@fasonet.bf).

Pour obtenir une aide d'urgence en dehors des heures de bureau, téléphonez à l'ambassade du Canada à Ouagadougou et suivez les instructions qui vous seront données. Vous pouvez aussi appeler le Ministère à Ottawa en composant le (613) 996-8885.

Conditions sanitaires

Il se peut que les conditions sanitaires et médicales ne soient pas les mêmes qu'au Canada. Les services médicaux peuvent être beaucoup plus chers et doivent souvent être réglés d'avance. Les vaccinations doivent parfois être effectuées plusieurs mois avant le voyage. Les assurances médicales ou autres, notamment dans le cas d'une évacuation d'urgence, doivent être achetées avant le départ. Vous devriez emporter votre ordonnance ainsi que vos médicaments que vous garderez dans leur emballage d'origine.

L'Organisation mondiale de la santé et Santé Canada rapportent que le choléra, la fièvre dengue, la fièvre jaune, la fièvre typhoïde, l'hépatite A, la malaria, la méningite, la schistosomiase et la tuberculose peuvent être contractés au Burkina Faso. Les risques sont liés à plusieurs facteurs, entre autres l'état de santé de la personne, son statut d'immunisation, le lieu du voyage et la situation sanitaire sur place. Santé Canada recommande fortement à tout voyageur d'obtenir, avant son départ, une évaluation de ces risques auprès d'un médecin spécialiste des voyages à l'étranger. Pour obtenir des renseignements sur les cliniques des voyages au Canada, téléphonez au (613) 957-8739. Vous trouverez des renseignements sur la santé en voyage en consultant l'Internet (<http://www.hc-sc.gc.ca/hpb/lcdc>) ou en appelant le service FAXLink à partir d'un télécopieur au (613) 941-3900.

Conditions d'entrée

La permission d'entrer dans un pays donné ne peut être accordée que par ce pays. Des conditions spéciales s'appliquent aux personnes qui prévoient résider dans un pays pendant une longue période (en général plus de 90 jours), y travailler, y étudier ou s'y livrer à des activités autres que le tourisme. Pour vous renseigner sur les conditions d'entrée, communiquez avec la mission diplomatique ou consulaire du pays ou des pays que vous comptez visiter. Ces conditions sont susceptibles de changer.

Les Canadiens qui ont l'intention de se rendre au Burkina Faso doivent être titulaires d'un visa et de leur passeport valide.

Visa de touriste: exigé

Visa d'affaires: exigé

Visa d'étudiant: exigé

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec l'ambassade du Burkina Faso, 48, rue Range, Ottawa, ON, K1N 8J4 (tél. : 613-238-4796/ téléc. : 613-238-3812/ courriel : burkina.faso@sympatico.ca).

Publications

Pour obtenir gratuitement les publications suivantes du MAECI, téléphonez au 1 800 267-8376 ou au (613) 944-4000, ou consultez l'Internet (<http://www.dfait-maeci.gc.ca>):

- Bon voyage, mais ... - Le guide du voyageur canadien;

- En route pour les États-Unis - Un compendium des cahots sur le chemin des Canadiens séjournant dans le Sud;
- Enlèvements internationaux d'enfants - Guide à l'intention des parents;
- Guide à l'intention des Canadiens emprisonnés à l'étranger;
- Hong Kong - Guide à l'usage des visiteurs et résidents canadiens (disponible sur l'Internet seulement);
- México ¿Qué pasa? - Conseils à l'intention des visiteurs canadiens;
- Se produire aux États-Unis - Le guide des artistes de spectacle canadiens;
- Travailler à l'étranger - Comment y voir clair; et
- Voyager au féminin - Conseils pour la femme qui voyage.

TABLE DE CONVERSION DES DEVISES
--

© 1997 by OANDA Inc. <http://www.oanda.com>**Francs FCA BCEAO (XOF) converti en dollars canadiens (CAD)**

(taux interbancaire) jeudi 6 mai 1999

XOF	CAD	XOF	CAD	XOF	CAD
1000	= 2.37	10000	= 23.73	100000	= 237
2000	= 4.75	15000	= 35.59	200000	= 475
3000	= 7.12	20000	= 47.46	300000	= 712
4000	= 9.49	25000	= 59.32	400000	= 949
5000	= 11.86	30000	= 71.19	500000	= 1186
6000	= 14.24	35000	= 83.05	600000	= 1424
7000	= 16.61	40000	= 94.91	700000	= 1661
8000	= 18.98	45000	= 106.78	800000	= 1898
9000	= 21.36	50000	= 118.64	900000	= 2136
		55000	= 130.51	1000000	= 2373
		60000	= 142.37	5000000	= 11864
		65000	= 154.24		
		70000	= 166.10		
		75000	= 177.96		
		80000	= 189.83		
		85000	= 201.69		
		90000	= 213.56		
		95000	= 225.42		

Dollars canadiens (CAD) converti en Francs FCA BCEAO (XOF)

CAD	XOF	CAD	XOF	CAD	XOF
1	= 419.84	10	= 4198.39	100	= 41984
2	= 839.68	15	= 6297.59	200	= 83968
3	= 1259.52	20	= 8396.78	300	= 125952
4	= 1679.36	25	= 10495.98	400	= 167936
5	= 2099.20	30	= 12595.18	500	= 209920
6	= 2519.04	35	= 14694.37	600	= 251904
7	= 2938.87	40	= 16793.57	700	= 293887
8	= 3358.71	45	= 18892.77	800	= 335871
9	= 3778.55	50	= 20991.96	900	= 377855
		55	= 23091.16	1000	= 419839
		60	= 25190.35	5000	= 2099196
		65	= 27289.55		
		70	= 29388.75		
		75	= 31487.94		
		80	= 33587.14		
		85	= 35686.33		
		90	= 37785.53		
		95	= 39884.73		

INTRODUCTION AU PAYS

Thèmes

HISTOIRE	43
La pénétration française	43
De la Haute-Volta au Burkina Faso.....	44
De la révolution à la démocratisation	45
Le Burkina précolonial et colonial.....	45
La conquête française et la période coloniale (1895-1960)	48
GÉOGRAPHIE	51
Relief et hydrographie	51
Climat	51
Flore et faune	52
Ressources naturelles	52
POPULATION ET CULTURE.....	53
Mossis.....	53
Peuls	53
Démographie.....	54
Langues et religions.....	54
Animisme.....	54
Éducation.....	56
Culture	56
GOUVERNEMENT	57
Le « régime Yaméogo »	57
Les républiques pluralistes et démocratiques de la présidence du général Lamizana	58
Le coup d'État du 25 novembre 1980 et la révolution burkinabé.....	59
Vers la IV ^e République	60
ÉCONOMIE	61
Agriculture	61
Mines et industrie	61
Échanges.....	62
Une des économies les plus pauvres du monde	62
Une économie essentiellement agricole	63
Une économie totalement dépendante de l'aide extérieure	64
Perspectives de développement	64
RELATIONS AVEC LE CANADA.....	67
<i>Ministère des Affaires étrangères et du commerce international.....</i>	<i>67</i>
Le ministre Axworthy annonce un programme d'allègement de la dette	67
Prévention des conflits et la Francophonie	68
<i>Agence canadienne de développement international.....</i>	<i>69</i>
Lutte contre le sida : programme de l'ACDI en Afrique de l'Ouest	69
L'ACDI et le Burkina Faso	70
LECTURES COMPLÉMENTAIRES	77

HISTOIRE

"Burkina Faso," Encyclopédie® Microsoft® Encarta 97. © 1993-1996 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

Des vestiges (pierres taillées, poteries, gravures) datant du I^{er} millénaire avant notre ère évoquent une civilisation néolithique encore mal connue. Les premiers agriculteurs ont imprimé leur marque dans les paysages en défrichant la forêt. Ils précédaient les ancêtres des Mossis actuels, qui peuplent la plus grande partie du pays. L'origine de ces cavaliers est mal connue. Les traditions disent qu'ils venaient de l'Est, du Sud, et même de l'Ouest. Constitués en une aristocratie militaire, ils passèrent des accords avec les populations locales, restées propriétaires du sol, comme en témoignent les rapports traditionnels existant entre les «chefs de terre!» et les chefs de canton, qui détiennent le pouvoir politique. On situe l'arrivée des Mossis entre le XI^e et le XIV^e siècle.

Issus d'un brassage ethnique entre les conquérants et les populations autochtones, mais formant un même ensemble culturel, les quatre royaumes mossis qui furent progressivement constitués ne parvinrent jamais à l'unité politique. Le plus important, le royaume du Yatenga, au nord, fut en contact direct avec les empires soudanais contre lesquels il mena des expéditions (prise de Tombouctou en 1329). Il dut notamment se défendre des entreprises d'islamisation de l'empire Songhaï. L'administration était très centralisée et permettait de mobiliser rapidement des forces de défense. La personne du roi, le *mdronaba*, était sacrée!; il représentait la force vitale dont la puissance pouvait brûler le sol.

Les autres populations du Burkina Faso eurent leur propre histoire faite du brassage avec d'autres peuples (Gourmantchés, Bwas, Sénoufos, Gans). Dans le Nord, les Touareg, les Peuls, les Songhaïs et les Djerma se sont établis plus récemment. Le XV^e siècle marqua l'arrivée, par l'ouest, de populations de langue mandé, en particulier des marchands dioulas qui seront à l'origine de Bobo-Dioulasso.

La pénétration française

Au XIX^e siècle, le pays dut de nouveau faire face aux tentatives des *talibans* (disciplès) d'el-Hadj Omar, des Bambaras de Ségou, des Peuls du Macina. Ces derniers islamisèrent, vers 1810, l'Est voltaïque. En 1895, Samory Touré tenta de se constituer un État dans la savane. Les Français, qui craignaient d'être pris de vitesse par les Britanniques dans la région, profitèrent des craintes soulevées par cette tentative de conquête chez les souverains locaux pour établir un protectorat sur le royaume mossi de Ouagadougou, en 1896, tandis que les autres royaumes mossis, affaiblis par des querelles dynastiques, étaient également placés sous leur domination.

De 1904 à 1919, ces nouveaux territoires de l'Empire colonial français furent rattachés à la colonie du Haut-Sénégal-Niger, intégrée à l'Afrique-Occidentale française. En 1916 se développèrent d'importants mouvements de résistance à la conscription. Les Mossis constituèrent l'essentiel des bataillons de «tirailleurs sénégalais!» qui combattirent aux côtés

des troupes alliées durant la Première Guerre mondiale. Ils furent appelés ainsi parce qu'ils embarquaient pour le continent européen à Dakar.

En 1919 fut créée la colonie de Haute-Volta. En 1932, un an après qu'une grande famine eut ravagé le pays, la Haute-Volta fut démembrée sous la pression des colons européens de Côte-d'Ivoire, du Soudan français (actuel Mali) et du Niger. Elle constituait en effet un important réservoir de main-d'œuvre pour les plantations et la construction du chemin de fer Ouagadougou-Abidjan. Le centre et le sud de la Haute-Volta furent annexés à la colonie de Côte-d'Ivoire, le nord intégré au Soudan français et au Niger. Le travail forcé, l'impôt (et la répression des soulèvements) avaient déjà profondément marqué les consciences; ils furent encore renforcés. Le pays, dont beaucoup d'habitants avaient combattu pour la France libre sur les champs de bataille européens de la Seconde Guerre mondiale, retrouva son unité en 1947.

De la Haute-Volta au Burkina Faso

En 1958, la Haute-Volta devenait une république autonome au sein de la Communauté française, sous la direction de Maurice Yaméogo, chef de l'Union démocratique voltaïque. En 1959, elle adhéra au Conseil de l'Entente, organisation qui regroupait les pays francophones de la région, Côte-d'Ivoire, Niger, Dahomey (actuel Bénin) et Togo. Le pays accéda à l'indépendance le 5 août 1960. Yaméogo, demeuré président de la République, instaura un régime de parti unique, appuyé sur l'Union démocratique voltaïque.

En janvier 1966, les mesures d'austérité prises par le gouvernement provoquèrent un soulèvement populaire encadré par les syndicats et les partis progressistes. Le président Yaméogo fut contraint de laisser le pouvoir au chef d'état-major, le colonel Sangoulé Lamizana, qui bénéficiait de la confiance de la population. Celui-ci prit la tête du Conseil supérieur des forces armées et élaborait un nouveau plan de remise en ordre de l'économie. En 1970, il promulgua une Constitution instaurant l'élection du président au suffrage universel pour quatre ans et garantissant le multipartisme. Une dizaine de partis politiques participèrent aux élections législatives de 1971. Mais, alors qu'un conflit frontalier opposait la Haute-Volta et le Mali, sur la bande d'Agacher, l'armée reprit le pouvoir en 1974, annonçant le retour au régime de parti unique.

Une première grève générale, en décembre 1975, marqua l'émergence d'une contestation populaire constamment entretenue par les syndicats, jusqu'à la chute du gouvernement militaire en 1977. Une nouvelle Constitution, approuvée par référendum, restaura le multipartisme, limité cependant aux trois principaux partis. En 1978, le général Lamizana était élu président de la République à l'issue d'une élection pluraliste mais marquée par une très forte abstention.

En 1980, le blocage des salaires et l'augmentation du prix des denrées de base (riz, sucre, sorgho, mil) suscitèrent une nouvelle vague de mécontentement, entraînant un coup d'État militaire, qui porta au pouvoir le colonel Saye Zerbo. Bénéficiant d'abord du soutien de la population, il suspendit les institutions et instaura un Comité militaire de redressement pour le progrès national. Deux ans plus tard, alors que la situation économique s'était dégradée

davantage, à la faveur d'un mouvement de grève, de jeunes officiers renversèrent Zerbo. Le nouveau gouvernement militaire était dirigé par le capitaine Thomas Sankara, tandis que le médecin-commandant Jean-Baptiste Ouedraogo prenait la présidence du pays.

De la révolution à la démocratisation

En août 1983, l'arrestation du Premier ministre déclencha l'intervention des parachutistes et ouvrit une période d'exaltation révolutionnaire qui allait marquer le pays. Nommé président du Conseil national de la révolution (CNR), après l'éviction de Ouedraogo, Sankara, que les pays occidentaux accusaient d'être un allié du colonel Kadhafi, le dirigeant libyen, mit en place des comités de défense de la révolution et s'engagea dans une politique économique nationaliste et progressiste. Des campagnes furent lancées contre la mendicité et la prostitution, pour le sport de masse et le port du «Faso Dan Fani», le costume national érigé en uniforme. Le 3 août 1984, jour du premier anniversaire du coup d'État, le pays fut officiellement rebaptisé Burkina Faso. La révolution de Sankara modifia finalement peu la vie des populations rurales, majoritaires, mais Sankara est en grande partie demeuré, dans l'esprit des Burkinabés, une figure héroïque, représentant un idéal d'émancipation nationale et de progrès.

En octobre 1987, Thomas Sankara fut évincé puis exécuté lors d'un putsch qui porta à la direction du pays le numéro deux du régime, le capitaine Blaise Compaoré. Celui-ci lança sans tarder une «campagne de rectification!», visant notamment à réajuster la politique économique du pays.

La poursuite de la crise économique, la pression de la rue et des syndicats comme des organisations financières internationales ont contribué à imposer la démocratisation engagée en 1991. Cette année-là fut signé un premier plan d'ajustement structurel avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international et adoptée par référendum une Constitution démocratique. La transition démocratique fut marquée dans sa première année par le boycott de l'élection présidentielle par l'opposition, dont certains membres furent la cible d'attentats. Après l'échec d'un Forum de réconciliation nationale, en février 1992, la vie politique est demeurée dominée par le parti du président Compaoré. Celui-ci joue désormais un rôle diplomatique important dans la région. C'est sous son égide qu'ont été menées, de septembre 1994 à avril 1995, les négociations entre le gouvernement du Niger et les mouvements touareg rebelles de ce pays. Le président burkinabé, qui avait soutenu le mouvement armé libérien de Charles Taylor, est également intervenu dans les discussions concernant le conflit du Liberia.

Le Burkina précolonial et colonial

© J. du Bois de Gaudusson et M. Izard, article «Burkina Faso», 1997, Encyclopaedia Universalis

Les royaumes moose

Un groupe de conquérants cavaliers, venus de l'est, parvint sans doute vers la fin du XIV^e siècle dans le nord du Ghana actuel et y établit progressivement sa domination : de cette conquête sont nés les royaumes mamprusi, dagomba et nanumba. C'est vers la fin du

XV^e siècle que sont apparues les premières formations politiques moose dans le sud du bassin de la Volta Blanche. À l'origine de leur histoire, les Moose placent un héros fondateur, Naaba Wedraogo (*naaba* : chef ; *wedraogo* : étalon), fils d'une princesse royale de la dynastie mamprusi. Le peuple *mooga* (sing. de *moose*) actuel s'est constitué progressivement par l'alliance entre les conquérants venus du sud (*nakombse*) et les membres des multiples groupes ethniques autochtones, les « gens de la terre » (*tengdemba*), les *nakombse* détenant le pouvoir politique, les *tengdemba* étant les détenteurs du pouvoir religieux lié à la terre (culte de la fertilité et rites funéraires). Dès la seconde génération de l'histoire des Moose, les *nakombse* occupent la quasi-totalité du bassin de la Volta Blanche. Au temps des conquêtes (XVI^e s.) succéda celui de la formation de royaumes, aux dynasties apparentées entre elles, et de la stabilisation des frontières extérieures du pays mooga, le Moogo (fin XVI^e s.-début XVII^e s.) ; par la suite, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la carte politique du Moogo variera peu. À compter du XVII^e siècle, le Moogo est partagé en deux grandes zones d'influence : une zone centrale, la plus importante, dominée par le royaume de Wogodogo (Ouagadougou), dont le souverain porte le titre de Moogo naaba (chef du Moogo), et une zone septentrionale, dominée par le Yatenga. L'apogée de la puissance mooga se situe au XVIII^e siècle, avec les règnes de Naaba Warga à Wogodogo et de Naaba Kango dans le Yatenga.

L'islam est introduit à la cour de Wogodogo par le Moogo naaba Dulugu (1796 ?-1825 ?), mais la conversion superficielle d'une partie de la haute aristocratie du royaume n'entraîne aucune modification notable dans les croyances de la population. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, de sérieuses menaces pèsent sur le royaume de Wogodogo : révoltes intérieures, pression, à l'ouest, d'anciens mercenaires d'origines zerma (Niger actuel), qui dominent les populations dites « gourounsi », entre la Volta Rouge et la Volta Noire, puis visées de Samori et de ses adversaires européens, Français et Anglais. L'histoire du Yatenga moderne s'ouvre avec le règne de Naaba Kango (1757-1787), artisan d'une politique de centralisation du pouvoir. Peu après sa mort, de graves conflits internes affaiblissent le royaume, tandis qu'à partir des années 1830 les Peuls du Masina (Mali actuel) menacent ses frontières septentrionales et orientales. À partir de 1879, le Yatenga s'enfoncé progressivement dans un conflit dynastique qui va bientôt prendre les dimensions d'une guerre civile sans merci, et qui, en 1895, va permettre aux Français, installés depuis peu à Bandiagara (Mali actuel), de se poser en médiateurs entre les deux fractions ennemies de l'aristocratie du Yatenga. Le Yatenga devient protectorat français en 1895, sous le règne de Naaba Baogo ; la même année, les Français pénètrent dans Ouagadougou, dont le souverain, Naaba Wobgo, a pourtant signé l'année précédente un traité de protectorat avec un représentant du gouvernement britannique : le royaume de Wogodogo passe l'année suivante (1896) sous protectorat français.

À l'est du Moogo s'étend le pays des Gourmantché, dont le territoire correspond à une partie de la rive droite du fleuve Niger, appelée Gulma, ou Gurma. Culturellement proches des Moose, mais ne provenant pas de la même souche historique, les Gourmantché étaient organisés en royaumes indépendants, qui reconnaissaient cependant la suprématie au moins rituelle du Nun bado, « chef » (*bado*) de Nungu (Fada N'Gourma). En lutte contre les Peuls du Liptako et du Yagha durant le XVIII^e et le XIX^e siècle, les Gourmantché avaient perdu

certains de leurs commandements septentrionaux quand leur pays est passé sous domination française, en 1897.

L'Ouest burkinabé précolonial

L'Ouest voltaïque est le domaine des populations mandé mais comprend aussi des populations gur, regroupées sous l'appellation impropre de « Gourounsi », la caractéristique principale des sociétés occidentales du Burkina Faso étant qu'elles étaient organisées politiquement en communautés villageoises indépendantes et non en royaumes. Les Samo, au nord-ouest, ont victorieusement résisté à quatre siècles de pression militaire mooga. Voisins des Samo, les Marka ou Dafing sont anciennement islamisés ; peu de temps avant la conquête française, en 1894, un chef religieux, Al-Kari, entreprit de réunir les Marka et une partie des Samo sous une autorité politique unique et de convertir de force les groupes « païens » de la vallée du Sourou. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les populations gur eurent à subir la lourde domination de guerriers zerma (les Zamberma), anciens chasseurs de captifs des rois dagomba de l'actuel Ghana. L'histoire antérieure au XIX^e siècle des autres populations de l'Ouest voltaïque : Bwa, Bobo, Lobi-Dagari-Birifor, est très mal connue. Au XIX^e siècle, une grande partie des régions occidentales du Burkina Faso subit la pression des Dyula, guerriers et commerçants musulmans originaires du Mali actuel. Les Dyula sont les fondateurs de plusieurs États, dont le plus ancien, celui de Kong, apparaît au XVII^e siècle et étend rapidement son influence sur une partie du pays bobo. De Kong naîtra le Gwiriko, dont la capitale sera Sya, l'actuelle Bobo-Dioulasso. Dernier souverain du Gwiriko, Tyeba, après avoir dû affronter plusieurs révoltes, n'a plus guère d'autorité quand il fait sa soumission aux Français, en 1897. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, un autre État dyula, celui de Wahabou, s'est posé en rival du Gwiriko ; Wahabou passera également sous domination française en 1897. À partir de 1825, le Kenedugu, autre royaume dyula, étend son influence sur le pays sénoufo (confins actuels du Burkina Faso, du Mali et de la Côte-d'Ivoire), à partir de Sikasso (Mali). En 1888, le souverain de Sikasso tient Samori en échec, mais, après 1891, les révoltes contre le pouvoir dyula se multipliant, la décadence du Kenedugu s'accélère ; Sikasso passe sous contrôle français en 1896. C'est vers cette époque, à l'extrême fin de la période précoloniale, que les troupes de Samori font leur apparition dans le sud-ouest du Burkina Faso. Samori prend Kong en 1897, mais doit renoncer à prendre Bobo-Dioulasso et se réfugier à Bouna (Côte-d'Ivoire). On sait que Samori fut fait prisonnier en 1898 et exilé au Gabon, où il mourut en 1900.

Les Peuls dans le Burkina

C'est à partir du XVII^e siècle que les Peuls pénètrent par vagues successives dans la partie sahélienne du territoire du Burkina Faso, y compris dans les parties septentrionales des royaumes moose présahéliens, comme le Yatenga. Les Peuls donneront naissance à deux émirats, le Liptako et le Yagha, et créeront, avec le Jelgoji, une sorte de fédération de commandements locaux ou régionaux dominant les Kurumba autochtones. Au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, les Peuls doivent lutter contre les Touaregs de l'Udalan, les Kurumba, les Moose et les Gourmantché. Leur principale formation politique, le Liptako, naît de la victoire de Dori (1811), remportée sur les Gourmantché, qui sont contraints de se

replier vers le sud. Peu de temps après, le Liptako fera acte formel d'allégeance à Sokoto (Nigeria), tandis que le Masina tentera, sans succès, de réunir les commandements du Jelgoji sous son égide.

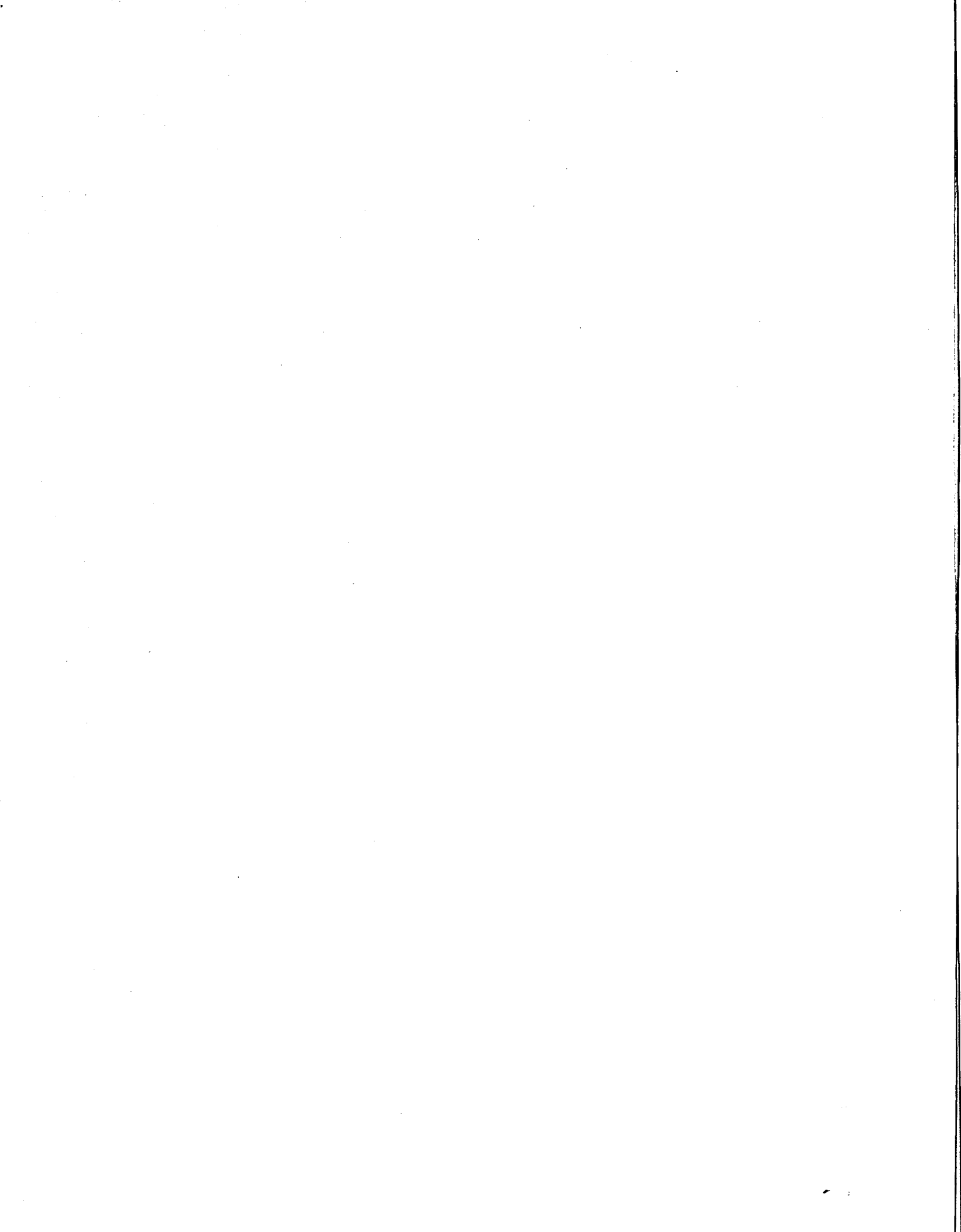
La conquête française et la période coloniale (1895-1960)

En mai 1895, une colonne française, partie de Bandiagara et commandée par le capitaine Destenave, arrive à Ouahigouya, résidence du Yatenga naaba Baogo (1885-1895), qui doit faire face depuis plusieurs années à une révolte armée d'une partie de l'aristocratie du royaume, soutenue par les Peuls du commandement de Tyu. Un mois plus tard, en juin, alors que le Yatenga est devenu protectorat français par traité, Naaba Baogo meurt à la bataille de Tyu et laisse ainsi la place au chef de ses adversaires, Naaba Bulli (1895-1899), sur lequel les Français vont s'appuyer, tandis que les partisans du souverain défunt entreront en dissidence. Entre 1895 et 1897, le reste du Moogo, le Gurma et les territoires peuls passent sous domination française. La conquête de l'Ouest et du Sud-Ouest se déroule entre 1897 (occupation de Dédougou, de Bobo-Dioulasso et Diébougou, puis de Banfora) et 1901, année de la pénétration en pays lobi. Presque partout, les Français se heurtent à une résistance armée, qui est particulièrement vive dans l'Ouest.

D'abord territoire militaire de la Sénégambie-Niger, le Burkina Faso devient en 1904 territoire du Haut-Sénégal-Niger ; elle passe sous administration civile à partir de 1909, mais, dans certaines régions, le retrait de l'administration militaire ne se fera que dans les années vingt ou même trente (pays lobi). En 1919, la Haute-Volta devient l'un des territoires constituant l'Afrique occidentale française. Entre 1895-1897 et 1919, les révoltes n'ont pas cessé, nées des excès des « colonnes », des maladroites de l'administration et des premiers recrutements autoritaires. C'est en pays bwa, marka et « gourounsi » (nord-ouest et ouest d'entre Volta Rouge et Volta Noire) qu'éclate la grande révolte de 1915-1917, qui sera suivie d'une répression sévère, mais aussi d'une rectification sensible de certaines erreurs de l'administration, notamment en matière de choix des chefs de canton. Après la période des recrutements militaires de la guerre de 1914-1918 vient le temps des recrutements de main-d'œuvre : le projet de création d'un Office du Niger, chargé de la mise en valeur du delta intérieur du fleuve (Mali actuel, région de Ségou) et les besoins en main-d'œuvre des planteurs français de la Côte-d'Ivoire conduisent les autorités coloniales à démanteler la Haute-Volta en 1932. Le Jelgoji, le Yatenga et le nord-ouest du pays sont intégrés au Soudan français (qui deviendra le Mali en 1960), le Liptako et l'Udalan sont rattachés au Niger, le reste de la Haute-Volta, sous le nom de Haute-Côte-d'Ivoire, devenant partie intégrante de la Côte-d'Ivoire. À la période des « grands travaux » et des recrutements intensifs fait suite, entre 1936 et 1939, une période sensiblement plus libérale, qui s'achève brutalement avec « l'effort de guerre » de 1939-1945. En 1946, le travail obligatoire est supprimé, et, en 1947, la Haute-Volta retrouve son unité.

C'est en 1946 que les formations politiques sont autorisées. Le Rassemblement démocratique africain, créé la même année en Côte-d'Ivoire, va jouer un rôle capital dans l'éveil politique de la Haute-Volta, qui s'accompagnera, en pays mooga, d'une remise en cause du rôle de la chefferie traditionnelle. En 1956, la section voltaïque du R.D.A. prend le nom de Parti démocratique unifié, qui devient à son tour l'Union démocratique voltaïque, dont les deux

principaux leaders sont Ouezzin Coulibaly et Maurice Yaméogo ; à la même époque, Nazi Boni crée le Parti du rassemblement africain, particulièrement bien implanté dans l'ouest du pays. La loi-cadre de 1956 aboutit à la mise en place de structures politiques nouvelles. En 1957, Ouezzin Coulibaly devient vice-président (le gouverneur français du territoire étant président), puis président du Conseil de gouvernement.



GÉOGRAPHIE

© J. du Bois de Gaudusson et M. Izard, article «Burkina Faso», Encyclopaedia Universalis

Le territoire du Burkina Faso forme, au centre du bouclier ouest-africain, une pénéplaine au relief monotone, dont l'altitude moyenne est de 300 mètres. Dans l'ouest du pays, les plateaux primaires culminent à 794 mètres (piton de Ténékourou) et sont entaillés par des vallées (Volta Noire, Komoé, Léraba). Le climat est tropical soudanien, avec une longue saison sèche (de novembre à mai) et une courte saison humide (de juin à octobre). L'action de l'harmattan, vent chaud et sec, se fait particulièrement sentir de mars à mai. Le territoire du Burkina Faso appartient pour l'essentiel au haut bassin des Voltas (d'est en ouest : Volta Blanche, Rouge et Noire) ; le réseau hydrographique est extrêmement médiocre. Aux trois sous-climats soudaniens correspondent trois zones de végétation : la steppe arbustive (climat sahélien), la savane (climat nord-soudanien) et la forêt sèche (climat sud-soudanien).

Les deux principales villes du pays sont Ouagadougou (442 000 hab. en 1991), capitale actuelle et ancienne capitale du plus important des anciens royaumes moose, et Bobo-Dioulasso (231 000 hab.), centre économique de l'époque coloniale. Les principaux centres secondaires sont : Koudougou (52 000 hab.), Ouahigouya (39 000 hab.), Banfora (35 000 hab.), Kaya (26 000 hab.) et Fada N'Gourma (20 000 hab.).

Relief et hydrographie

"Burkina Faso," Encyclopédie® Microsoft® Encarta 97. © 1993-1996 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

Le Burkina Faso est constitué principalement d'un plateau d'une altitude moyenne de 250 à 350 m qui s'effondre brutalement au sud-ouest (falaise et chutes de Banfora) et s'abaisse dans le nord en direction de la vallée du Niger. De faible déclivité, ce plateau est drainé à l'ouest par le Comoé, à l'ouest et au sud par la Volta Noire (Mouhoun) — la seule rivière pérenne —, la Volta Rouge (Nazinon) et la Volta Blanche (Nakanbe), dont la confluence, au Ghana, donne naissance au fleuve Volta. À l'est, naissent de petits affluents non navigables du Niger dont le plus important est la Pendjari.

Climat

Le climat est de type sahélien au nord et soudanais dans le reste du pays. De novembre à mars s'étend la saison sèche, durant laquelle souffle l'harmattan, vent chaud et sec originaire du Sahara, et qui se caractérise par une grande amplitude thermique entre le jour et la nuit. De mars à mai, durant l'«hivernage!», règnent chaleur et humidité. Le niveau des pluies passe de plus de 1 300 mm au sud-ouest, région la plus productive du pays, à moins de 254 mm au nord!; c'est en été qu'il est le plus élevé. Les amplitudes thermiques sont élevées dans le Nord (15 à 45!°C!); ailleurs, les températures varient de 21,1 à 26,7!°C.

Flore et faune

Le plateau, de nature latéritique, est recouvert d'une savane arbustive et d'une forêt claire, une brousse à épineux couvrant sa partie septentrionale. Dans les régions basses du Sud-Ouest prédomine une forêt plus humide, des forêts-galeries bordant les rivières. La faune comprend le lion, la panthère, l'éléphant, l'hippopotame, le buffle, l'antilope (hippotrague, kob de Buffon) et le crocodile. Le petit gibier abonde.

Ressources naturelles

Le développement économique du Burkina Faso est handicapé notamment par l'enclavement du pays et par la pauvreté de son sol latéritique qui ne retient pas l'eau. L'approvisionnement en eau constitue un problème crucial à la fin de chaque saison sèche et, sauf dans le Sud, les possibilités d'irrigation sont réduites. Environ 11 p. 100 du territoire sont cultivés, parfois de façon itinérante, et 37 p. 100 sont couverts de pâturages. Le sous-sol, en revanche, offre des possibilités : le Burkina Faso, réputé autrefois pour ses petits gisements d'or et le travail de ses forgerons (l'alimentation des bas fourneaux pour la réduction du minerai de fer a pu contribuer au déboisement du pays), possède aussi des gisements de manganèse, de cuivre, de fer, de cassitérite (minerai d'étain) et de phosphates.

POPULATION ET CULTURE

Mossis

"Mossis," Encyclopédie © Microsoft © Encarta 97. © 1993-1996 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

Mossis, peuple du Burkina Faso formant la plus grande partie de la population du pays. D'après les traditions orales, les Mossis seraient venus de la vallée du Niger il y a un millénaire et auraient passé des accords avec les populations locales, comme le montre la séparation des pouvoirs traditionnels entre les chefs de cantons représentant des pouvoirs politiques et guerriers, et qui sont toujours des Mossis, et les chefs de terre détenteurs des droits sur le sol en raison de leurs liens avec les génies de la nature, par extension les populations d'origine. Les Mossis ne constituèrent jamais d'organisation politique et militaire unique, mais quatre royaumes (Tenkodogo, Ouagadougou, Yatenga, Fada N'Gourma) qui menèrent des expéditions à l'extérieur (prise de Tombouctou en 1329). Ils avaient à leur tête un Morho Naba («roi du monde») dont les pieds ne devaient pas toucher le sol de crainte que sa force vitale ne le brûle. Habitant un plateau aride et pauvre, où l'on cultive surtout le mil, le sorgho et le coton, les Mossis sont réputés pour être durs à la tâche et émigrer dans les plantations des zones forestières (Côte-d'Ivoire, Ghana) durant les six mois de la saison sèche.

Peuls

"Peuls," Encyclopédie © Microsoft © Encarta 97. © 1993-1996 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

Peuls, peuple d'éleveurs nomades ou sédentarisés dispersés dans les savanes d'Afrique occidentale. Ils se nomment eux-mêmes Foulbés et parlent le fulfulde, une langue africaine qui présente des similitudes avec la langue wolof du Sénégal. On les appelle Peuls dans les pays francophones et Fulani chez les anglophones. Leur origine a donné lieu à nombre de spéculations et remonte vraisemblablement à la désertification du Sahara il y a cinq millénaires. Islamisés de longue date, ils ont été à l'origine des grandes réformes religieuses du XIX^e siècle (empire de Sokoto, 1804-1900!; royaume peul du Macina, 1810-1861!; empire toucouleur d'El-Hadj Omar, 1855-1864). Les Peuls Bororo du Niger sont animistes et vivent uniquement de leurs troupeaux sur un territoire très touché par la sécheresse. Les Peuls islamisés sont en voie de sédentarisation et vivent en complémentarité économique avec les agriculteurs (échange des produits laitiers et de la fertilisation des champs par les bovins contre des céréales). Leur existence est fondée sur la possession des bovins dont ils négocient les sous-produits laitiers mais non la viande, car ils ne tuent pas et ne vendent pas leurs animaux. Ils entretiennent avec leurs bêtes des relations quasi métaphysiques (la divination est basée sur la couleur et le dessin des robes des vaches), vestiges d'anciennes croyances qui s'estompent selon le degré d'islamisation.

"Burkina Faso," Encyclopédie® Microsoft® Encarta 97. © 1993-1996 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

Démographie

La population du Burkina Faso était estimée à 10 320 000 habitants en 1995, pour une densité de 37 personnes au km². Les difficultés naturelles entraînent une forte émigration vers les plantations et les ports de Côte-d'Ivoire, où vivent près de deux millions de Burkinabés, du Ghana, du Togo, et même du Nigeria. L'émigration peut également être saisonnière, les hommes quittant leur village plusieurs mois par an, durant la longue saison sèche au cours de laquelle toute vie agricole est arrêtée, pour travailler dans les ports de la côte ou dans les plantations de café ou de cacao de la zone forestière (Côte-d'Ivoire, Ghana).

Le taux de mortalité infantile s'élevait, dans la première moitié de la décennie 1990, à 130 p. 1 000!; l'espérance de vie étant estimée à 47 ans.

Les Lobis, les Gourounsis et les Sénoufos seraient les premiers habitants du pays. Les Mossis constituent la moitié de la population et donnent au pays une cohésion culturelle et politique; ils se sont installés au cours de migrations anciennes ainsi que les Bobos, les Gourmantchés et d'autres groupes de langue mandé. Les Fulanis, pasteurs peuls, vivent en symbiose économique avec les agriculteurs traditionnels. Dans le Nord, les grands troupeaux des éleveurs touareg et peuls parcourent une steppe frappée par les sécheresses avant d'être convoyés vers le sud pour nourrir les pays méridionaux (Côte-d'Ivoire, Ghana) où la trypanosomiase (ou maladie du sommeil) représente un obstacle à l'élevage.

Un quart seulement de la population burkinabé habite les villes. Ouagadougou, la capitale, est la plus grande ville, Bobo-Dioulasso, le grand centre économique (231 162 habitants). Le Burkina est divisé en trente provinces.

Langues et religions

Le français est la langue officielle. Les langues de la famille soudanaise, comme le moré (mossi) et le dioula, la langue des commerçants, sont parlées par la majeure partie de la population. Environ 65 p. 100 des Burkinabés pratiquent les religions traditionnelles animistes qui imprègnent l'islam (25 p. 100 de la population) et le catholicisme (10 p. 100).

Animisme

"Animisme," Encyclopédie® Microsoft® Encarta 97. © 1993-1996 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

Animisme, croyance en un principe supérieur, souffle vital ou âme, qui réside dans les lieux ou les objets. Le terme vient du latin *anima*, «souffle!» ou «l'âme!».

Le terme *animisme* est dû au médecin et chimiste allemand du XVIII^e siècle, Georg Ernst Stahl, et s'applique à sa théorie de l'âme conçue comme principe vital responsable du développement organique. Chez les biologistes et les psychologues, l'animisme se réfère à

l'opinion selon laquelle l'esprit humain est une entité immatérielle qui interagit avec le corps grâce au cerveau et au système nerveux.

En philosophie, l'animisme, généralement appelé panpsychisme, est la doctrine selon laquelle toute matière est vivante et possède une existence intérieure ou psychologique.

Cependant, depuis la fin du XIX^e siècle, le terme est surtout entendu au sens de l'anthropologie. C'est l'anthropologue britannique Edward Burnett Tylor qui a inventé la notion d'animisme en religion et a proposé une théorie évolutionniste faisant de l'animisme primitif le principe originel des religions.

Dans *la Civilisation primitive* (1871), son ouvrage majeur, Tylor définit l'animisme comme la croyance en des êtres spirituels et le considère comme «une définition minimale de la religion». Il affirme que toutes les religions, de la plus simple à la plus complexe, impliquent une forme quelconque d'animisme. Tylor suppose que l'expérience du rêve est à l'origine de la conception de l'existence d'esprits ou d'âmes. Selon lui, les peuples primitifs, c'est-à-dire ceux qui ne possèdent pas de tradition écrite, croient que les esprits ou âmes sont l'origine de la vie chez les humains; ils représentent les âmes comme des fantômes, ressemblant à de la vapeur ou à des ombres, qui peuvent migrer d'une personne à l'autre, du mort au vivant, de végétal en végétal, d'animal en animal, et d'objet inanimé en objet inanimé. Tylor a montré qu'une philosophie animiste pouvait se développer afin de tenter d'expliquer les causes du sommeil, des rêves, des transes et de la mort, et la nature des images que l'on voit en rêve ou en transe. Il cherchait à montrer que les religions primitives reposent sur une base logique.

Les théories de Tylor furent critiquées par l'anthropologue britannique Robert R. Marett, qui déclarait que les peuples primitifs n'avaient pas pu être aussi rationnels et que la religion devait avoir une origine plus émotionnelle et plus intuitive. Il rejeta la théorie de Tylor qui considérait tous les objets comme vivants. Marett pensait que les peuples primitifs avaient dû reconnaître certains objets inanimés et probablement considérer uniquement ces objets qui possédaient des qualités inhabituelles ou se comportaient de manière apparemment inattendue ou mystérieuse comme s'ils étaient vivants. En outre, il soutenait que l'ancien concept de vitalité n'était pas assez complexe pour inclure la notion d'âme ou d'esprit résidant dans l'objet. Les peuples primitifs traitaient les objets qu'ils considéraient animés comme s'ils étaient vivants, avaient des sentiments ou une volonté propres, mais ne faisaient pas de distinction entre le corps d'un objet et une âme qui aurait pu y pénétrer ou le quitter. Marett appela cette opinion «!animatisme!» ou «!préanimisme!», et prétendait que l'animisme était issu de l'animatisme, qui pourrait même continuer d'exister à côté de croyances animistes plus développées.

Aujourd'hui, la majorité des anthropologues rejette la théorie de l'animisme, même s'il arrive encore qu'on utilise ce terme pour désigner les religions traditionnelles.

Éducation

"Burkina Faso," Encyclopédie® Microsoft® Encarta 97. © 1993-1996 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

Le niveau d'alphabétisation demeure très insuffisant!; moins d'un habitant sur cinq sait lire et écrire. L'école est gratuite et obligatoire pour les enfants de 7 à 13 ans, mais, en raison du manque d'enseignants et du caractère rural du pays, un tiers seulement des enfants peut en bénéficier réellement. Malgré des efforts importants de la part des pouvoirs publics, 17 p. 100 des enfants de 12 à 17 ans étaient scolarisés dans l'enseignement secondaire en 1991.

Moins de 1 p. 100 des jeunes Burkinabés suivent un cursus dans l'enseignement supérieur, à l'université de Ouagadougou et dans les établissements d'enseignement professionnel. Des bourses permettent à certains étudiants de compléter leur formation dans des universités européennes et africaines plus importantes (au Sénégal, en Côte-d'Ivoire et en France notamment).

Culture

Les émissions radiophoniques sont produites en français et dans la dizaine de langues nationales. Le pays possède une presse vivante au ton parfois mordant (six quotidiens et plusieurs hebdomadaires) qui reflète une vie politique et syndicale traditionnellement animée. Ouagadougou accueille, tous les deux ans, le Fespaco, festival panafricain du cinéma qui s'est imposé sur le marché mondial. Le pays a développé sa propre filière cinématographique, avec une école nationale du cinéma et une société de production privée (*voir* Africain, cinéma).

L'expression artistique des Mossis et des Bobos est proche de celles des peuples de la savane occidentale. L'art contemporain s'inspire de ces cultures traditionnelles mais est également marqué par l'influence islamique et a développé une créativité originale autour de la récupération d'objets manufacturés (*voir* Afrique, art et architecture d').

GOUVERNEMENT

"Burkina Faso," Encyclopédie® Microsoft® Encarta 97. © 1993-1996 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

Depuis l'indépendance, en 1960, la Haute-Volta, puis le Burkina Faso, n'avait connu que de rares périodes de multipartisme (de 1970 à 1974 et de 1978 à 1980). En juin 1991, une Constitution démocratique, instaurant un régime présidentiel, a été approuvée par référendum. Cette première consultation électorale fut suivie par une série d'élections. En décembre 1991, Blaise Compaoré, parvenu au pouvoir en 1987 après le coup d'État de 1987 et l'assassinat du capitaine Thomas Sankara, fut élu président de la République à l'issue d'une élection boycottée par l'opposition, rassemblée au sein de la Coalition des forces démocratiques. Les législatives multipartites de 1992 furent de même remportées par le parti au pouvoir, l'Organisation pour la démocratie populaire/Mouvement du Travail (ODP/MT) au sein duquel ont été choisis, depuis, les Premiers ministres successifs. La démocratisation, cependant, se poursuit et si les élections municipales du 12 février 1995 ont confirmé la puissance de l'ODP/MT, le Parti pour la démocratie et le progrès (PDP), mouvement appartenant à l'Internationale socialiste et première force de l'opposition, a enlevé 11 p. 100 des conseils municipaux.

Le « régime Yaméogo »

© J. du Bois de Gaudusson et M. Izard, article «Burkina Faso», 1997, Encyclopaedia Universalis

Selon un processus commun à l'ensemble des territoires français à l'exception de la Guinée, la Haute-Volta accède à l'indépendance en plusieurs étapes : le 28 septembre 1958 est adoptée une Constitution ; la nouvelle République, proclamée le 11 décembre 1958, est membre de la Communauté franco-africaine ; le 11 juillet 1960, les compétences communautaires sont transférées à Ouagadougou, et l'indépendance reconnue le 5 août 1960. Maurice Yaméogo, qui avait dirigé le pays pendant la période transitoire, devient le premier président de la jeune République.

Utilisant les pouvoirs étendus que lui confère la Constitution adoptée le 27 novembre 1960, et les outrepassant, le chef de l'État élimine ses adversaires politiques et institue, au profit de sa formation, le Rassemblement démocratique africain (R.D.A.), un système de parti unique. Le régime devient rapidement autocratique, et le président perd tour à tour le soutien des notables traditionnels, des syndicats et du clergé. L'annonce, à la fin de décembre 1965, de nouvelles mesures d'austérité, rendues nécessaires par une situation économique préoccupante et une gestion financière désastreuse, provoque de nouvelles manifestations d'étudiants, d'écoliers et des syndicats à Ouagadougou ; l'armée, dirigée par son chef d'état-major, le général Sangoulé Lamizana, devient l'arbitre de la situation et prend le pouvoir le 6 janvier 1966.

Les républiques pluralistes et démocratiques de la présidence du général Lamizana

De 1966 à 1980, la vie politique voltaïque est une succession pacifique et curieusement cyclique de gouvernements militaires à l'autoritarisme plutôt débonnaire et de régimes civils démocratiques, les uns et les autres exerçant leurs responsabilités sous la magistrature suprême du général Lamizana.

Après quatre ans de détention exclusive du pouvoir consacré à restaurer les fragiles équilibres économiques et à combler un déficit budgétaire considérable, le gouvernement du général Lamizana entame le processus d'un retour à une vie politique normale : suppression de l'interdiction des partis politiques (20 nov. 1969), adoption par référendum d'une nouvelle Constitution (14 juin 1970), élections législatives à la représentation proportionnelle (20 déc. 1970). L'avènement de la II^e République est un événement en Afrique noire francophone : la Haute-Volta y est à cette époque le seul pays à être doté d'un régime réellement multipartiste, infirmant ainsi provisoirement l'idée reçue qu'il existerait une relation de cause à effet entre sous-développement et gouvernement autoritaire. C'est aussi la première fois que des militaires remettent le pouvoir aux civils avec, il est vrai, des précautions : la Constitution prévoit que, pendant les quatre premières années, les fonctions de président de la République seront confiées au militaire le plus ancien dans le grade le plus élevé, c'est-à-dire au général Lamizana, et que le gouvernement devra comprendre un tiers de militaires.

Le fonctionnement des institutions est rapidement bloqué par les dissensions du parti majoritaire, l'Union démocratique voltaïque-R.D.A., et par les rivalités personnelles de ses leaders. Le 8 février 1974, prenant prétexte de la paralysie qui en résulte, le général Lamizana dissout l'Assemblée nationale, interdit les partis et suspend la Constitution.

Un deuxième cycle s'amorce avec l'instauration d'un nouveau régime militaire ; le « gouvernement de renouveau national » s'attache à appliquer un programme de réformes visant à atténuer la dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur. L'annonce faite le 29 novembre 1975 par le général Lamizana de son intention de créer un parti unique, le Mouvement national pour le renouveau, provoque – la persistance du marasme économique aidant – la réaction immédiate des organisations syndicales. L'ampleur de la grève générale des 17 et 18 décembre 1975 contraint le gouvernement à satisfaire les revendications syndicales et à promettre le rétablissement de la démocratie politique dans un délai de trois ans.

Avec l'adoption d'une Constitution par le référendum du 27 novembre 1977 naît la III^e République. Celle-ci est marquée par l'organisation d'élections, et notamment de celle d'un président de la République au suffrage universel dans des conditions jugées à l'époque parmi les plus libres et les plus concurrentielles de l'Afrique francophone. Le général Lamizana l'a certes une fois de plus emporté, mais de justesse, après un ballottage serré (16 000 voix de majorité). Cette difficile victoire a été considérée comme un indice de la réalité de la démocratie voltaïque. Mais le fort pourcentage d'abstentions, qui traduit un certain attentisme des masses face à d'incessants conflits de personnalités et à des jeux politiques dont la signification leur échappe, révèle la fragilité du régime.

Le coup d'État du 25 novembre 1980 et la révolution burkinabé

À l'occasion d'un nouvel affrontement entre le gouvernement et les syndicats, des militaires, conduits par le colonel Saye Zerbo, ancien ministre des Affaires étrangères de 1974 à 1976, prennent le pouvoir (25 nov. 1980) ; selon un rituel désormais classique en Afrique, ils suspendent les libertés politiques et syndicales, procèdent à l'arrestation des dirigeants et éliminent de la scène politique les hommes qui l'avaient constamment dominée durant vingt ans.

Cette date ouvre une période d'instabilité, largement due aux dissensions de la hiérarchie militaire, et de radicalisation. Les coups d'État militaires se succèdent. Le 7 novembre 1982, le médecin-commandant Jean-Baptiste Ouedraogo remplace le colonel Saye Zerbo et institue un Conseil de salut du peuple (C.S.P.) ; il est lui-même éliminé le 4 août 1983 par un jeune officier, le capitaine Thomas Sankara, son éphémère Premier ministre jusqu'à son arrestation en mai 1983.

Le nouveau régime et son mot d'ordre, celui de la « révolution voltaïque », constituent une profonde et véritable rupture dans l'histoire du pays, symboliquement entérinée par la violence qui a marqué l'avènement du Conseil national de la révolution en 1983. L'objectif des jeunes capitaines, soutenus au départ par les organisations syndicales et les formations politiques essentiellement d'extrême gauche, est de changer radicalement non seulement les rapports économiques mais aussi les structures mêmes de la société et de faire passer le pouvoir « des mains de la bourgeoisie à celles des classes populaires ». Ce radicalisme revêt des aspects symboliques : en même temps qu'il prenait un nouveau nom, le Burkina Faso changeait de drapeau, d'hymne national et modifiait la terminologie géographique et administrative ; mais il se traduit surtout par l'élaboration d'un projet à caractère totalitaire de contrôle de l'ensemble de la société civile et politique : interdiction des partis politiques, réduction du pouvoir syndical, mise en cause des autorités coutumières, surveillance des activités associatives, quadrillage du pays par les comités de défense de la révolution (C.D.R.), investissement méthodique de l'administration, réorganisation de la justice et de l'armée... Sur le plan extérieur, la politique burkinabé se manifeste par une dénonciation virulente de l'impérialisme et du néo-colonialisme, le rééquilibrage des rapports du Burkina en direction des démocraties populaires et de la Libye ou du Ghana. Les accords de coopération avec la France seront renégociés en 1986. Après avoir déclenché les hostilités contre le Mali à qui il dispute la bande frontalière d'Agacher, le Burkina Faso se conformera au jugement de la Cour internationale de justice du 22 décembre 1986, qui met fin à un différend remontant à l'indépendance.

La révolution burkinabé s'est heurtée à de multiples résistances ; elle n'est pas parvenue à s'attacher l'adhésion de la paysannerie, toujours démunie, malgré son programme de réforme agrifoncière ; elle n'a pu empêcher les fonctionnaires et salariés urbains, principales victimes des sacrifices imposés par le pouvoir, de se détacher d'elle. À ces difficultés s'ajoutent les dissensions du Conseil national de la révolution ; le projet de parti unique dont le principal effet aurait été d'assurer la mainmise du capitaine Sankara et de son groupe sur le pouvoir est sans doute le détonateur du putsch du 15 octobre 1987, au cours duquel le président du

Burkina Faso trouve la mort ; celui-ci est remplacé par le numéro deux du régime, le commandant Blaise Compaoré.

Vers la IV^e République

Le nouveau dirigeant institue un « front populaire » chargé de procéder à « la rectification de la Révolution ». Ce mot d'ordre ambigu se traduit dans l'immédiat par une approche pragmatique du pouvoir qui permet certains revirements : revalorisation officielle du rôle protocolaire et de l'autorité morale de la chefferie coutumière, reconnaissance des syndicats comme défenseurs des intérêts des travailleurs, dissolution des comités de défense de la révolution, etc.

Avec le même pragmatisme, le président Blaise Compaoré engage le Burkina Faso dans la voie de l'ouverture politique, de la démocratisation des institutions et d'un retour à la vie constitutionnelle. Élaborée au cours d'assises nationales où sont représentées les différentes sensibilités politiques, confessions et forces socioéconomiques du pays, une Constitution est adoptée par voie de référendum le 2 juin 1991. Abandonnant toute référence aux mots d'ordre révolutionnaires et anti-impérialistes, la nouvelle loi fondamentale consacre le multipartisme ; elle établit un régime fondé sur la séparation des pouvoirs qui assure l'autorité du chef de l'État élu au suffrage universel pour sept ans ; un Premier ministre désigné par lui est responsable devant un Parlement qui présente la caractéristique, rare en Afrique, d'être bicaméral ; la deuxième chambre, consultative, devant assurer la représentation des organisations sociales, religieuses, professionnelles, militaires et politiques.

La mise en place des nouvelles institutions s'effectue dans un climat de suspicion et dans des conditions critiquées par les quatorze partis d'opposition (réunis en une coordination des forces démocratiques), réclamant jusqu'ici, en vain, la tenue d'une conférence nationale. L'opposition manifeste sa méfiance en refusant de participer à l'élection présidentielle du 1^{er} décembre 1991 ; première élection au suffrage universel depuis 1978, elle s'est soldée par la demi-victoire de Blaise Compaoré, seul candidat en lice, élu à 86,19 p. 100 des suffrages exprimés mais avec un taux d'abstention de 74,88 p. 100 ; les élections législatives prévues pour 1992 devraient achever le processus de démocratisation et mettre fin à la domination exercée jusqu'ici par l'armée sur la destinée du pays. Reste une inconnue, celle de la capacité du pouvoir à surmonter ses traditionnelles dissensions et à ne plus apparaître comme toujours aussi lointain pour les populations rurales.

ÉCONOMIE

"Burkina Faso," Encyclopédie® Microsoft® Encarta 97. © 1993-1996 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

Le Burkina Faso est un pays très pauvre. Le produit national brut (PNB) était estimé en 1994 à 3,2 milliards de dollars, le PNB par habitant à moins de 320 dollars par an.

La production agricole vivrière ne suffit pas à nourrir la population burkinabé, une des plus importantes de l'Afrique sahélienne. Le développement du secteur minier, amorcé récemment, représente un espoir pour le pays, endetté, en 1994, à hauteur de 1,23 million de dollars. L'aide extérieure est importante; elle peut être privée (organisations non gouvernementales) ou publique et vient principalement de la France et de l'Union européenne. Après plus de douze années d'économie étatisée, le Burkina Faso, sous l'égide du Fonds monétaire international, s'est converti à l'économie libérale et a engagé un programme de privatisations importantes.

Agriculture

L'agriculture, qui emploie les trois quarts de la population active et contribue pour 44 p. 100 au PNB, connaît de grandes difficultés sur le plateau mossi en raison de la pauvreté du sol et de l'aridité du climat. Les plans de développement portent sur l'éradication de l'onchocercose (la cécité des rivières, voir Filaire) dans les vallées des Volta, jusque-là délaissées pour des raisons sanitaires, afin d'y installer des paysans. Depuis la réforme menée par Thomas Sankara, au pouvoir de 1983 à 1987, les terres sont la propriété de l'État.

La zone agricole, autre que celle réservée au sorgho et au mil, se trouve dans le Sud-Ouest, plus humide, où sont cultivés le riz et la canne à sucre. Au début des années 1990, les principales cultures vivrières (sorgho et mil) occupaient plus des deux tiers de la superficie des terres cultivées. L'arachide, le coton et la canne à sucre sont les grandes cultures d'exportation. Le riz, céréale plus onéreuse, consommée surtout en ville, est exportée en partie. Les femmes participent autant, sinon plus, que les hommes aux travaux agricoles.

Une des richesses agricoles du Burkina Faso est l'élevage, mais les sécheresses qui affectent le Sahel empêchent les éleveurs de gérer convenablement leurs troupeaux d'une année sur l'autre (4 millions de bovins en 1993). Le bétail est dirigé sur pied vers les pâturages plus riches du Sud avant d'être expédié vers les zones de consommation de la côte. Le maintien de l'équilibre alimentaire et le souci de pallier les aléas climatiques constituent un des grands problèmes du pays. La pêche traditionnelle en rivière et dans les mares est pratiquée partout où cela est possible (7 000 tonnes environ en 1993).

Mines et industrie

L'exploitation du gisement de manganèse de Tambao, commencée en 1993, suscite de grands espoirs, mais nécessite le prolongement de la voie de chemin de fer de Ouagadougou; le gisement d'or de Poura a donné 3 tonnes de métal en 1994. La région

septentrionale est également riche en bauxite, magnétite, zinc, nickel et phosphates. Le principal domaine industriel est l'agroalimentaire (brasserie, boulangerie), en plus d'une chaîne de montage de motocyclettes pour une marque française. Le recyclage systématique des objets manufacturés, alimentant un marché parallèle important, est indispensable pour le pays.

L'électricité est produite dans des centrales thermiques dont la majeure partie fonctionne au pétrole raffiné. Elles fournissaient, à la fin des années 1980, 125 millions de kWh par an. La récente mise en service des barrages de Kompienga et de Bagré en 1993 autorise des espoirs d'autosuffisance énergétique dans un proche avenir.

Échanges

La monnaie est le franc CFA, émis par la Banque centrale d'Afrique de l'Ouest. Il a été dévalué de 50 p. 100 en 1994 (100 francs CFA = 1 franc français).

Le Burkina Faso exporte surtout du bétail, du coton, des noix de karité (beurre végétal qui entre dans la composition du chocolat) et de l'arachide. La balance commerciale est déficitaire, car le pays importe tous ses produits pétroliers, métalliques et ses machines. En rendant compétitifs ses produits alimentaires et son bétail, la dévaluation du franc CFA, si elle a eu un coût social élevé, a favorisé le Burkina Faso dans ses exportations vers la côte, et même sur le marché international pour le coton et l'or. Au début des années 1990, les importations étaient estimées à 707 millions de dollars par an, contre 276 millions pour les exportations. La France, l'Italie et la Côte-d'Ivoire sont les principaux partenaires commerciaux. L'économie burkinabé est historiquement très liée à celle de la Côte-d'Ivoire à travers le commerce du bétail et l'immigration saisonnière facilitée par la ligne de chemin de fer Ouagadougou-Abidjan.

Construite à l'époque coloniale, cette voie ferrée était autant destinée à désenclaver le Sahel qu'à favoriser la venue des habitants de l'ancienne Haute-Volta pour travailler dans les plantations de la zone forestière ivoirienne (bois, café, cacao). Le pays dispose d'environ 11 230 km de routes assez bonnes, dont un tronçon de la route transsaharienne.

Une des économies les plus pauvres du monde

© J. du Bois de Gaudusson et M. Izard, article «Burkina Faso», 1997, Encyclopaedia Universalis

Le Burkina Faso est l'un des pays les plus pauvres du monde. Il cumule les handicaps ; à ceux que rencontrent d'ordinaire les États sous-développés s'en ajoutent d'autres qui lui sont propres : en l'absence de débouché sur la mer, tout le commerce extérieur doit transiter par les ports d'Abidjan et de Lomé, distants de plus de 1 000 kilomètres de Ouagadougou ; les précipitations sont mal réparties et trop souvent dramatiquement insuffisantes (sécheresse des années 1969-1974, 1981, 1984) ; les ressources énergétiques sont presque inexistantes et le sous-sol pauvre en matières premières immédiatement exploitables ; le peuplement est non seulement un des plus nombreux du Sahel et un des plus denses d'Afrique, mais il est aussi déséquilibré, certaines régions (plateau de Mossi, Kasséna) abritant 80 habitants au kilomètre carré et d'autres, dans le Nord et l'Est, moins de 10. Les migrations massives (il y aurait

1 500 000 émigrés) vers les pays voisins (Côte-d'Ivoire, Ghana) prennent des proportions inquiétantes pour le développement économique dans la mesure où elles concernent surtout les jeunes ; enfin, la main-d'œuvre spécialisée reste rare, le taux d'alphabétisation est de 22 p. 100, celui de la scolarisation des enfants de 27 p. 100.

Une économie essentiellement agricole

Malgré des conditions naturelles d'exploitation difficiles tenant surtout aux sécheresses catastrophiques et à des techniques rudimentaires, l'agriculture et l'élevage fournissent de 40 à 45 p. 100 du produit intérieur brut et 90 p. 100 des emplois. Les cultures vivrières (mil, sorgho, maïs, riz, fonio) occupent près des neuf dixièmes de la surface cultivable, mais le déficit vivrier reste chronique ; pour les céréales, il oscille entre 100 000 et 150 000 tonnes pour une production moyenne d'environ 1 500 000 tonnes (1 787 800 t en 1990-1991 selon les estimations officielles). La production de riz stagne (41 800 t en 1989-1990) et ne parvient pas à couvrir les besoins d'une population urbaine qui lui accorde une place croissante dans son alimentation. Des progrès continus sont enregistrés dans les cultures de rapport, mais ils sont irréguliers et menacés en raison de la détérioration des cours du marché mondial, de l'apparition de produits de substitution, de l'intensification d'une concurrence internationale ainsi que de la réduction des superficies qui leur sont consacrées, due à l'attrait que présentent les cultures vivrières lors des périodes de grave pénurie.

Si l'on tient compte des meilleures campagnes des dernières années, le Burkina Faso a commercialisé 169 000 tonnes de coton graine (1986-1987), 5 400 tonnes d'arachides (1985-1986), 70 000 tonnes de karité (1985-1986), 4 400 tonnes de sésame (1986-1987) et récolté 277 000 tonnes de canne à sucre (1989-1990), pour une production de sucre de l'ordre de 26 000 tonnes.

Premier produit d'exportation jusqu'en 1975, l'élevage a été décimé par les sécheresses successives. En 1989, les effectifs du cheptel étaient évalués à 3 860 000 bovins, 6 370 000 caprins, 4 900 000 ovins.

Le secteur minier et industriel est encore peu développé. Géré par des entreprises publiques en difficulté et un secteur informel actif, il ne représente que 14 p. 100 du P.I.B. La production minière, longtemps quasi inexistante, est devenue, depuis la réouverture de la mine aurifère de Poura en 1984, la deuxième source de recettes d'exportation après le coton ; en 1990, 3 500 kilogrammes d'or ont été exportés, représentant une valeur de 11,6 milliards de francs C.F.A.

Le secteur manufacturier connaît un début de développement. Mais, handicapé par l'étroitesse du marché intérieur, des frais de transport élevés du fait de l'enclavement du pays, une insuffisance des infrastructures, le coût de l'énergie, il reste toujours très faible. Il est concentré dans l'agroalimentaire (brasseries, huileries et savonneries ; cigarettes, sucre, etc.), le textile (filature et tissage) et, dans une moindre mesure, dans les cuirs et peaux, la fabrication de chaussures, de cycles, de pneumatiques, de céramiques, de fils électriques et de piles, le tout occupant environ 8 000 salariés, soit à peine 1 p. 100 de la population active.

Une économie totalement dépendante de l'aide extérieure

En raison des difficultés du secteur agricole, du coût croissant des importations de produits pétroliers et des besoins d'une industrie de produits agroalimentaires et de transformation naissante, la balance commerciale est structurellement déficitaire avec un taux de couverture des importations par les exportations ne dépassant pas 35 p. 100.

Malgré la volonté souvent affichée par les pouvoirs publics depuis 1983 de « compter sur ses propres forces » et les politiques régulièrement lancées d'austérité financière et de limitation des dépenses publiques qui lui évitent de connaître une crise financière aussi grave que celle de plusieurs pays de la sous-région, l'économie burkinabé reste largement dépendante de l'aide internationale. De 1986 à 1989, celle-ci atteignait 290 millions de dollars en versements nets globaux par an ; en fait, depuis 1972, l'aide étrangère excède le budget national ; le plan quinquennal 1986-1990 a été financé à la hauteur de 79 p. 100 par les ressources extérieures. Bien qu'elle soit modérée par rapport à celle d'autres États comparables et que son poids ait été allégé par des annulations, la dette extérieure est importante ; elle représente 29,6 p. 100 du P.N.B., et son service 9,4 p. 100 des exportations pour un montant total de 756 millions de dollars (1989).

L'origine des concours extérieurs s'est diversifiée, mais, en dépit de variations à la baisse sensibles notamment sous le régime Sankara, les fonds français restent prépondérants : de même qu'elle est le premier partenaire commercial du Burkina Faso, la France en est le premier bailleur de fonds (un tiers de l'aide bilatérale et 21 p. 100 de l'ensemble de l'assistance financière internationale).

Perspectives de développement

La faiblesse des moyens d'action et de contrôle dont dispose l'État sur les facteurs déterminant son développement (aides étrangères, prix des matières premières, conditions climatiques, croissance démographique, etc.) ne laisse guère espérer des progrès économiques et sociaux rapides.

La réalisation de nombre d'opérations prévues par les plans de développement a été freinée faute de financement : le premier plan quinquennal 1986-1990 n'a été réalisé qu'à 62 p. 100, et le deuxième plan n'a finalement retenu que la moitié des investissements initialement envisagés. Pour ne prendre qu'un exemple, un des obstacles – mais il y en a d'autres tenant aux cours mondiaux – à l'exploitation du manganèse de Tomboa est l'absence des capitaux nécessaires pour construire un chemin de fer reliant le gisement à la ligne Kaya-Abidjan. Les potentialités à moyen terme n'en existent pas moins : marché intérieur proche de 10 millions de personnes, réserves minérales encore inexploitées (or, zinc, cuivre), possibilité d'expansion des cultures vivrières et de rente, existence de marchés locaux et régionaux dans les domaines des matériaux de construction et de l'agro-industrie, perspective de développement des services (tourisme, services de dépannage et de réparation).

Les gouvernements successifs ont fondé des espoirs sur plusieurs opérations d'envergure : dans le domaine agricole, où l'objectif prioritaire est l'autosuffisance et la sécurité

alimentaires, de vastes programmes d'aménagement ont été lancés et sont en cours : depuis 1974, aménagement des vallées du Nakambe (Volta Blanche) et du Mouhoun (Volta Noire) longtemps infestées par l'onchocercose et sous-peuplées ; le projet d'aménagement et la réalisation sur le site de Bagré d'un ouvrage destiné à l'irrigation de 6 900 hectares de rizières et de 500 hectares de périmètres maraîchers et l'aménagement de 13 700 hectares de cultures pluviales.

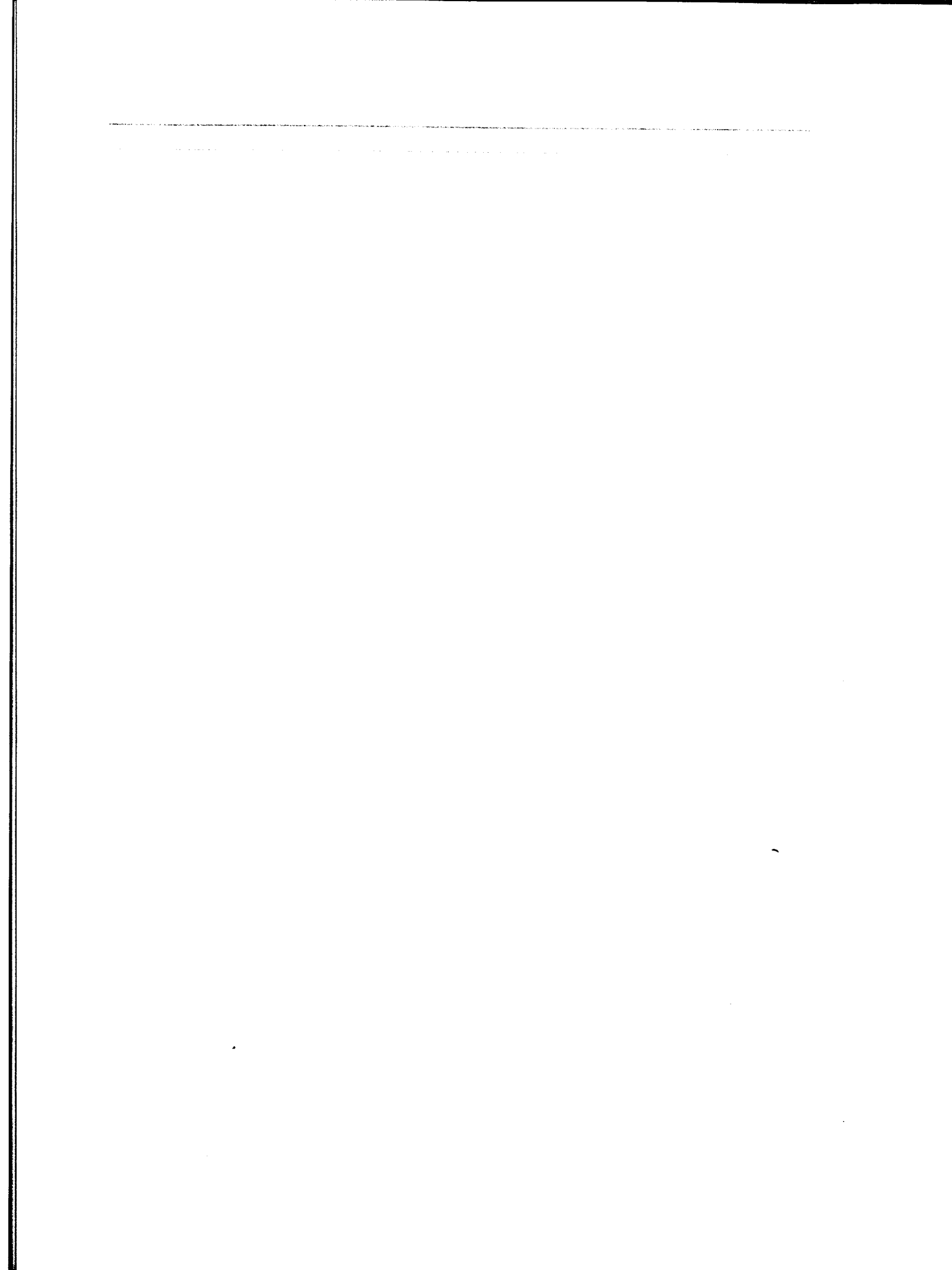
Depuis 1980, un effort particulier est mené pour intensifier la lutte contre l'érosion et assurer la maîtrise de l'eau. Ce dernier objectif reçoit 20 p. 100 de l'enveloppe globale du deuxième plan quinquennal de développement 1991-1996, soit 102 milliards de francs C.F.A.

Dans le secteur secondaire, les priorités concernent les mines avec la réouverture du gîte aurifère de Poura et l'énergie, thermo-électrique et hydroélectrique essentiellement.

À la recherche de moyens de financement et confrontées aux charges croissantes résultant de l'accumulation des arriérés de la dette et des augmentations des dépenses budgétaires, les autorités ont inscrit leur projet de développement dans le cadre d'un plan d'ajustement structurel (P.A.S.) approuvé par les institutions de Bretton Woods en mars et juin 1991. Les objectifs recherchés sont un taux de croissance du P.I.B. réel de 4 p. 100 en moyenne par an sur 1991-1999, soit environ 1 p. 100 par an et par habitant, l'élimination de tous les arriérés extérieurs et la stabilisation du déficit extérieur courant à 14 p. 100 sur la période 1991-1993, la limitation du taux d'inflation à 4 p. 100, la réduction du déficit budgétaire à 6,9 p. 100 du P.I.B. en 1993 (contre 7,6 p. 100 en 1990 et 14,5 p. 100 en 1987).

Pour atteindre ces objectifs, le P.A.S. compte sur l'augmentation de la production agricole, l'amélioration de la gestion du secteur public qui passe par la réduction et la révision du cadre institutionnel et juridique du secteur public (42 entreprises publiques sur les 84 existantes sont destinées à être liquidées ou privatisées), l'expansion du secteur privé, que devraient faciliter la réorganisation du secteur public, l'assouplissement de la réglementation du commerce, des prix, de l'emploi et des investissements, et la restructuration d'un secteur bancaire confronté à un grave problème de liquidités et dont la moitié des établissements publics se trouve en état de faillite (71 millions de francs C.F.A. de pertes consolidées).

Enfin ont été définis plusieurs secteurs prioritaires jusqu'ici négligés et dont on attend que le développement appuie l'amélioration de la productivité du travail et accroisse l'utilisation des ressources ; il s'agit de la santé et de l'éducation pour lesquelles le Burkina a accumulé des retards, des infrastructures de base, notamment dans les domaines des transports, particulièrement déficients, et de l'environnement, gravement menacé par l'érosion, les sécheresses et le déboisement, et à moyen terme par la croissance démographique qui, si elle n'est pas maîtrisée, serait de l'ordre de 2,9 p. 100 par an d'ici à l'an 2000.



RELATIONS AVEC LE CANADA

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL

Ministère des Affaires étrangères et du commerce international (MAECI): <http://www.dfait-maeci.gc.ca/>

Le ministre Axworthy annonce un programme d'allègement de la dette

Le 9 juin 1998 N° 152

Le ministre des Affaires étrangères, M. Lloyd Axworthy, a annoncé aujourd'hui que le Canada allait contribuer la somme de 30 millions de dollars à l'allègement de la dette des pays pauvres les plus endettés. M. Axworthy a fait cette déclaration à Ouagadougou, au Burkina Faso, où il assiste au sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Il s'agit de la première visite officielle du ministre Axworthy en Afrique.

« L'endettement international est l'un des obstacles les plus sérieux au progrès économique des pays en développement, et le Canada compte parmi les pays qui ont pris les devants dans les efforts en vue de soulager ce fardeau, a déclaré M. Axworthy. Depuis 1978, les remises de dettes offertes par le Canada s'élèvent à 3 milliards de dollars, la plupart des bénéficiaires étant des pays africains. En fait, depuis 1987, l'ensemble de l'aide au développement canadienne est versé sous forme de subventions. »

En 1975, la Banque mondiale a mis sur pied le Fonds de bonification d'intérêt, financé par des contributions volontaires du Canada et des gouvernements de 14 autres pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques et de pays exportateurs de pétrole. Le Fonds avait pour but d'alléger les taux d'intérêt des prêts consentis par la Banque aux pays à faible revenu touchés par l'augmentation des prix du pétrole.

Bien que les subventions versées par le Fonds depuis 1975 s'élèvent à près de 292 millions de dollars américains, les crédits inutilisés se chiffrent à 170 millions de dollars américains. La part de cet excédent qui revient au Canada se situe à un peu plus de 22 millions de dollars américains, soit environ 30 millions de dollars canadiens au taux de change actuel.

Le Canada versera cet argent dans le fonds d'affectation à l'intention des pays pauvres lourdement endettés (PPLE) de la Banque mondiale. L'initiative en faveur des PPLE est née à la suite de l'appel lancé par le G-7 lors du sommet de Halifax de 1995 en vue d'alléger la dette des pays les plus endettés.

Comme la plupart de ces pays se trouvent en Afrique, le Canada a décidé d'utiliser la plus grande partie de son remboursement (soit 20 millions de dollars canadiens) pour aider la Banque africaine de développement (BAD) à réduire ses créances sur les pays membres admissibles à l'initiative en faveur des PPLE. L'Ouganda, le Burkina Faso, le Mozambique et

la Côte d'Ivoire comptent parmi les pays qui ont eu droit à cette aide jusqu'à maintenant, et on prévoit que le Mali et la Guinée-Bissau rempliront sous peu les conditions d'admissibilité. En mars dernier, le Canada, par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement international, a octroyé 8 millions de dollars au Mozambique pour l'aider à combler son déficit de financement et à devenir admissible à l'initiative en faveur des PPLE.

Les fonds qui serviront à financer les projets annoncés aujourd'hui étaient prévus au budget fédéral de février 1998 et s'inscrivent par conséquent dans le cadre financier existant.

Prévention des conflits et la Francophonie

Approche canadienne

À la réunion ministérielle de Ouagadougou (Burkina Faso) en décembre 1994, le Canada avait convié la Francophonie à une rencontre internationale sur la prévention des conflits.

On a pu constater, à la rencontre qui s'est tenue à Ottawa en septembre dernier, que la Francophonie s'employait déjà à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix et ce, par l'intermédiaire des programmes de l'Agence de coopération culturelle et technique et de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française. Au nombre des activités dans ce domaine figurent en priorité la promotion des pratiques démocratiques et l'affermissement de l'état de droit.

Les récentes crises au Rwanda et au Burundi, entre autres, ont mis de nouveau en lumière l'importance pour la Francophonie de renforcer la capacité de ses organismes politiques à réagir rapidement dans les grands dossiers internationaux, afin de prévenir les conflits ou de les résoudre. Il ne s'agit pas toutefois de développer des mécanismes parallèles à ceux existants au sein d'autres organismes, mais plutôt d'inciter le mouvement francophone à s'engager davantage à combattre les facteurs d'instabilité.

À l'issue du Sommet, le Canada souhaite que la Déclaration de Cotonou réaffirme les positions adoptées à Chaillot et à Maurice sur l'indissolubilité de la démocratie, de l'État de droit et des droits fondamentaux, et qu'elle affirme l'importance de la stabilité et de la paix comme conditions essentielles au développement durable. En outre, le Canada encouragera le Conseil permanent de la Francophonie à imposer davantage ses vues dans les domaines de la sécurité et de la prévention des conflits par la mise en oeuvre d'activités d'envergure modeste mais centrées sur la prévention et la résolution de situations spécifiques. Il invitera également les pays membres de la Francophonie à accorder leur soutien à l'Organisation de l'unité africaine et aux autres organisations régionales en vue de résoudre des situations conflictuelles qui menacent le continent africain.

Par suite des engagements qu'il a pris au Sommet de Maurice et compte tenu des délibérations de la rencontre d'Ottawa, le Canada a collaboré à la rédaction d'une résolution sur la prévention des conflits et la sécurité internationale. Aussi propose-t-il la mise sur pied d'activités pour appuyer la Déclaration de Cotonou et cette résolution.

Le Canada propose également, compte tenu de la situation qui persiste au Burundi, la création d'un groupe informel chargé de stimuler la concertation et la recherche de solutions pacifiques aux problèmes auxquels ce pays est confronté. Il suggère donc la création de tables rondes sur la sécurité régionale, ce qui permettrait aux pays intéressés de discuter des conditions propices à la stabilité sur leur propre territoire et dans les pays francophones limitrophes. Des questions comme la protection des minorités, les migrations économiques transfrontalières, la démilitarisation, le développement social et le commerce des armes légères pourraient être abordées. à long terme, ces tables rondes pourraient aboutir à des arrangements régionaux définis par les états participants.

AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Agence canadienne de développement international (ACDI): <http://www.acdi-cida.gc.ca>

Lutte contre le sida : programme de l'ACDI en Afrique de l'Ouest

La XI^e conférence internationale sur le sida se tiendra à Vancouver, du 7 au 12 juillet prochain. Parmi les milliers de délégués attendus, seront présents des experts de l'Université Laval, à Québec, qui mettent en oeuvre un programme de lutte contre la pandémie du sida dans huit pays de l'Afrique de l'Ouest appuyé par l'ACDI. Plus de 11 millions d'Africains, dont près de la moitié sont des femmes, souffrent du sida; ce nombre représente 60 % des victimes du sida dans le monde. Parce que la majorité des personnes atteintes du sida en Afrique font partie de la population active, cette pandémie est devenue un obstacle au développement en plus d'être une menace à la santé publique. Le Centre de coopération internationale en santé et développement (CCISD) de l'Université Laval a dernièrement lancé la deuxième phase d'un programme pour réduire la transmission du sida/VIH et autres maladies transmissibles sexuellement (MTS) au Bénin, au Burkina Faso, en Côte-d'Ivoire, au Ghana, en Guinée, au Mali, au Niger et au Sénégal. Le programme, initié en 1989, a commencé par renforcer le système de cliniques de santé de ces pays et par cibler les groupes les plus à risque pour les éduquer. Ce programme, réalisé avec la collaboration de l'ACDI et de partenaires africains et internationaux, met désormais l'accent sur la formation du personnel des services de santé communautaires afin qu'ils expliquent aux jeunes hommes et femmes sexuellement actifs comment se protéger du sida et des MTS. Ces dernières jouent effectivement un grand rôle dans la propagation du sida en Afrique.

Pour plus de renseignements sur le sujet, veuillez communiquer avec Christopher Neal, tél. (819) 953-9505, par internet: chris_neal@acdi-cida.gc.ca, ou avec Marina Moraitis, tel. (819) 953-6544, par internet: marina_moraitis@acdi-cida.gc.ca. Adresse postale: 200, promenade du Portage, Hull (Québec) K1A 0G4. Télécopieur : (819) 997-7397.

L'ACDI et le Burkina Faso

Juin 1996 (dernière mise à jour 1998)

Contexte

Le Burkina Faso, « pays des hommes intègres » en langue locale, est un État intérieur d'Afrique occidentale, connu jusqu'en 1984 sous le nom de Haute-Volta. Le pays se partage entre un milieu tropical de savane et de forêt sèche au sud et un milieu sahélien de steppe au nord. La population du Burkina Faso est estimée à 10,3 millions d'habitants et elle est en croissance rapide. Les moins de 15 ans constituent près de la moitié de la population.

Avec un produit national brut (PNB) par habitant de 230 dollars américains en 1996, le Burkina Faso fait partie des pays les moins avancés. Selon l'indicateur de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le pays se classe au 172^e rang mondial. L'agriculture constitue le pilier de l'économie burkinabè, mais ses performances restent très dépendantes des conditions climatiques. L'agriculture et l'élevage comptent pour près de 40 p. 100 du PNB, fournissent pour environ 60 p. 100 des recettes d'exportation et constituent les principales sources de revenus pour près de 80 p. 100 de la population. Viennent ensuite les services et l'industrie. Depuis 1985, le secteur minier devient progressivement un nouveau moteur de développement, l'or étant la production la plus importante.

Des contraintes de tous ordres affectent la croissance économique du Burkina Faso. Mentionnons entre autres : enclavement géographique, désertification, pression démographique croissante sur des ressources limitées et fragiles, conditions climatiques aléatoires, développement des ressources humaines nettement insuffisant, présence croissante du sida, secteur privé moderne embryonnaire, marchés intérieurs limités et perspectives à l'exportation tributaires des économies des pays limitrophes, large dépendance de l'aide extérieure, fardeau de la dette.

Malgré les répercussions néfastes à court terme de la récente dévaluation du franc CFA¹ sur l'économie du Burkina Faso, l'impact y semble moins négatif que dans d'autres pays voisins. Le gouvernement s'est engagé à réaliser un programme d'ajustement structurel au début des années 1990 et depuis, le pays a affiché l'un des meilleurs rendements économiques en Afrique de l'Ouest.

Au plan politique, les années 1980 ont été marquées par une succession de régimes militaires et d'exception. Depuis 1987, s'amorce à nouveau un

processus de démocratisation, tous les éléments juridiques et institutionnels étant réunis. L'option décentralisatrice mise de l'avant offre de bonnes perspectives; la démarche proposée se veut à la fois prudente, participative et consultative. Le Burkina Faso connaît un climat socio-politique relativement calme. Le pays apparaît aujourd'hui comme un vecteur de paix et de stabilité, qui entretient de bonnes relations avec l'ensemble des six pays frontaliers.

L'aide du Canada au Burkina Faso 1996-97 : \$ 16,76 million

Nature de l'engagement du Canada

Le programme de coopération du Canada avec le Burkina Faso fait appel à trois types de mécanisme pour la mise en oeuvre des projets : le programme bilatéral (de pays à pays), le programme multilatéral (institutions internationales), et le programme de partenariat canadien (organisations non gouvernementales [ONG], coopération institutionnelle et coopération industrielle).

Depuis la fin des années 1960 le Burkina Faso a constitué un des principaux pays d'intervention du Canada en Afrique occidentale. Par le passé, les grands objectifs du programme étaient les suivants : appui à la gestion des ressources naturelles et à l'éducation, notamment l'enseignement primaire et la formation technique et professionnelle, et soutien aux efforts de décentralisation du gouvernement et à la participation de la population au processus de développement.

Élaborée en étroite collaboration avec les autorités burkinabè, la stratégie d'intervention du Canada pour la période de 1995 à 2000 se situe dans une certaine continuité avec les actions en cours tout en réorientant l'approche de manière à optimiser l'impact de son appui. La stratégie prend à la fois en compte les priorités de développement du Burkina, l'engagement des autres bailleurs de fonds, les objectifs prioritaires de la politique canadienne d'aide au développement et les capacités financières du Canada. Le programme proposé se concentre sur un nombre limité d'enjeux que l'on juge particulièrement porteurs d'un développement durable et pour tous. Ces enjeux sont les suivants : la croissance économique (appui au secteur privé), le changement social (appui à l'éducation de base et aux communications sociales) et la bonne gouvernance (appui à la décentralisation).

À terme, le programme d'intervention vise à réduire la pauvreté au Burkina Faso. Largement axé sur le développement des ressources humaines, il a pour objet de soutenir les segments dynamiques de la population dans leur recherche de solutions et de moyens en vue d'accroître le mieux-être collectif et d'améliorer les conditions de vie des groupes les plus vulnérables.

Parmi les domaines d'intervention du programme canadien de coopération avec le Burkina Faso et les autres pays de la région, mentionnons : les communications, la gestion des ressources naturelles et la lutte contre la désertification. En outre, certaines problématiques cruciales pour le développement durable - coopération régionale, équité hommes-femmes et environnement - font également partie intégrante de la stratégie d'intervention.

Pour mener à bien son programme de coopération avec le Burkina Faso, l'ACDI compte sur les compétences et le savoir-faire de divers groupes et membres de la société canadienne, dont des entreprises du secteur privé, des organisations non gouvernementales (ONG) et des établissements d'enseignement.

Le Burkina Faso bénéficie également de la présence active et influente du Canada au sein d'organisations multilatérales de développement, telles que le Programme des Nations Unies pour le développement, l'UNICEF, le Programme alimentaire mondial, la Banque africaine de développement, la Banque mondiale et la Francophonie. Les institutions multilatérales, notamment la Banque mondiale et la Banque africaine de développement sont d'importantes sources de financement public du développement au Burkina Faso et des intermédiaires valables qui facilitent les échanges en matière d'élaboration de politiques et d'orientations du développement. L'ACDI exerce son influence au sein de ces organisations pour renforcer leur leadership, améliorer la coordination de l'aide au développement et promouvoir des mesures qui s'accordent avec les priorités du Canada en matière de développement.

Principales réalisations

Appui au secteur privé

Le renforcement du secteur privé rural et urbain, vecteur principal de la croissance économique au Burkina, constitue le moyen le plus efficace d'enrichir les populations, donc de lutter contre la pauvreté. Dans le but d'accroître la contribution du secteur privé à l'économie nationale, l'ACDI

apporte un soutien à ce secteur dans le cadre de trois projets. Le premier s'adresse aux petits entrepreneurs de la capitale, Ouagadougou, et vise à développer leur capacité à mieux maîtriser et solutionner les problèmes liés à la croissance de leurs entreprises, notamment l'accès au crédit. L'exécution de ce projet a été confiée à Développement international Desjardins (DID). Le deuxième projet cherche à accroître les revenus nets des paysans par l'amélioration de la commercialisation des céréales, principale production vivrière du pays. C'est l'Union des producteurs agricoles (UPA) qui agit à titre d'agence d'exécution pour ce projet. Un troisième projet met l'accent sur le développement de filières agro-alimentaires, en aval et en amont de la production. L'agence d'exécution de ce dernier projet est la société RSW/LMB de Montréal. On entend accorder une attention particulière au développement de l'entrepreneuriat féminin et aux initiatives à haute intensité de main d'oeuvre.

Appui à l'éducation de base

Le Canada apporte un soutien à ce secteur prioritaire au Burkina Faso pour aider, d'une part, les divers intervenants à dispenser un enseignement de qualité et adapté aux besoins et, d'autre part, à améliorer les systèmes et modalités de gestion des organismes responsables. L'appui à la décentralisation de l'éducation de base, y compris au projet national des Écoles satellites et des Centres d'éducation de base non formelle, vise à favoriser la prise en charge graduelle de la gestion des activités d'éducation par les collectivités locales et l'élaboration de programmes d'éducation mieux adaptés aux besoins spécifiques. La firme montréalaise RSW/SOFEG est responsable de l'exécution de ce projet.

Un projet d'appui d'urgence à ce secteur tente d'atténuer certains effets négatifs de la dévaluation du franc CFA sur les couches sociales défavorisées. Il permettra la mise en oeuvre de travaux de construction et de reconstruction d'infrastructures et la fourniture de matériel et de mobilier scolaires.

Appui aux communications sociales

L'ACDI prévoit soutenir des initiatives locales d'information et de sensibilisation sur des thèmes porteurs de développement durable, comme l'environnement et la promotion du statut et des droits des femmes. L'Agence envisage aussi d'appuyer d'autres actions visant à améliorer les capacités techniques et matérielles de diffusion et de communication, que ce soit au niveau des médias, des messages ou des compétences.

Appui à la décentralisation

L'action du Canada vise à soutenir l'effort du gouvernement burkinabè et des collectivités en matière de décentralisation en vue d'un partage équilibré des pouvoirs et des responsabilités et d'une participation élargie, pleine et responsable des populations à la gestion efficace et harmonieuse de leur environnement et de leur avenir. Il s'agit plus précisément d'appuyer la Commission nationale de décentralisation qui accompagne la mise en place des structures municipales et des gouvernements locaux élus. De plus, par la continuation d'un projet dans la province du Nahouri, projet qui est mis en oeuvre par la société Agritecsult, le Canada appuie au niveau local l'expérimentation concrète de cette décentralisation.

Il convient également de mentionner l'appui de l'ACDI en matière de santé en Afrique occidentale afin de réduire la propagation de l'épidémie VIH-SIDA. Par l'entremise de son Programme régional de lutte contre le SIDA, l'Agence assure un contrôle auprès des groupes à risque porteurs de maladies sexuellement transmissibles. Le Centre de coopération en santé et développement de l'Université Laval réalise ce projet avec l'aide du personnel local.

Nom officiel	le Burkina Faso	Canada
Capitale	Ouagadougou	Ottawa
Superficie (milliers de km ²)	274	9 976
Population (millions d'habitants)	11,0 (1996)	30 (1996)
Densité de la population (par km ²)	40 (1996)	3 (1996)
Produit national brut (PNB) ¹ par habitant	230 \$ US (1996)	19 020 \$ US (1996)
Structure de la production (répartition du produit intérieur brut [PIB] en %) ²	(1990)	(1993)
- agriculture	35	3
- industrie	25	27
- tertiaire	40	70
% de la population active	(1996)	(1990-1992)
- agriculture	92	5
- industrie	2	25
- tertiaire	6	71
Indicateur du développement humain (IDH) ³	0,219 (1995)	0,960 (1995)
Classement selon l'IDH	172 (1995)	1 (1995)
Indicateur sexospécifique du	n.d. (1970)	0,766 (1970)

développement humain ⁴	0,205 (1995)	0,940 (1995)
Espérance de vie à la naissance	37 (1960) 46 (1996)	71 (1960) 79 (1996)
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	318 (1960) 158 (1996)	33 (1960) 7 (1996)
Taux d'alphabétisation des adultes %	(1995)	(1995)
- total	19	99,0
- hommes	30	99,0
- femmes	9	99,0
Population ayant accès à l'eau potable (%)	(1990-1996)	(1990-1995)
- totale	42	100
- urbaine	66	
- rurale	37	
Membre de la Francophonie et du Commonwealth	Francophonie	Francophonie et Commonwealth

Sources

Banque mondiale, *World Development Indicators 1998*.

Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport mondial sur le développement humain 1998*.

Statistique Canada.

UNESCO, *Rapport mondial sur l'éducation 1998*.

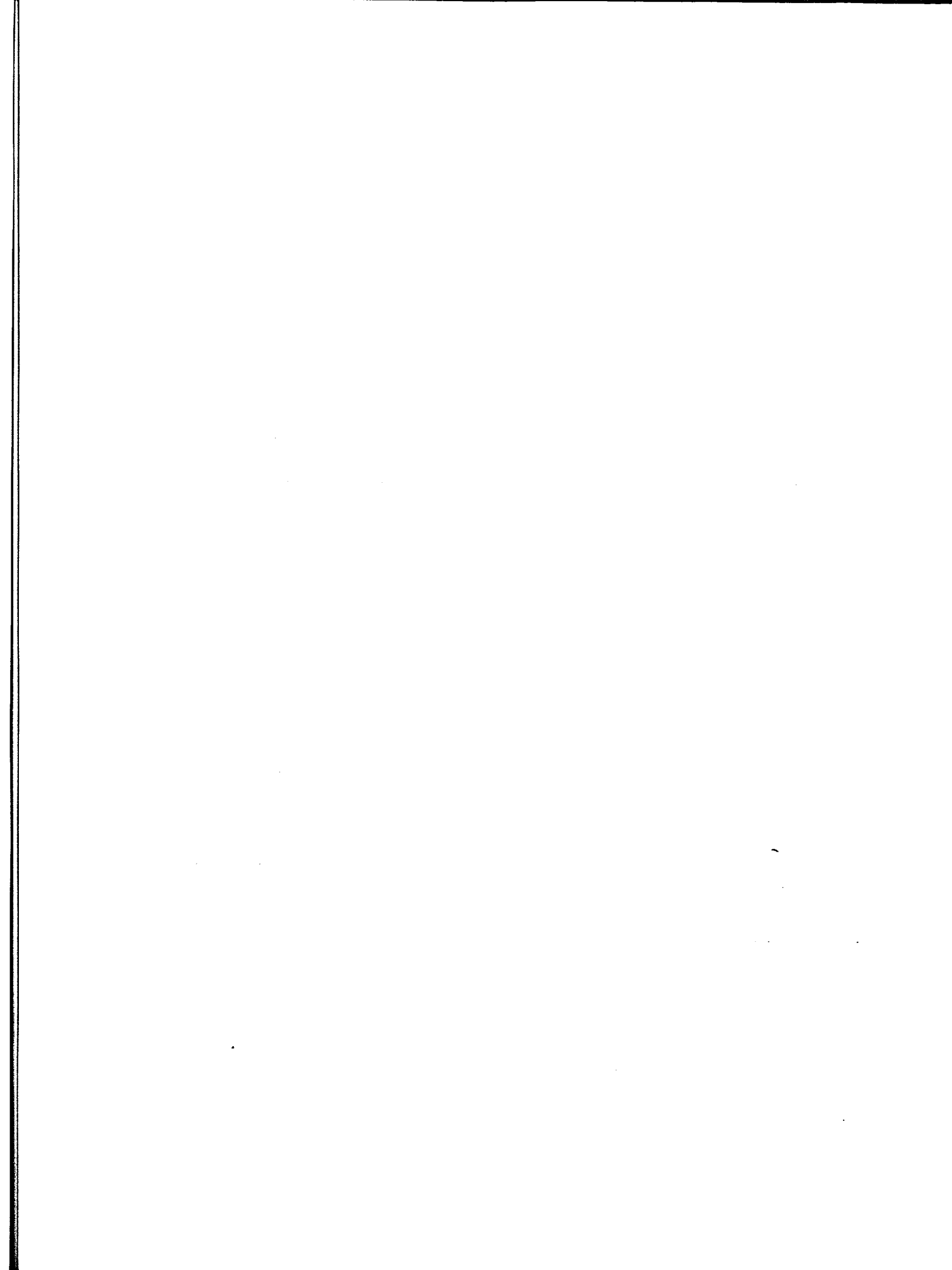
UNICEF, *La situation des enfants dans le monde 1998*.

¹ *Produit national brut (PNB)* Total du produit intérieur brut (PIB) et du revenu net des facteurs à l'étranger, qui est le revenu que les résidents reçoivent de l'étranger pour des services facteurs (main-d'oeuvre et capital), moins les paiements similaires faits à des non-résidents qui contribuent à l'économie nationale.

² *Produit intérieur brut (PIB)* Total, au niveau de l'utilisation finale, des biens et services d'une économie, produits par les résidents et les non-résidents, quelle que soit la répartition des droits sociaux entre nationaux et étrangers. Ne comprend pas les déductions au titre de l'amortissement des biens de production ou de l'épuisement ou de la dégradation des ressources naturelles.

³ *Indicateur du développement humain (IDH)* Mesure composite du développement humain contenant des indicateurs distincts représentant trois éléments du développement humain : longévité (espérance de vie à la naissance), connaissances (alphabétisation des adultes et moyenne d'années d'études), et revenu (en parités de pouvoir d'achat exprimés en dollars par habitant).

⁴ *Indicateur des disparités entre les sexes dans le développement humain (ISDH)* Il se fonde sur les mêmes variables que l'IDH mais se concentre sur les inégalités sociologiques (espérance de vie, niveau d'éducation et revenu réel pondéré) entre hommes et femmes.



LECTURES COMPLÉMENTAIRES

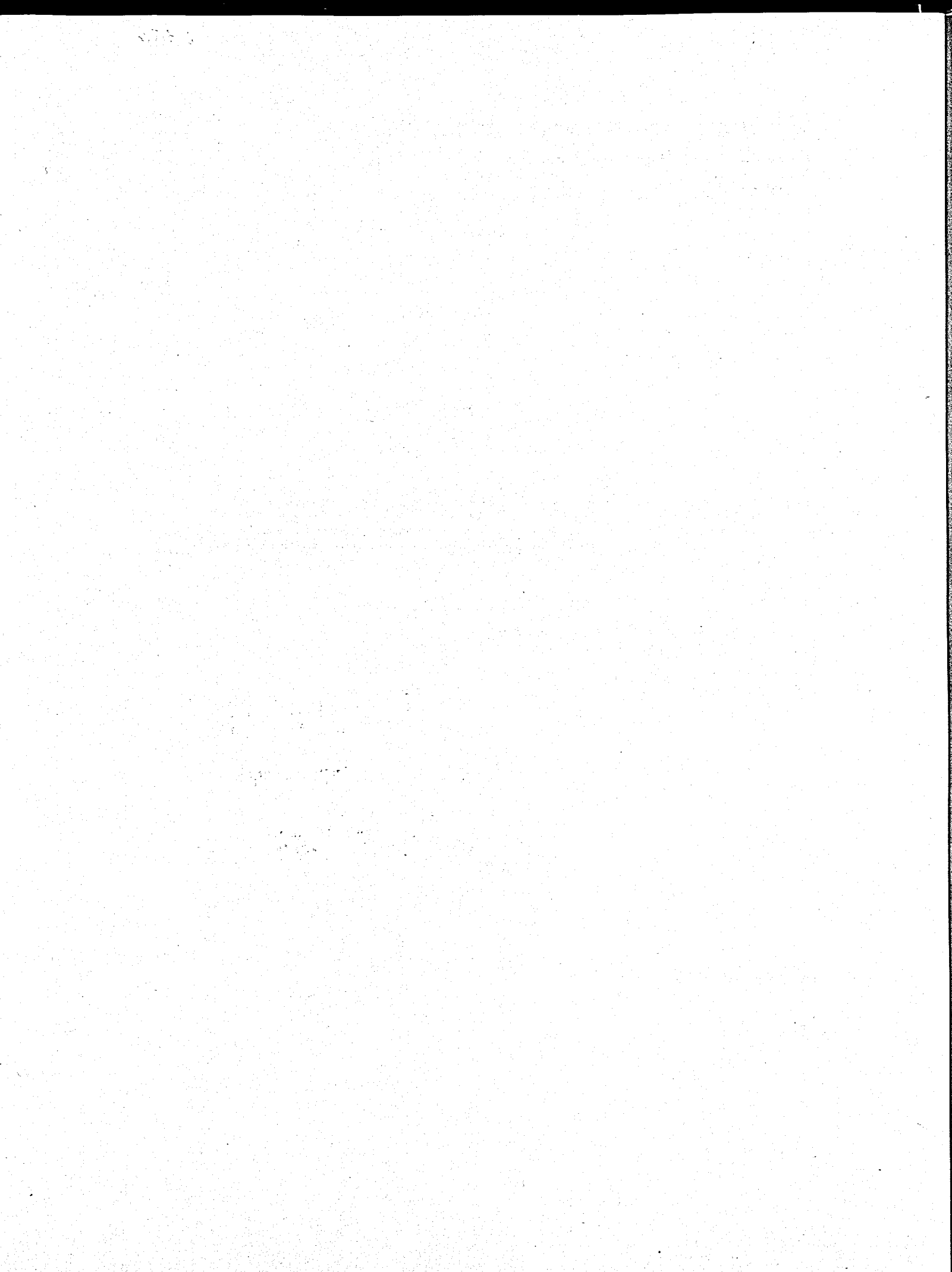
Encyclopaedia Universalis, France S.A., 1995

- J. AUDOIN & R. DENIEL, L'Islam en Haute-Volta , L'Harmattan, Paris, 1978
 B. P. BAMOUNI, Burkina Faso : processus de la révolution , L'Harmattan, 1987
 BINGER (cap.), Du Niger au golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi , 2 vol, Paris, 1892
 J. CAPRON, Anthropologie économique des populations bwa ; Sept Études d'ethnologie bwa, Mali-Burkina Faso, 1957-1987 , Tours, 1988 ; Introduction à l'étude d'une société villageoise 1955-1968 , Tours, 1988 ; Le Grand Jeu. Le mythe de création chez les Bwa-Pwesya, Burkina Faso , Tours, 1988
 M. DELAFOSSE, Haut-Sénégal-Niger (Soudan français). Le pays, les peuples, les langues, les civilisations , 3 vol., Paris, 1912
 A. A. D. DELOBOSOM, L'Empire du MoghoNaba. Coutumes des Mossi de la Haute-Volta , Paris, 1932
 K. DITTMER, Die sakralen Häuptlinge der Gurunsi im Ober VoltaGebiet , Hambourg, 1962
 V. D. DU BOIS, The Struggle for Stability in the Upper Volta , Hanovre, 1969
 A.-M. DUPERRAY, Les Gourounsi de Haute-Volta. Conquête et colonisation 1896-1933 , Stuttgart, 1984
 M. DUVAL, Un totalitarisme sans État. Essai d'anthropologie politique à partir d'un village burkinabé , L'Harmattan, 1985
 M. J. ECHENBERG, African Reactions to French Conquest : Upper Volta in the Late Nineteenth Century , Madison (Wisconsin), 1971
 P. ENGLEBERT, La Révolution burkinabé , L'Harmattan, 1987
 A. GUILLAUME-GENTIL, no 2364 spécial Burkina, Marchés tropicaux et méditerranéens , Paris, 1991
 L. FROBENIUS, Histoire et contes des Mossi , Wiesbaden, 1986
 P. B. HAMMOND, Yatenga. Technology in the Culture of a West African Kingdom , New York, 1966
 P. IRWIN, Liptako speaks. History from Oral Tradition in Africa , Princeton (N.J.), 1981
 F. IZARD, Bibliographie générale de la Haute-Volta, 1956-1965 , Paris-Ouagadougou, 1967
 M. IZARD, Introduction à l'histoire des royaumes mossi , Paris-Ouagadougou, 1970 ; Gens du pouvoir, gens de la terre. Les institutions politiques de l'ancien royaume du Yatenga (bassin de la Volta Blanche) , Cambridge-Paris, 1985 ; Le Yatenga. Un ancien royaume du Burkina , Paris, 1985
 J. KAWADA, Genèse et évolution du système politique des Mossi méridionaux (Haute-Volta) , Tokyo, 1979
 J.-M. KOHLER, Activités agricoles et changements sociaux dans l'Ouest mossi , Paris, 1971
 P. LABAZÉE, Entreprises et entrepreneurs du Burkina Faso , Karthala, Paris, 1988
 H. LABOURET, Les Tribus du rameau lobi , Paris, 1931 ; Nouvelles Notes sur les tribus du rameau lobi , Dakar, 1958
 S. LALLEMAND, Une famille mossi , Paris-Ouagadougou, 1977
 G. LE MOAL, Les Bobo. Nature et fonction des masques , Paris, 1980

- P. LIPPENS, La République de Haute-Volta , Berger-Levrault, Paris, 1972
- D. M. MACFARLAND, Historical Dictionary of Upper Volta (Haute-Volta) , Metuchen, New-Jersey-Londres, 1978
- Y. G. MADIEGA, Le Nord-Gulma précolonial (Haute-Volta). Origine des dynasties. Approche de la société , Wiesbaden, 1982
- L. MARC, Le Pays mossi , Paris, 1909
- J.-Y. MARCHAL, Société, espace et désertification dans le Yatenga (Haute-Volta). La Dynamique de l'espace rural soudano-sahélien , Paris, 1982
- M. LUNC & M. MILDE, Sankara, Compaoré et la révolution burkinaise, E.P.O., Anvers, 1989
- D. N. NACANABO, Le Royaume moaaga de Yako (Haute-Volta) des origines à 1896 , Paris, 1982
- R. OTAYEK dir. et al., « Le Burkina Faso », in Politique africaine , Paris, déc. 1985 ; « Retour au Burkina », in Politique africaine , Paris, mars 1989
- G. PALLIER, Géographie générale de la Haute-Volta , U.E.R. lettres et sciences humaines, Limoges, 1978
- Y. PERON & V. ZALACAIN, Atlas de la Haute-Volta , Paris, 1975 ; République de Haute-Volta , Paris, 1975
- W. PFLUGER, Ronga. Ein Beispiel politischer Organisation als System der Komplementarität , Wiesbaden, 1988
- RIESMAN, Société et liberté chez les Peul Djelgôbé de Haute-Volta. Essai d'anthropologie introspective , Paris, 1974
- C. SAVONNET-GUYOT, État et sociétés au Burkina Faso : essai sur le politique africain , Karthala, 1986
- E. P. SKINNER, The Mossi of the Upper Volta. The Political Development of a Sudanese People , Stanford, 1964
- A. SCHWEEGER-HEFER & W. STAUDE, Die Kurumba von Lurum. Monographie eines Volkes aus Obervolta (Westafrika) , Vienne, 1972
- A. STOSSEL, Rüsyam. Geschichte und Gesellschaft eines Moose-Staates in Burkina Faso Westafrika , Wiesbaden, 1989
- L. TAUXIER, Le Noir du Soudan , Paris, 1912 ; Le Noir du Yatenga , Paris, 1917 ; Nouvelles Notes sur le Mossi et le Gourounsi , Paris, 1924
- Y. TIENDREBEOGO, Histoire et coutumes royales des Mossi de Ouagadougou , Ouagadougou, 1964
- J. ZIEGLER, Sankara, un nouveau pouvoir africain , P.M. Faivre, Lausanne, 1986.

Thèmes

Le Burkina Faso fait reculer l'excision.....	81
Le Burkina Faso enquête sur la mort d'un journaliste	86
Danny Glover vole au secours du cinéma africain	88
Clinton propose d'effacer les dettes de l'Afrique.....	89
Le sida réduit de beaucoup l'espérance de vie en Afrique.....	90
Justice pour Norbert Zongo: Le CISO réclame une enquête indépendante.....	91
L'Abitibi au Burkina Faso	92
Burkina-Faso: Paix à l'Afrique	93
Blaise Compaoré réélu président du Burkina Faso.....	93
Burkina Faso: Compaoré triomphe.....	93
Burkina Faso: Le poids du boycottage	94
L'enquête sur l'assassinat du président Thomas Sankara est retardée.....	95
Des finissants universitaires font l'expérience du travail international grâce à l'ACDI et au CECI.....	97
Très bien, merci!.....	98
Stages à l'étranger: Un premier bilan au CECI.....	99
Gaston Kaboré, la tradition orale et le cinéma africain.....	100



Le Burkina Faso fait reculer l'excision

Le monde diplomatique - septembre 1998 - Page 18: <http://www.monde-diplomatique.fr/1998/09/STOLZ/10970.html>

AU Burkina Faso, le gouvernement s'est résolument engagé il y a deux ans contre la coutume de l'excision. Après des années d'efforts, le sujet n'est plus tabou et les mentalités commencent à changer, mais lentement : 66 % des femmes seraient encore excisées, contre 70 % il y a vingt ans. Quand les familles font encore opérer leurs filles, elles le font clandestinement et sur des enfants de plus en plus jeunes, les accidents étant mis au compte de la « sorcellerie ». Mais il faudra du temps pour déraciner une pratique qui relie chaque communauté à ses ancêtres et touche au coeur de l'identité sexuelle.

Par Joelle Stolz

Il est midi à Sissamba, dans la province du Yatenga, dans le nord-est du Burkina Faso : un gros village aux maisons de banco, serrées autour des greniers pointus et courts sur pattes où l'on entrepose les précieuses réserves de mil. La chaleur est déjà écrasante, mais, à l'ombre d'un arbre, une douzaine d'hommes se sont rassemblés pour écouter les gens du comité provincial de lutte contre l'excision. C'est jour de marché. L'assistance est exclusivement masculine, à l'exception de Fatoumata, la sage-femme diplômée du village, qui n'osera pas intervenir dans la discussion.

Car les hommes sont là. Presque tous des grands-pères chenus, responsables des huit quartiers de Sissamba, dont le plus âgé est presque toujours « chef de terre ». Ces patriarches influents dans leur communauté savent que l'excision est un enjeu politique pour le gouvernement de Ouagadougou - depuis 1996, l'excision des filles est passible de sanctions pénales. L'un d'eux lève le doigt : « Est-ce que le comité pourrait nous réexpliquer les conséquences de l'excision, qu'on soit sûr de bien comprendre ? »

Mme Soré Nanténé, fonctionnaire de l'action sociale, détaille alors longuement, en langue moré, les suites néfastes de la coutume immémoriale, très répandue en Afrique, qui consiste à enlever le clitoris et souvent les petites lèvres (1) pour débarrasser le sexe féminin de tout ce qui peut rappeler le masculin, afin de « rendre la femme complètement femme ». Elle parle des risques d'hémorragie, si forte parfois que l'exciseuse ne parviendra pas à l'arrêter avec les hémostatiques traditionnels.

Elle parle du choc de la douleur, dans cette partie du corps hautement innervée et vascularisée, des risques d'infection et de tétanos, lorsqu'on suture la plaie avec la bouse de vache, des cicatrices qui rendent les accouchements difficiles et perturbent une fonction urinaire normale.

Applaudissements polis. Les hommes ont l'air d'approuver, parce que le gouvernement le souhaite, mais qu'en pensent-ils vraiment ? Leurs pensées sont un continent souterrain, qui sait si bien s'arranger des exigences trop visibles des gouvernements et des désirs des

baillieurs de fonds, pour qui la lutte contre l'excision est « un indicateur positif » de développement.

Un des chefs de quartier invoque la toute-puissance de la coutume, la force des interdits qui ont marqué toute son enfance. « Si tu passes outre, tu vas mourir. » Ils le croyaient et le croient toujours, même si l'on s'acharne à leur démontrer qu'ils ont tort. « On a peur quand même », avoue l'un des grands-pères de Sissamba. La mort est si fréquente dans ces sociétés rurales, comment ne pas l'expliquer comme une punition ? Car le corollaire de :

« Tu vas mourir si tu enfreins les règles » est bien sûr : « Tu as une chance de vivre si tu les respectes ».

Si quelqu'un a respecté les règles mais meurt quand même prématurément, une autre explication est tenue toute prête, imparable : c'est une victime des sorciers, ces êtres malfaisants qui se cachent au sein de la communauté et possèdent le mystérieux pouvoir de « manger les âmes ». La croyance en la sorcellerie, profondément enracinée dans les sociétés africaines, est le socle sur lequel s'appuie la pratique de l'excision.

Qui dit, d'ailleurs, que l'excision peut entraîner la mort ? Les agents du gouvernement l'affirment, on les écoute, mais sans trop de conviction. Quand on demande aux vieux de Sissamba - deux mille trois cents habitants - s'ils ont jamais eu connaissance de décès de petites filles excisées, ils secouent la tête : personne n'a rien vu ni entendu de ce genre. Tout se passe toujours bien. De toute façon, on établit rarement des actes de décès, en principe obligatoires. « Les gens ont compris l'importance de l'acte de naissance, parce qu'il permet d'obtenir des aides du gouvernement, résume un fonctionnaire. Mais l'acte de décès... » Silence des statistiques sur ces morts de petites filles.

« Nous avons réussi à briser le tabou et à susciter une prise de conscience nationale », affirme Mme Miriam Lamizana, la très active présidente du Comité national de lutte contre l'excision (CNLPE), qui se souvient encore des réactions lorsque le journal télévisé de 20 heures, en 1992, a présenté le fameux mannequin de plastique - représentant les parties génitales féminines - qui permet de montrer les méfaits de l'excision. La presse parle alors de « thérapie de choc », et le ministre concerné suggère à Mme Lamizana de « changer de stratégie ». « J'ai répondu : quand il s'agit d'excision, on ne peut pas montrer les dents... »

Les réactions sont encore plus violentes quand le comité, en 1996, projette à quatre-vingts chefs coutumiers un documentaire tourné dans le sud du Nigeria, La Duperie (2), où l'on assiste à l'excision d'une petite fille sur un marché, dans les pleurs et les hurlements. « Avant de voir le film, les chefs râlaient : c'est une affaire de femmes, ça ne nous concerne pas ! Puis, dès les premières images de l'excision, ils se sont enfuis, ils n'ont pas supporté. A la reprise de séance, ils ont dit : »On ne savait pas que c'était ça, l'excision«. L'un d'eux s'est même écrié : »Les femmes sont des sorcières de faire une chose pareille !« Du coup, ils ont signé une déclaration d'engagement contre cette pratique. »

Le même film, volontairement traumatisant, a provoqué « un choc maximal » quand la télévision nationale en a passé un bref extrait il y a deux ans. « Des tas de gens m'ont

téléphoné pour exiger que je fasse arrêter sur le champ la diffusion, se rappelle M. Jacob Ouedraogo, haut commissaire (préfet) de la province du Yatenga. Le lendemain, ils m'ont dit qu'ils iraient casser les installations de la télé si on s'avisait de recommencer ! » Il constate qu'après cette thérapie brutale « les choses bougent, mais ça reste souvent émotionnel. Quand on voit des scènes horribles, on pense à son propre enfant. Ensuite, on se heurte à nouveau au mur de la croyance traditionnelle qui veut que la femme modèle soit excisée ».

M. Jacob Ouedraogo veille pourtant à ce que les filles de sa propre famille ne subissent pas l'excision, et croit à la valeur exemplaire de ce comportement. « Je dis toujours aux gens que, s'il y a un châtement des ancêtres, c'est moi qui serai frappé, car c'est moi qui ai pris la responsabilité, et un tel engagement a du poids, parce que j'appartiens à leur culture. »

Scolariser davantage dans les campagnes

LES « leaders d'opinion » ont ainsi été la cible privilégiée - avec les commissaires de police, les accoucheuses et... les exciseuses - des quelque 168 causeries, 35 séminaires de sensibilisation (dont 28 pour la seule année 1997), et 30 conférences, sans compter les émissions de radiotélévision, qui ont jalonné le travail du CNLPE. Le Burkina Faso est l'un des cinq pays d'Afrique (3) à s'être doté d'une loi réprimant l'excision, et l'un des rares résolument engagés dans cette lutte. Chapeauté par le ministère de l'action sociale et de la famille, le comité dispose aussi depuis 1994 de véritables moyens financiers, fournis notamment par les Pays-Bas, le Danemark, le Canada et les organismes liés aux Nations unies telle l'Unicef (4).

Cette activité intense suscite parfois l'agacement. « Faut-il vraiment se concentrer à ce point sur l'excision ? », interroge Amadou, un homme politique - du parti au pouvoir - dont ni la fille ni les nièces ne sont excisées, situation désormais commune parmi les élites urbaines. « Il faudrait surtout scolariser davantage dans les campagnes, et l'on verrait automatiquement diminuer la pratique de l'excision. » La scolarisation, c'est en effet là que le bât blesse : selon les chiffres officiels, 35 % seulement des garçons vont à l'école, et à peine 10 % des filles.

Des chiffres faibles pour un pays de 10 millions d'habitants, à vocation essentiellement agricole, mais qui possède une université de bon niveau. Ils éclairent au moins en partie l'attachement de la population à l'excision. « Même les intellectuels subissent la pression sociale, souligne le docteur Michel Akotionga, du CNLPE. Il y a un désir très fort de continuité, et l'excision est souvent ressentie comme une compensation à la scolarisation des filles, une barrière contre la liberté sexuelle qui risque de déstabiliser les familles. »

D'autant plus que l'école est parfois un lieu de « séduction », voire d'abus sexuels commis par les enseignants sur leurs élèves féminines, y compris dans le primaire. Au-delà, l'école publique a déçu les espoirs placés en elle. « Les familles reprochent à l'école de produire des chômeurs qui méprisent le travail de la terre et vivent aux crochets de leurs parents, remarque le haut commissaire du Yatenga. C'est pourquoi, dans notre province fortement islamisée, on assiste à un grand essor des medersas, ces établissements musulmans financés par les parents, où l'on combine enseignement religieux, calcul et sciences naturelles. »

Les enseignants de ces medersas, souvent formés par des instituts d'obédience saoudienne ou koweïtienne, sont favorables à la scolarisation des filles et hostiles aux « superstitions » datant d'avant l'islam - l'excision est inconnue dans les pays du Golfe, sauf à Oman. Le Coran ne mentionne d'ailleurs jamais l'excision : seul un « dit » (hadith) controversé, attribué au Prophète, recommande que la mutilation soit la plus légère possible. La majorité des théologiens musulmans ont refusé, ces dernières années, de lui prêter une légitimité religieuse (5). Presque tous la désavouent, à l'exception notable de certains islamistes égyptiens qui se posent en défenseurs des professions médicales, pour lesquelles l'excision est un gagne-pain.

C'en était un aussi pour Mme Mariam Nebié, cinquante-quatre ans, fille et petite-fille d'exciseuses, qui exerçait encore il y a peu dans la cour de sa petite maison du quartier de Tiendpalogho, à Ouagadougou. Elle recevait par excision 1 000 CFA (10 F) et des cadeaux en nature. Mais elle a fait un bref séjour en prison, en 1995, et se contente depuis de circoncire les garçons.

La peur du gendarme a des effets dissuasifs, souligne le maréchal des logis Antoine Sanon, chargé par le CNLPE de sensibiliser policiers et militaires. En 1997, plusieurs exciseuses ont été traduites devant les tribunaux avec leurs complices, et ont récolté des peines allant jusqu'à cinq mois de prison ferme et 50 000 CFA d'amende (6). Il insiste sur le fait qu'il n'existe pas de « brigade anti-excision », mais une disponibilité des forces de police à intervenir dès qu'elles sont averties. L'antenne SOS- excision créée l'an dernier a reçu une vingtaine d'appels : « Avant, c'était impensable en Afrique de dénoncer ses voisins. »

L'une des conséquences de cette évolution est d'inciter les parents à faire exciser leurs filles de plus en plus jeunes, souvent à moins d'un an. « Autrefois, c'était un rite de passage impliquant une initiation, avec une retraite hors du village. On y apprenait à affronter la douleur de l'accouchement et toutes les souffrances de la vie, rappelle la sociologue Isabelle Gillette, militante du Groupe femmes pour l'abolition des mutilations sexuelles (GAMS) et auteur d'une thèse sur la polygamie et l'excision dans l'immigration africaine en France (7). Mais, avec la scolarisation, dès les années 60, des filles ont commencé à fuir ou à se rebeller. Aujourd'hui, les mères disent : »Si elle le subit bébé, elle oubliera très vite la douleur !« » Les risques d'accident sont plus élevés avec de tout petits bébés, et la souffrance n'en est que plus brutale et incompréhensible pour l'enfant, puisqu'elle perd tout caractère initiatique.

Pourtant, des parents qui aiment leurs enfants persistent à les conduire à l'exciseuse, dans la clandestinité et l'angoisse d'être dénoncés. Pourquoi ? « Certains disent que, si la fille n'est pas excisée, elle va trop aimer les hommes », répond Mme Nébié. Cette volonté de brider la sexualité féminine arrange certes les hommes, dans une société polygame où les épouses fournissent des bras pour le travail agricole, à condition que le mari s'acquitte ponctuellement de son devoir conjugal. Mais elle apaise aussi une peur qui obsède les femmes elles-mêmes : celle de voir leur mari multiplier les aventures, oublier sa famille, délaisser ses enfants, surtout dans un univers urbain qui change les règles et brouille les pistes. La frigidité est le prix à payer individuellement pour que l'ensemble des femmes « se tiennent tranquilles ». Et les sages épouses burkinabées pestent contre toutes ces Togolaises et Ghanéennes qui ne jouent pas le jeu de l'excision et leur prennent leurs hommes,

justement « parce qu'elles ont une autre attitude dans la sexualité », remarque Mme Lamizana.

Il y a une seconde raison à l'excision, aussi importante aux yeux des femmes : la crainte que le clitoris puisse « tuer l'enfant » s'il touche sa tête lors de l'accouchement. Mme Nebié raconte qu'il n'y a pas longtemps une femme de trente ans, qui avait accouché successivement de quatre enfants mort-nés, est venue la supplier de l'exciser : elle était persuadée que son clitoris tuait ses bébés. Signe cependant d'un renversement d'attitude, le maréchal des logis Sanon a été appelé dans un village parce qu'une femme avait été excisée à quatre ou cinq mois de grossesse : cette fois, des voisins craignaient que l'excision ne provoque la mort de l'enfant. Mais que dire de cette infirmière de Ouagadougou qui, n'arrivant pas à concevoir malgré un traitement moderne contre la stérilité, se fait exciser en dernier recours, à trente ans passés... et tombe enceinte ? « Il sera très difficile de la convaincre, soupire le docteur Akotionga, que c'est une simple coïncidence. »

Une coïncidence ? Ou la preuve que, dans la plupart des sociétés humaines, le corps est soumis à un « marquage symbolique » qui l'influence secrètement et signe l'appartenance à une communauté. Il n'est pas facile d'y renoncer, même pour se sentir plus libre. Les patriarches de Sissamba admettent que certaines coutumes qui avaient jadis force de loi, comme les scarifications faciales, sont tombées en désuétude : « Si la coutume a évolué sur ces points, elle peut changer aussi sur l'excision. »

Mais cela demandera plus de temps, parce que l'excision touche cette ultime frontière inscrite en chacun : celle d'une identité sexuelle fragile dans un monde mouvant où les femmes s'affirment davantage, et où les hommes, parfois, se sentent menacés. Ne voit-on pas de brillantes étudiantes de Ouagadougou refuser de faire un troisième cycle pour ne pas intimider les époux potentiels ?

L'excision n'est donc pas seulement la survivance d'un mode de pensée « archaïque ». Elle est aussi une réponse, violente et illusoire, à des questions conflictuelles suscitées par le monde moderne : comment contrôler la sexualité de nos enfants ? quel équilibre désormais entre hommes et femmes ? entre individu et communauté ? Les habitants du Yatenga ne vivent pas en vase clos. Beaucoup ont voyagé, dans leur pays ou en Afrique de l'Ouest. Ils sont souvent conscients de la relativité des coutumes, comparent volontiers les différents systèmes de mariage, de dot, de filiation.

Mais ils vivent aussi dans un univers où les décrets de la terre et du ciel pèsent bien plus lourd que ceux de l'Etat. Où l'on attend avec anxiété le retour des pluies. Où l'on se demande comment échapper à la disette lorsque, comme cet hiver, les récoltes étaient maigres. Et où rien n'est plus important que de mettre des enfants au monde, puis de les maintenir en vie, afin que ne se rompe jamais le fil qui relie aux ancêtres.

(1) On distingue plusieurs formes d'excision. L'infibulation, pratiquée surtout dans la corne de l'Afrique, impose aussi la suppression des grandes lèvres et la fermeture presque complète de la vulve, « cousue » avec des épines.

(2) Documentaire du Comité interafricain contre les mutilations sexuelles.

- (3) Le Nigeria, le Ghana, la Guinée, l'Égypte et le Burkina, qui seront bientôt rejoints par le Sénégal et la Côte d'Ivoire.
- (4) Les principaux donateurs, les Pays-Bas et le Danemark, ont débloqué des sommes équivalant à 2 100 000 francs et 1 500 000 francs.
- (5) La « géographie de l'excision » est loin de coïncider avec celle de l'influence de l'islam. Ainsi dans le nord du Nigeria, les Haoussas musulmans n'excisent pas leurs filles alors que cette pratique est très répandue dans le Sud chrétien.
- (6) Le code pénal burkinabé prévoit un emprisonnement de six mois à trois ans, et de cinq à dix ans si l'excision a entraîné la mort.
- (7) GAMS, 66, rue des Grands-Champs, 75020 Paris, tél : 01-43-48-10-87.

Le Burkina Faso enquête sur la mort d'un journaliste

Le Devoir: Le Monde Samedi 20 mars 1999 A11

Sotinel, Thomas
Le Monde
Ouagadougou

Dans les salles de cours de l'université, dans les rédactions et dans les bureaux de la capitale du Burkina Faso, les tracts fleurissent. Certains paraissent régulièrement, comme *Borry Bana*, qui en est à son trentième numéro. D'autres ne sont diffusés qu'une fois, comme le *Tract des officiers*. Tous sont anonymes, tous parlent du journaliste Norbert Zongo.

Ouagadougou n'avait pas connu pareille floraison depuis douze ans. En 1987, la lutte pour le pouvoir qui aboutit à l'assassinat du président Thomas Sankara et à l'avènement de l'actuel chef de l'État, Blaise Compaoré, avait été précédée d'une féroce bataille de tracts. Aujourd'hui, le malaise provoqué par la disparition de Norbert Zongo s'exprime aussi dans ces feuilles photocopiées qui mélangent sans scrupule informations inédites et affabulations.

Le directeur de l'hebdomadaire *L'Indépendant* est mort le 13 décembre 1998, à Sapouy, à 100 kilomètres au sud de la capitale. Son corps et ceux de trois compagnons de voyage ont été retrouvés dans sa voiture incendiée. Cette mort, d'abord présentée par les autorités comme un accident, a déclenché un processus de contestation, de répression et de négociations comme le Burkina Faso n'en avait pas connu depuis la mort de Thomas Sankara.

Après que des dizaines de milliers de Burkinabés eurent suivi les obsèques de Norbert Zongo, après de violentes manifestations qui ont abouti à la mise en détention, pour quelques heures, des dirigeants de l'opposition, le pouvoir a fini par accéder aux revendications des associations de défense des droits de l'homme et des syndicats, regroupés au sein d'un collectif. Fin janvier, une commission d'enquête était créée. Composée de onze membres, elle ne compte que trois représentants de l'État, les autres sièges étant occupés par les associations, dont l'organisation non gouvernementale française *Reporters sans frontières*. Elle est présidée par un magistrat membre du Mouvement burkinabé de défense

des droits des peuples et de l'homme. De plus, la commission dispose de pouvoirs qui feraient envie à bien des magistrats instructeurs de par le monde. Elle peut contraindre les personnes qu'elle souhaite entendre à comparaître et leur interdire le recours au «secret défense».

Déjà ont comparu devant la commission des personnalités que l'on croyait intouchables au Burkina, comme le richissime entrepreneur Oumarou Kanazoé ou des responsables de la sécurité présidentielle. C'est que, au fil des révélations et des recoupements, la mort de Norbert Zongo apparaît comme la conséquence des perversions d'un régime qui, s'il jouit encore d'une bonne réputation internationale en matière de gouvernance et de droits de l'homme, ne s'est jamais départi tout à fait de la brutalité et de l'arbitraire qui présidèrent à sa naissance.

Il semble désormais acquis que Norbert Zongo est mort parce qu'il enquêtait et publiait depuis presque un an sur la disparition de David Ouedraogo, le chauffeur de François Compaoré, frère cadet du chef de l'État. Au fil de son enquête, le directeur de L'Indépendant avait affirmé que le chauffeur était mort sous la torture, dans les locaux de la sécurité présidentielle, après avoir été accusé de vol par son employeur.

Les amis de Norbert Zongo affirment que celui-ci a fait l'objet de toutes sortes de pressions, l'encourageant à abandonner ses investigations. Oumarou Kanazoé aurait été l'un des messagers qui auraient mis en garde le journaliste. Deux semaines avant sa mort, ce dernier publiait d'ailleurs un article dans lequel il envisageait son assassinat.

Une fois publiées les conclusions de la commission, les procédures judiciaires relatives aux morts de David Ouedraogo et de Norbert Zongo devraient suivre leur cours. Ce sera le moment de l'épreuve de vérité pour le régime du président Compaoré. Réélu avec plus de 80 % des suffrages en novembre 1998, le président semble avoir été pris de court par la violence des réactions populaires à la mort du journaliste.

L'alternance entre répression et conciliation reflète les divisions du camp présidentiel. Certains proches du chef de l'État envisagent sereinement une réforme des forces de sécurité et la condamnation des exécutants, tout en affirmant que François Compaoré sera rapidement mis hors de cause. D'autres préféreraient la manière dure. L'opposition et la presse ont accusé un dirigeant du parti présidentiel d'avoir distribué des armes à certains de ses militants. Le Burkina Faso n'est pas sorti de sa zone de turbulences.

Danny Glover vole au secours du cinéma africain

Le Soleil: Arts et spectacles Lundi 8 mars 1999 C13

Koffi, Christophe
AFP
Ouagadougou

L'acteur noir américain Danny Glover a abandonné le temps d'un festival le faste hollywoodien pour aller à Ouagadougou à la rencontre des cinéastes africains afin de comprendre leurs difficultés.

Le partenaire de Mel Gibson dans *L'arme fatale* a participé pour la première fois cette semaine au Festival panafricain du Cinéma de Ouagadougou (FESPACO), dont c'était la 16^e édition et qui fêtait cette année ses trente ans.

Le FESPACO devait s'achever samedi après-midi par la désignation du grand prix, «l'Etalon de Yennenga».

Danny Glover n'est pas passé inaperçu dans la capitale du cinéma africain, assailli par la foule à chacun de ses déplacements et sollicité pour signer des centaines d'autographes.

Drapé dans un grand boubou africain, il a été reconnu par une dizaine de gamins aux pieds nus qui lui ont demandé une petite signature.

«Je le voyais moins grand au cinéma et le trouvais plus méchant», commente un enfant qui ne le quitte pas des yeux.

Pendant son séjour dans la capitale burkinabé écrasée par la chaleur et enveloppée par la poussière de l'Harmattan, le vent du désert, la star américaine a décidé la création, en collaboration avec le cinéaste sénégalais Sembène Ousmane, d'une société de production, de distribution et d'exploitation de films.

Cette société, dénommée provisoirement Société cinématographique Afrique-Amérique (SCAA), a pour objectif la promotion des films africains sur les deux continents. Danny Glover a souhaité qu'elle puisse servir de «pont entre l'Afrique et les États-Unis».

Le séjour de la star dans le Sahel burkinabé a été bien rempli.

Ambassadeur itinérant du Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD), Danny Glover a animé au lendemain de son arrivée une conférence sur la pauvreté regroupant des femmes cinéastes.

«Nous devrions mettre nos talents d'acteurs, d'actrices et de cinéastes, et nos films, au service du développement», a-t-il déclaré à l'adresse des participants.

Malgré la canicule, il a pris le temps de visiter un projet de développement des cultures vivrières dans un village à la périphérie de la capitale où une trentaine de femmes ont aménagé un lopin de terre pour y pratiquer la culture maraîchère.

«Nous avons la capacité d'effacer les aspects les plus négatifs de la pauvreté», a assuré Danny Glover, qui a promis de soutenir ce projet à travers le PNUD.

Il a également assisté à la projection de *Beloved*, un film dans lequel il partage le rôle principal avec la grande star de la télévision américaine, Oprah Winfrey.

Il s'agit de l'adaptation d'un roman du prix Nobel de littérature Toni Morrison qui raconte le combat d'Africains reprenant leur destin en main après l'abolition de l'esclavage.

«Ce film est un hommage au pouvoir de l'amour et de la force de l'esprit», a commenté l'acteur.

Danny Glover, qui a visionné quelques films africains au cours de son séjour, a souligné qu'ils constituaient un «exemple de richesse».

«Je regarde des films africains depuis 25 ans. Ils doivent être vus à travers le monde par le plus grand nombre», a-t-il déclaré à l'AFP.

Pour lui, les films africains «doivent donner de nouvelles idées aux gens, les informer sur l'Afrique et leur permettre de se voir eux-mêmes à l'écran». Pour Danny Glover, il manque au cinéma africain la capacité de refléter «comment les gens ici voient le futur».

Clinton propose d'effacer les dettes de l'Afrique

Le président inaugure une rencontre ministérielle américano-africaine

Le Devoir: Le Monde Mercredi 17 mars 1999 B6

Sanz, Marie

AFP

Washington

Le président américain Bill Clinton s'est posé hier en champion de l'Afrique en proposant à la communauté internationale d'effacer quelque 70 milliards de dollars de dettes publiques dues par les pays africains. «Aujourd'hui, je demande à la communauté internationale de prendre des mesures qui pourraient conduire à effacer 70 milliards de dollars de dettes», a déclaré le président Clinton lors de l'ouverture d'une conférence ministérielle américano-africaine, la première du genre.

Cette rencontre sans précédent, sur le thème «Un partenariat pour le 21e siècle», rassemble pour trois jours au département d'État près de 200 ministres des Affaires étrangères, du

Commerce et des Finances de 46 pays d'Afrique subsaharienne, à l'exception du Soudan et de la Somalie.

Un an après sa tournée historique sur le continent africain, la plus longue de sa présidence et la première en 20 ans d'un président américain, Bill Clinton a proposé un plan en six points qu'il soumettra aux sept grands pays industrialisés lors de leur prochain sommet à Cologne en juin, pour aider les pays africains.

«Notre objectif, a-t-il dit, est de nous assurer qu'aucun pays engagé dans des réformes fondamentales ne soit laissé avec un poids de dettes l'empêchant de satisfaire les besoins élémentaires de son peuple et d'encourager la croissance.» M. Clinton a indiqué qu'il avait demandé au Congrès de porter cette année de 245 à 482 millions de dollars le montant de l'enveloppe consacrée par les États-Unis pour éponger les dettes africaines.

Auparavant, s'exprimant au nom des pays africains, Youssouf Ouedraogo, président du conseil des ministres de l'OUA (Organisation de l'unité africaine) et ministre des Affaires étrangères du Burkina Faso, avait évoqué le fardeau que la dette représente.

«La croissance économique enregistrée ces dernières années sur le continent n'a pas contribué à une amélioration» des conditions de vie des populations, a-t-il dit, notamment dans le domaine de la santé ou de l'éducation. Pour l'essentiel, a-t-il relevé, «les retombées de la croissance, ont été consacrées au remboursement de la dette». Le secrétaire général de l'OUA, Salim Ahmed Salim, et le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, ont participé à la cérémonie d'ouverture de la conférence.

Le président Clinton a souligné que depuis sa tournée, il y a un an, le continent africain, s'il avait réalisé des progrès sur plusieurs fronts, affrontait aussi de nouvelles crises. «La guerre déchire encore le coeur de l'Afrique», a-t-il dit, évoquant la crise congolaise, la Sierra Leone, l'Angola, le Soudan et le conflit entre l'Éthiopie et l'Érytrée. Mais le président a également souligné «de nouveaux développements prometteurs» comme les récentes élections au Nigeria, «impensables» il y a seulement un an, a-t-il dit.

M. Clinton a également appelé le Congrès à adopter sans délai son projet de loi sur le commerce et l'«opportunité» en Afrique, qui prévoit d'octroyer de meilleures perspectives aux exportations africaines aux États-Unis, par l'élimination de quotas et de tarifs douaniers.

Le sida réduit de beaucoup l'espérance de vie en Afrique

Le Droit: Le Monde Vendredi 19 mars 1999 47

AP
Washington

Le sida a réduit considérablement l'espérance de vie dans les pays africains, selon un rapport publié jeudi par le Bureau américain des statistiques.

Au Zimbabwe, l'espérance de vie à la naissance est ainsi de 39 ans, alors qu'elle serait de 65 ans si le sida n'existait pas.

«Le sida augmente les taux de mortalité des enfants ainsi que des jeunes adultes qui auraient autrement une faible mortalité», explique Karen Stanecki, une des auteurs de ce rapport intitulé Portrait de la population mondiale en 1998.

Selon les calculs des statisticiens américains, l'espérance de vie atteint 40 ans au Botswana contre 62 ans si le sida n'existait pas, 46 ans au Burkina Faso et au Burundi (contre 55 ans), 51 ans au Cameroun (contre 59).

Justice pour Norbert Zongo: Le CISO réclame une enquête indépendante

La Presse: Monde Jeudi 7 janvier 1999 B4

Khan, Jooneed

Le CISO (Centre international de solidarité ouvrière) s'est associé à un collectif de la société civile du Burkina Faso pour réclamer «une véritable enquête indépendante» sur le meurtre du journaliste Norbert Zongo et trois compagnons le 13 décembre.

L'ONG canadienne, qui travaille avec des syndicats du Burkina pour renforcer la société civile, «constate qu'il existe un grand écart entre le discours officiel et le respect du jeu démocratique» dans ce pays, écrit le CISO dans un communiqué.

Zongo, journaliste au quotidien L'Indépendant, a été trouvé mort, brûlé avec son frère et deux collègues, dans une voiture à une centaine de km de Ouagadougou, la capitale.

Il couvrait, entre autres, la campagne pour que la lumière soit faite sur l'assassinat du capitaine Thomas Sankara lors du putsch qui porta en 1987 l'actuel président Blaise Compaoré au pouvoir.

Cette campagne est animée de Montréal par le GRILA (Groupe de recherche et d'information pour la libération de l'Afrique).

Le Burkina Faso, ancienne Haute-Volta, est un État de 11 millions d'habitants enclavé en Afrique de l'ouest.

Compaoré a créé une commission d'enquête sur la mort de Zongo, mais un Collectif de neuf groupements de la société civile formé autour du MBDHP (Mouvement burkinabé des droits de l'homme et des peuples), doutant de l'indépendance de cette commission, a décidé d'instituer sa propre enquête.

Mélégué Traoré, président de l'Assemblée nationale, a noté «la dégradation du climat social» depuis l'assassinat de Zongo. La police a brutalement réprimé dimanche une manifestation interdite du collectif devant la cathédrale de Ouagadougou, en présence d'un émissaire du Vatican.

Le CISO réclame aussi dans son communiqué la libération de tous ceux détenus dans le cadre de protestations contre l'assassinat de Zongo et de ses compagnons, la garantie de l'exercice des libertés fondamentales, l'arrêt des menaces et intimidations contre les opposants et militants indépendants, et la lumière sur d'autres crimes restés impunis au Burkina, dont le chef de l'État est aussi président en exercice de l'OUA (Organisation de l'unité africaine).

L'Abitibi au Burkina Faso

La Presse: Économie Lundi 21 décembre 1998 B6

**Beaulieu, Camille
Rouyn-Noranda**

L'Université de Ouagadougou et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) ont mis sur pied un programme conjoint de formation de gestionnaires en projets miniers au Burkina Faso. Qui plus est, les partenaires prévoient créer une unité d'appui technique pour les petites mines, de même qu'un laboratoire informatique et un système d'information et de communication dans ce pays d'Afrique orientale.

Jusqu'à tout récemment monopole d'État, l'industrie minière du Burkina Faso n'a jamais vraiment dépassé le stade de l'orpaillage folklorique. L'intervention de l'université québécoise vise à accélérer la mise en exploitation de gisements déjà connus. Le sous-sol de ce pays présente de nombreuses analogies avec celui de l'Abitibi et la langue officielle est le français. C'est pourquoi, sur une quarantaine d'entreprises minières étrangères présentes là-bas, une bonne vingtaine sont des entreprises canadiennes, et une majorité sont abitibiennes.

Les affinités sont telles entre le Québec et le Burkina Faso que le Mouvement Desjardins y gère depuis une douzaine d'années une centaine de caisses populaires. Le partenariat des deux universités, au Québec on dit couramment l'UQAT tandis que les initiés africains parlent de leur côté de l'Université de Ouaga, va vraisemblablement stimuler les exportations d'équipements miniers québécois de cette partie de l'Afrique, estime le recteur de l'UQAT, M. Jules Arseneault. De style européen, l'Université de Ouaga privilégie un enseignement d'abord conceptuel, tandis que sa consœur nord-américaine est davantage liée au milieu industriel. L'Université de Ouagadougou espère développer des programmes plus pratiques au contact de sa consœur abitibienne. Le partenariat inauguré officiellement la semaine dernière à Rouyn-Noranda par les recteurs, Jules Arseneault de l'UQAT et Filiga Michel Sawadogo de l'U. de Ouaga, suppose aussi une participation concrète des compagnies minières des deux pays.

Burkina-Faso: Paix à l'Afrique

La Presse: Monde Vendredi 18 décembre 1998 A8

AP

Rebelles, dignitaires, chefs d'États et de gouvernements des pays de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) se sont réunis hier à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, afin de réfléchir pendant deux jours sur les moyens de retrouver la paix sur le continent africain. Au centre de ce sommet, la question de la crise congolaise: parmi les invités figurent des représentants de toutes les parties, y compris des rebelles opposés au président de la République démocratique du Congo, Laurent-Désiré Kabila, lui aussi présent. Les négociations -à huis-clos doivent également porter sur le conflit territorial qui oppose l'Éthiopie à l'Érythrée.

Blaise Compaoré réélu président du Burkina Faso

Le Droit: Le Monde Vendredi 20 novembre 1998 43

AP

Ouagadougou

Le président du Burkina Faso Blaise Compaoré a été réélu pour un nouveau mandat de sept ans avec 88 % des voix, selon les résultats de l'élection présidentielle communiqués jeudi par la commission électorale nationale.

Son adversaire le plus proche, Ram Ouédraogo, du Parti Vert n'a récolté que 7 % des suffrages lors du scrutin. L'opposition avait appelé au boycott de cette élection présidentielle, la première depuis décembre 1991. Environ 56 % des électeurs inscrits ont participé au vote, en hausse de 30 points par rapport au précédent scrutin.

Au pouvoir depuis le coup d'État sanglant qui a mis fin le 15 octobre 1987 à la dictature du capitaine Thomas Sankara, Blaise Compaoré a transformé en 1991 son régime militaire en adoptant le multipartisme.

Burkina Faso: Compaoré triomphe

La Presse: Monde Jeudi 19 novembre 1998 C1

AFP

Les observateurs nationaux et internationaux ont souligné des «défaillances dans l'établissement des listes électorales», mais cela n'a pas empêché le président Blaise Compaoré d'être réélu dimanche avec 87,53 % des voix, selon des résultats officiels

provisoire. Le véritable enjeu pour ce militaire auteur d'un coup d'État sanglant en 1987 et mal élu en 1991 avec une abstention de 75 %, était en fait le taux de participation: la CENI (Commission électorale nationale indépendante, créée par le pouvoir) lui a accordé un taux de participation de 56,08 %.

Burkina Faso: Le poids du boycottage

La Presse: Monde Samedi 14 novembre 1998 B9

Khan, Jooneed

Le président Blaise Compaoré, du Burkina Faso, aussi président en exercice de l'OUA, jouait les médiateurs le week-end dernier en recevant, à Ouagadougou, ses homologues éthiopien et érythréen, en guerre l'un contre l'autre. Aucun déblocage n'était enregistré, mais Compaoré mise sur le prestige et les photo-ops en vue de se faire réélire, demain, à un second septennat.

Dans la nuit de samedi, parallèlement, des casseurs armés de marteaux, de matraques, de couteaux et de pistolets, attaquaient sauvagement des colleurs d'affiche du Groupe du 14 février (G14) sur l'avenue Charles-de-Gaulle, dans la capitale burkinabé. «Ce pays nous appartient et on vous laissera pas faire», hurlaient-ils, laissant sur le pavé plusieurs militants blessés, dont un était encore dans le coma hier.

Le G14 regroupe neuf partis de l'opposition non-cooptée qui prône le boycottage des élections de demain. Il estime que l'auteur du coup d'État sanglant de 1987 contre le capitaine Thomas Sankara ne respecte pas les garanties électorales et viole les éléments démocratiques les plus essentiels. Seulement 600 000 votants sur 10 millions d'habitants étaient inscrits aux municipales de 1995.

Du coup, le Mouvement burkinabé des droits de l'homme et des peuples (MBDHP) émettait un communiqué dénonçant l'intolérance politique, l'utilisation de milices et l'impunité au Burkina. «S'investir dans l'opposition apparaît risqué», écrit au nom du MBDHP Halidou Ouédraogo, qui a été secrétaire général de l'Union interafricaine des droits de l'homme. «On comprend pourquoi au Burkina il existe des partis majoritaires et autres mouvanciers forts d'un côté, et de l'autre des partis d'opposition qualifiés d'insignifiants ou d'inexistants», souligne-t-il.

Compaoré promet «un avenir tranquille» à ses concitoyens et il s'apprête à une victoire non moins «tranquille», écrit l'AFP. Alors pourquoi cet acharnement? Parce que le putschiste de 1987 veut effacer l'étiquette de «mal élu» qui lui colle à la peau depuis que, seul candidat en 1991, il triompha facilement contre une abstention record de 75 %, écrit l'agence. Sans adversaire réel, il espère demain une meilleure participation pour légitimer son pouvoir et crédibiliser cette élection sans suspense.

Seuls deux candidats se sont prêtés au jeu: Frédéric Guirma, du Front de refus-RDA, et Ram Ouédraogo, du Parti des Verts, deux formations marginales. «Ce sont des faire-valoir», estime Issa Tiendrébéogo, du G14. Plusieurs membres du groupe estiment que ces candidatures ont été suscitées par Compaoré pour qu'il ne se retrouve pas, une fois de plus, seul devant l'électorat.

Le MBDHP a refusé de participer à la CENI (Commission électorale nationale indépendante), créée par le pouvoir. Des opposants ont créé l'Association indépendante pour l'observation des élections (AIOE) au nom de la société civile. La Francophonie y envoie une mission d'observation, dont fait partie le député libéral Marcel Parent, du Canada, où Compaoré a séjourné récemment et signé le traité sur les mines anti-personnel.

À Montréal, le Grila (Groupe de recherche et d'initiative pour la libération de l'Afrique) demande à la mission de la Francophonie de «respecter sans faille son engagement» à l'échelle de l'État enclavé de 274 000 km carrés, et de «constater la participation des Burkinabés à un scrutin dont tout porte à croire qu'il sera le sinistre réédition du précédent». Le Grila impute «l'arrogance du régime» au «soutien des bailleurs de fonds de Bretton Woods», à son «enrichissement illicite» et à «un rôle de mercenaire dans plusieurs conflits militaires en Afrique».

Le Grila, qui milite pour qu'éclate la vérité sur l'assassinat de Sankara et de ses camarades, souligne que Compaoré s'acharne plus particulièrement sur le parti sankariste FFS. Boniface Zango, son secrétaire aux Affaires extérieures, a lancé un appel décrivant la situation comme «explosive». Lui aussi parle d'attaques contre les poseurs d'affiche, de menaces d'incendier les locaux du parti et de menaces de mort contre ses dirigeants.

Pour le Grila, la campagne Justice pour Sankara, qui s'active en Amérique du Nord et en Europe, s'inscrit dans le cadre du combat contre l'impunité en Afrique. Il a réuni un collectif juridique avec la participation de plusieurs avocats montréalais. Un groupe italien vient de décerner à Thomas Sankara le Prix Mgr Romero de la dignité, en l'honneur de l'archevêque de San Salvador abattu par un commando militaire en pleine messe en 1980. Comme Mgr Oscar Romero, Thomas Sankara se voulait «la voix des sans voix».

L'enquête sur l'assassinat du président Thomas Sankara est retardée

La Presse: Monde Mercredi 22 juillet 1998 B3

Khan, Jooneed

La plainte de la veuve de Thomas Sankara pour que la lumière soit faite sur l'assassinat de l'ancien président du Burkina Faso il y a 10 ans a été jugée recevable à Ouagadougou, mais le procureur de cet État d'Afrique de l'ouest s'y est aussitôt opposé et il a réclamé que l'affaire soit déférée à la justice militaire.

C'est ce qu'indique l'avocat de la plaignante, Me Benowende Sankara, dans un message au Groupe de recherche et d'initiative pour la libération de l'Afrique (Grila), à Montréal.

«En renvoyant ce cas aux juridictions militaires, il est au moins clair que le président Sankara n'est pas mort de mort naturelle», comme l'affirme son certificat de décès daté du 17 janvier 1988, a dit hier le Grila dans un «Appel de mobilisation internationale contre l'impunité dans l'assassinat de Thomas Sankara».

Dirigeant charismatique de la révolution du 4 août 1983 dans l'ancienne Haute-Volta, Thomas Sankara fut assassiné le 15 octobre 1987 avec 15 de ses camarades, et leurs corps jetés dans une fosse commune. Blaise Compaore, son proche compagnon d'armes, s'empara du pouvoir, qu'il monopolise depuis sans avoir jamais fourni d'explications sur ce sanglant coup d'État.

La plainte de Mariame Serme-Sankara, réfugiée en France avec ses deux enfants, fut déposée en septembre dernier, à deux semaines seulement de la prescription décennale - en grande partie grâce aux enhortations et à l'appui du Grila.

«La plainte fait l'objet d'une ordonnance aux fins d'informer du Doyen des juges d'instruction en date du 23 mars 1998 mais appel a été interjeté par le procureur du Faso qui estime que les juridictions militaires sont seules compétentes pour instruire les infractions de droit commun commises par les militaires ou assimilés», rapporte l'avocat de la famille Sankara.

Ce dernier s'inquiète de «manoeuvres politiques du pouvoir en place» pour que «le procès tourne court sans la moindre inculpation». Car, écrit-il, «l'auteur du certificat de décès de Sankara est aujourd'hui juré du Tribunal militaire», et l'unique rescapé de la tuerie «ne semble plus jouir de toutes ses facultés à même de témoigner utilement».

«Le régime ne collaborera pas à une instruction transparente sans une solide pression de l'opinion internationale», écrit le Grila, qui note que «les présumés assassins ont été réduits au silence» et que «ces assassinats et intimidations attestent du déni de droits de l'homme» dans ce pays de 10 millions d'habitants.

«Au moment où le Burkina Faso préside l'OUA - Organisation de l'unité africaine - et se fait l'avocat des droits de l'homme et du développement, nous en appelons à toutes les forces de bonne volonté de s'unir contre l'impunité qui gangrène les régimes africains, alimentant les syndromes de violences et d'atrocités savamment utilisés par les tenants de l'ordre mondial», ajoute-t-il.

Le rapport 1998 d'Amnistie internationale note pour sa part qu' «aucune enquête officielle n'a été ouverte sur la mort du sergent Arzouma Ouédraogo fin décembre 1996», quelques jours après avoir été libéré avec 25 autres soldats accusés d'indiscipline.

En mars 1997, le New York Times écrivait que le sergent Ouédraogo était un présumé assassin de Thomas Sankara. Un autre présumé assassin, Hyacinthe Kafando, ex-chef de la

sécurité et proche de Compaore, a disparu mystérieusement en Côte d'Ivoire en octobre 1996, ajoutait le journal.

Des finissants universitaires font l'expérience du travail international grâce à l'ACDI et au CECI

La Presse: Économie Samedi 23 mai 1998 F4

Lortie, Marie-Claude

Quand ils sont partis, ils étaient tous de jeunes diplômés dans la vingtaine, encore peu familiers avec le marché du travail, sans grande expérience professionnelle.

Aujourd'hui, ils ont seulement six mois de plus mais l'expérience de ceux qui sont allés passés plusieurs mois outremer à goûter au travail international, à apprendre la flexibilité, la débrouillardise, une autre langue, un métier.

Six mois, c'est juste assez, ont-ils dit en chœur à leur retour, pour avoir envie de repartir et de faire carrière en import-export ou en gestion de projet ou alors en coopération.

Ces 30 jeunes, ce sont les finissants universitaires qui ont participé à Jeunes stagiaires internationaux, un programme financé par le ministère fédéral du Développement des ressources humaines en collaboration avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI).

Ce programme, qui doit permettre à 500 jeunes de partout au Canada d'aller passer six mois outremer, vise essentiellement à préparer ces finissants universitaires au travail, particulièrement sur la scène internationale, en leur donnant cette première expérience si nécessaire au démarrage de toute carrière.

Le programme est en effet très clair: le CECI n'envoie personne en voyage. Elle envoie des jeunes travailler. Tous sont même parrainés par des entreprises canadiennes qui offrent une aide financière symbolique mais s'engagent surtout à considérer ces jeunes, à leur retour, pour un emploi éventuel.

Hier, ces jeunes ont rencontré la presse en compagnie du ministre des Ressources humaines, Pierre Pettigrew, qui a expliqué énergiquement à quel point, à son avis, de telles expériences sont cruciales pour le Canada. La mondialisation, a indiqué le ministre - qui a commencé lui-même sa carrière en oeuvrant dans des projets de coopération - exige en effet qu'on forme des travailleurs capables de sortir de chez eux et d'aller trimer là où tout est différent.

Les formations qui peuvent trouver des applications dans les pays en voie de développement sont nombreuses.

Salvador, Guatemala, etc.

Nicolas Tremblay, par exemple, a 25 ans et vient de terminer un diplôme à Polytechnique. Il est parti faire un stage au Salvador où il a travaillé avec des coopératives locales, dans le cadre d'un projet du CECI. Mais sa principale activité fut de travailler pour Microturbinés Technologies Inc., une jeune société montréalaise spécialisée dans les équipements électriques, qui oeuvre en majeure partie à l'électrification des zones rurales. Nul besoin de préciser qu'une telle entreprise fait la plus grande partie de ses affaires en Amérique centrale et en Afrique.

Pour Microturbinés, l'expérience de Nicolas est précieuse, a expliqué un des deux fondateurs de l'entreprise, Robert Lévesque. D'ailleurs, on a déjà offert un emploi au jeune homme.

Alicia Sliwinski, 28 ans, est quant à elle dotée d'une formation en anthropologie. Son stage, elle l'a fait au Guatemala, où elle devait faire la promotion et l'organisation d'un projet piloté par la Fédération des femmes du Québec: la marche des femmes de l'an 2000.

L'entreprise qui l'a parrainée est une société de consultants en développement international basée à Montréal, Universalia, qui se spécialise notamment dans tout ce qui touche l'éducation et la formation de la main-d'oeuvre. Universalia a déjà offert à Alicia un contrat de quatre mois.

Autre exemple: Caroline Bélisle, 28 ans, qui est partie au Vietnam faire une étude de marché pour Lasso, la société qui produit notamment les jus Oasis et Rougemont. Actuellement, Caroline est en pourparlers avec Lasso pour savoir si elle pourra travailler pour eux. Elle aimerait bien ça. «C'est une société qui a beaucoup d'avenir et qui, comme moi, regarde constamment à l'étranger pour son développement.» Lasso exporte jusqu'en Chine et en Thaïlande et a quatre usines en Asie.

Un jeune a même été parrainé par une agence de publicité, Allard et associés! Éric Busque, 24 ans, devait aussi tourner des images pour Viamonde - la société de production de Daniel Bertolino -et prendre des photos des projets du CECI au Burkina Faso.

Très bien, merci!

La Presse: La Jeune Presse Dimanche 12 octobre 1997 C12

Chaque fois que je ferme les yeux, c'est comme si j'y étais encore: j'entends les éclats de rire de ces enfants qui jouent avec des camions fabriqués à partir de boîtes de conserve; je revois toutes ces femmes transportant pots et tissus sur leur tête. Quelle adresse! Elles trouvent toujours le moyen de me saluer de la main. Je retrouve mes amis et je revis chaque moment d'allégresse qu'on a partagé.

Cet été, une amie et moi avons découvert un nouveau visage de la planète. Pendant 56 jours, nous avons vécu les plus belles vacances de notre vie. Nous avons fait connaissance avec un petit pays de l'Afrique de l'Ouest, un coin de terre où l'hospitalité triomphe: le Burkina Faso.

Durant notre séjour, nous avons été merveilleusement bien reçues par tous les gens que nous avons côtoyés. Chacun s'informait de notre famille, de notre santé et surtout du déroulement de nos vacances chez eux. Je ne pouvais que leur répondre: «Très bien, merci!» Après presque deux mois, je n'avais pas encore trouvé les mots pour décrire mes émotions. De retour depuis un peu plus d'un mois, je ne parviens pas encore à exprimer mes sentiments.

J'aimerais dire toute la reconnaissance que j'éprouve envers ce peuple. La chaleur de ces gens m'a permis de ne jamais me sentir de trop. Je pense entre autres à mon grand ami Zampa et sa famille qui par leur immense générosité et leurs démonstrations d'affection ont contribué à me faire tomber en amour avec leur pays. Une sensation indescriptible s'emparait de moi devant l'euphorie générale que je provoquais chez les plus jeunes en les photographiant. Le sourire qu'ils m'offraient en retour valait toutes les poses du monde. Quel bonheur de voir cette petite fille de cinq ans porter sur son dos son jeune frère de quatre ans son cadet. Leur mode de vie diffère tellement du nôtre! Il ne faut surtout pas se surprendre de voir apparaître un âne au beau milieu de la circulation. Leurs croyances aussi vous renverseraient: un soir, on nous a empêchés de sortir à cause des mauvais esprits qui rôdaient...

Bien que nous partagions la même langue, le français, quelques obstacles se dressaient parfois lorsque je tentais de justifier mon excitation. L'accent peut quelquefois contribuer à la confusion et certains mots n'ont pas nécessairement le même sens.

Quand je reçois des lettres du Burkina Faso et qu'on me demande mes impressions sur mon séjour là-bas, je réponds toujours: «Très bien, merci!». Mais j'ajoute que je les aime, que je m'ennuie et que je ferai tout pour y retourner.

Stages à l'étranger: Un premier bilan au CECI

Le Devoir: Montréal Samedi 23 mai 1998 A3

Montpetit, Caroline

Leurs séjours à l'étranger leur ont fait découvrir le monde, parfois sous son jour le plus dur, parfois sous son jour le plus beau. Au cours de son stage de six mois au Guatemala, Alice Sliwinski, diplômée en anthropologie, a soupesé l'horreur des meurtres et des lynchages qui se déroulent au quotidien, les conditions exécrables dans lesquelles vivent et travaillent les femmes, les hommes et les enfants autochtones.

Au Burkina Faso, Marie-Claude Deschamps, sexologue diplômée de l'UQAM, a observé la rareté des services et des médicaments. Elle a vu comment des sidéens sont laissés sans soins jusqu'à ce qu'ils meurent des maladies contractées. Dans ce pays, rappelle Marie-Claude, l'Organisation mondiale de la santé évalue à 7 % le taux de séropositivité, sans compter les

cas non recensés. Or, là-bas, dit-elle, peu de personnes admettent être atteintes du sida, et plusieurs médecins ne communiquent même pas aux patients leur diagnostic de séropositivité.

«Je craignais d'arriver en Occidentale, en experte, dit-elle. Et je me suis vite rendu compte que je ne connaissais ni la situation, ni la problématique burkinabé.»

Ces stagiaires sont parmi les trente premiers à avoir bénéficié du programme d'expérience de travail à l'international, lancé par le Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI) l'automne dernier. En conférence de presse, des représentants du CECI, de l'Agence de coopération et de développement international (ACDI), accompagnés du ministre fédéral du Développement des ressources humaines, Pierre Pettigrew, faisaient hier le bilan du programme.

Les projets prévoient le parrainage des stagiaires par différentes entreprises canadiennes faisant affaire à l'étranger. Ainsi, Nicolas Tremblay, diplômé de l'École polytechnique, a collaboré avec Microturbines, qui produit de l'équipement hydroélectrique. Basé au Nicaragua, Nicolas a donc fait de la prospection de marché, de clients potentiels, l'évaluation de la concurrence. Un représentant de son entreprise marraine, Robert Lévesque, a fait valoir hier que son entreprise avait plus de difficulté à faire affaire au Québec qu'à l'étranger. De plus en plus, dit-il, les entreprises ont donc besoin de personnel ayant une expertise internationale et une capacité de faire plusieurs choses en même temps.

Pour sa part, le ministre Pettigrew a fait valoir que «de plus en plus d'entre nous devront gagner leur vie à l'extérieur de nos frontières». Les stages du CECI font partie de la stratégie emploi-jeunesse du ministère de M. Pettigrew.

«Je suis consciente que cela prend plusieurs générations pour changer le monde, dit Alice, mais je crois que des efforts valent la peine d'être faits en ce sens. On peut avoir des critiques négatives à faire sur la coopération internationale mais trouver qu'il vaut la peine d'y participer quand même.»

Gaston Kaboré, la tradition orale et le cinéma africain

Le Devoir: Culture Vendredi 20 mars 1998 B11

Tremblay, Odile

Il vient d'un pays qui s'est imposé comme le chef de file de l'Afrique noire en matière de cinéma, un pays qui orchestre un important festival de septième art africain. Il s'appelle Gaston Kaboré et accompagne au Québec Buud Yam, sa dernière oeuvre qui, à l'instar du conte d'un griot, raconte le voyage initiatique d'un jeune homme en quête d'un remède miraculeux dans l'Afrique du XIXe siècle. Le film sera sur nos écrans vendredi prochain et nous entraîne dans un autre monde comme un vent de simoun.

On n'en voit pas tellement ici, des films africains, en dehors du cadre de Vues d'Afrique. L'Afrique noire et le Burkina Faso, le pays leader, produisent peu, et encore faut-il que ces oeuvres nous parviennent. Idrissa Ouedraogo, célèbre cinéaste burkinabé, habite désormais la France et mêle aujourd'hui ses sources d'influence. Kaboré, de son côté, demeure entièrement Africain. «À imiter les autres, on fera toujours moins bien qu'eux, estime-t-il. La seule façon d'atteindre le public, c'est d'être enraciné dans son terroir en débusquant l'émotion universelle derrière la spécificité.»

Le Burkina Faso produit bon an mal an ses deux films (en Afrique noire, c'est beaucoup) et soutient en partie son industrie cinématographique en prélevant 15 % des recettes en salles. C'est seulement depuis 1982 que sa tradition cinématographique s'est implantée. 1982 est d'ailleurs l'année du premier long métrage de Kaboré, *Wend Kuuni*, dont *Buud Yam* sera la suite quinze ans plus tard.

Tradition orale

Kaboré a été élevé en ville, à Ouagadougou, mais quand ses oncles arrivaient de la campagne, Kaboré faisait le plein de contes, de légendes. «La tradition orale m'a nourri, dit-il. Quand les gens voient mes films, ils croient que je ne les ai pas inventés mais que ces histoires se sont révélées à moi et que je leur transmets ce qui leur appartient depuis toujours. C'est ma façon à moi de m'incarner dans un univers traditionnel.»

«J'ai situé *Buud Yam* au XIXe siècle parce que je voulais lui éviter les préjugés qui sont véhiculés sur l'Afrique d'aujourd'hui, sur son impasse, son désespoir, poursuit-il. Mon film est une histoire du passé mais qui parle de la condition humaine. Il dit que l'homme peut agir sur le cours de son destin, que l'adversité surmontée aide à trouver un sens à sa vie. Le héros, en triomphant des obstacles qui se dressent sur sa route, trouvera le remède miraculeux capable de guérir sa demi-soeur et de lui permettre de retrouver l'estime du village.»

Buud Yam a été réalisé avec des moyens financiers importants (2,5 millions), une participation de la France, de Canal +, de l'Union européenne, en plus du concours du Burkina Faso.

Il est surtout joué par des non-professionnels («c'est qu'il n'y a pas tant de comédiens de métier chez nous»), mais le jeune garçon qui jouait dans *Wend Kuuni*, un enfant recueilli après la mort tragique de ses parents, a repris le même rôle en continuité quinze ans plus tard, comme plusieurs des acteurs de *Buud Yam*.

Quarante-sept décors, la plupart naturels: des villages d'aujourd'hui identiques à ceux du passé; le film a été entièrement tourné au Burkina Faso, sillonné sur 1000 kilomètres de long, du désert à la forêt en passant par les paysages de montagne. Six langues sont utilisées dans le film au fil des villages traversés par le jeune homme, dont le bobo, le songhaï, le diula, avec des traducteurs qui s'affairaient un peu partout dans cette Babel. Il a requis une équipe lourde, entre 85 et 112 personnes, dont 64 chameliers dans le désert et 40 véhicules. Les populations locales sont entrées dans le bal, les marchés recréés en gommant tous les

anachronismes des vêtements, des accessoires, des produits marchandés. Kaboré ne s'est pas rendu la partie facile.

Un problème énorme

Pour son prochain film, il rêve d'un budget moindre et d'une équipe plus légère. Le cinéaste veut mettre en scène un historien qui s'intéresse à l'époque coloniale et aux Africains qui servirent de bétail humain pour la construction des lignes de chemin de fer, et qui découvre que son propre père fut victime de ces travaux quasi forcés.

«Le public adore son cinéma national, précise le cinéaste, et entre en transes devant les images de sa propre réalité, mais la distribution est un gros problème chez nous. Il y a très peu de distributeurs en Afrique et les exploitants de salles font affaire directement avec l'étranger. Au Burkina, il existe 50 salles de cinéma et 700 titres s'y bousculent chaque année à une vitesse folle: des productions indiennes, égyptiennes, des films de kung-fu. Essayer de se faufiler là-dedans n'est pas tâche aisée. Il faut souvent sortir des réseaux commerciaux. Mon film a enregistré tout de même 214 000 entrées au pays. Mais ce ne sont pas des projections continues. Il y a des ruptures, des reprises. Durant les trois mois de la saison des pluies, les salles ferment parce qu'elles sont à ciel ouvert. Buud Yam a été vu surtout dans les grandes villes, où le billet de cinéma est d'environ 40 sous. Allez rentabiliser un film avec ça... On rêve d'une vraie distribution nationale. Il est question de remettre en fonction des projectionnistes ambulants qui iraient en milieu rural. Dans un tel contexte, la distribution à l'étranger devient cruciale, les ventes télé aussi.»

À écouter Gaston Kaboré, on se dit que tout est question d'échelle et que nos propres cinéastes, pris dans les rets de nos systèmes de distribution déficients, vivent tout de même des cauchemars moins affreux que les siens...

INDEX

A

Ambassade du Canada, 31
Au retour, 1, 35
Avant de partir, 1, 32

B

Banque mondiale, xiii, 4, 5, 9, 10, 15, 45, 67, 72, 75

C

Capitale, 25, 74
Cartes, v, 1, 17
Climat, 22, 24, 41, 51
Commerce, 36, 90
Conditions d'entrée, 38
Conditions sanitaires, 38
Constitution, 6, 11, 12, 20, 44, 45, 57, 58, 60

D

Démographie, 41, 54
Dirigeants politiques, 8, 12, 13, 22, 23, 27, 29, 45, 59, 60

E

Économie, viii, 92, 97
Éducation, 1, 20, 41, 56, 73
En route, 39
Espérance de vie, 75

F

Flore et faune, 41, 52
Fonds monétaire international, xiii, 9, 45, 61

G

Géographie, v, 1, 3, 21, 41, 51, 78
Gouvernement, v, vii, 1, 22, 41, 57

H

Histoire, v, 1, 4, 19, 41, 43, 77, 78

I

Internet, v, ix, xii, 36, 38, 39
Introduction, 77

J

Jours fériés, 24

L

Langues, 41, 54

M

Médicaments personnels, 1, 33
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, 31, 36
Monnaie, 3, 24

N

Nations Unies, xiii, 70, 72, 75

P

Paludisme, 1, 33
PIB, 29, 74, 75
PNB, 61, 70, 74, 75
Population, 1, 16, 23, 74, 75
Produit intérieur brut, 75
Produit national brut, 74, 75

R

Renseignements consulaires aux voyageurs, 1, 36
Renseignements utiles pour les voyageurs, v, 1, 31
Ressources, v, vii, 22, 41, 52, 97
Ressources naturelles, 22, 41, 52

S

Santé, 1, 24, 25, 32, 38
Société, xii, 32, 78, 88
Suffrage, 22
Superficie, 21, 74



3 5036 20099858 4

T

V

Table de conversion des devises, 1, 40

Tourisme, 1, 24, 37

Transports, 37

Villes, 1, 25

Vue d'ensemble, v, 1, 3

DOCS

CA1 EA457 2001872 FRE

Le Burkina Faso : une introduction
: anthologie preparee a la demande
de Mebs Velji, MAECI. --

62923947